Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse

2005-2050

Décès Uomini Divorzi Famiglia Familie Alterung Männer **Divorce Migranti** Suisses **Etat civil Decessi Domicile** Mobilité Mortalité Femmes Domicilio Stranieri Habitants Mobilität Migration Todesfall Fecondità Nuptialité Hommes **Immigrés** Minorenni Fécondité Nationalité Ausländer Schweizer Migrazione **Population** Divortialité **Popolazione** Bevölkerung **Emigration** Wanderung Verwitwung **Emigrazione** Sterblichkeit Lebenserwartung **Naturalisation** Speranza di vita Espérance de vie Einbürgerung Vieillissement Nationalität Jugendliche Naissance Migranten **Zivilstand** Nuzialità **Etrangers** Mariage Heirat

La série «Statistique de la Suisse» publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre les domaines suivants:

- **0** Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- **2** Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- **9** Construction et logement
- 10 Tourisme
- **11** Transports et communications
- **12** Monnaie, banques, assurances
- **13** Protection sociale
- 14 Santé
- **15** Education et science
- 16 Culture, société de l'information, sport
- 17 Politique
- **18** Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2005-2050

Rédaction Raymond Kohli, Anouk Bläuer Herrmann,

Jacques Babel

En collaboration avec Stéphane Cotter, Werner Haug, Enrico Moresi,

Marcel Heiniger, Céline Schmid, Katrin Labeau,

Alain Vuille

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Elisabeth Aebischer

Section Démographie et migration, OFS, Tél. 032 713 67 11, e-mail: info.dem@bfs.admin.ch

Réalisation: Section Démographie et migration, OFS

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel

tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 202-0500

Prix: 11 francs (TVA excl.)
Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 1 Population

Langue du texte original: Français

Page de couverture: typisch gmbh, Berne

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2006

La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,

si la source est mentionnée.

ISBN: 3-303-01222-9

Table des matières

Abrév	riations	4	3	Comparaisons	40
L'esse	entiel en bref	5	3.1	Comparaisons des évolutions démographiques observées et projetées de 2000 à 2004	4 0
Avant	:-propos	8	3.2	Comparaisons entre les scénarios de 2000 et les scénarios de 2005	41
1	Méthode	10	3.3	Comparaisons entre les scénarios	
1.1	Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2005-2050	10		de l'évolution de la population de la Suisse de l'OFS et les projections de la population de la Suisse d'autres organisations	41
1.2	Les sous-populations étudiées	10	3.4	Comparaisons entre l'évolution future	
1.3	Les données utilisées et les résultats obtenus	11		de la population de la Suisse et l'évolution future de la population des pays de l'Espace	
1.4	Niveau de formation de la population			économique européen	41
	de nationalité suisse	11			
1.5	Les scénarios de la population active	12	4	Projections du niveau de formation	44
			4.1	Méthode	44
2	Les scénarios démographiques	13	4.2	Hypothèses	44
2.1	Evolution passée et hypothèses	13	4.5	nt. II.i.	4.0
2.1.1	La population	13	4.3	Résultats	46
	La fécondité	14			
	La mortalité	18	5	Projections de la population active	49
	Les migrations Les acquisitions de la nationalité suisse	23 28	5.1	Définitions	49
	Les scénarios et les variantes	30	-	La population active	49
	255 556 141.05 55 165 141.41.155			Les taux d'activité	49
2.2	Résultats	31	5	255 54477 4 45477165	
	Evolution de la population Evolution de la structure par âge	31	5.2	Méthode de projection de la population active	49
۷.۷.۷	de la population	35	5 2 4	Base de projection au 31.12.2004	49
	and the parameters			Projection des taux d'activité	49 50

5.3 Hypothèses			Abréviations				
5.3.1	Hypothèses concernant la formation	51					
5.3.2	Hypothèses dans le domaine		EEE	= Espace Economique Européen: les pays			
	«travail et famille»	51		de l'Union Européenne à 15 (Allemagne,			
5.3.3	Hypothèses dans le domaine de la retraite	52		Autriche, Belgique, Danemark, Espagne,			
	Invalidité	53		Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie,			
5.3.5	Conjoncture économique et situation			Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-			
	sur le marché du travail	53		Uni et Suède), les 10 nouveaux pays			
5.4	Les scénarios et les variantes	53		(Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie,			
5.4	Les scenarios et les variantes			Lituanie, Malte, Pologne, République			
5.5	Résultats commentés	54		tchèque, Slovaquie, Slovénie), plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.			
5.5.1	Evolution des taux d'activité	54	UE	= Union Européenne			
	Evolution de la population active	57	ONU	= Organisation des nations unies			
	Evolution du rapport entre aînés et actifs Evolution des taux d'activité	58	Eurostat	= Office statistique de l'Union européenne			
5.5.4	et de la population active en équivalence		OFS	= Office fédéral de la statistique			
	plein temps	60	BEVNAT	= Statistique du mouvement naturel			
				de la population			
6	Conclusion	62	ESPOP	= Statistique de l'état annuel de la population			
			PETRA	= Statistique de la population étrangère			
Référ	ences	63	ICF	= Indicateur conjoncturel de fécondité			
10101			AMM	= Age moyen à la maternité			
Tahle	aux en annexe	65	e_0	= Espérance de vie à la naissance			
	aun on unitono		EPT	= Equivalents plein temps			
			ESPA	= Enquête suisse sur la population active			

L'essentiel en bref

Trois nouveaux scénarios de base ont été calculés. Le scénario de référence est le scénario «moyen» (A-00-2005) qui prolonge les évolutions observées au cours des dernières années et intègre les tendances observables à la suite de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes. Le scénario «haut» (B-00-2005) combine un choix d'hypothèses plus favorables à la croissance démographique, alors que le scénario «bas» (C-00-2005) combine un choix d'hypothèses moins favorables à la croissance démographique.

Les résultats fondamentaux de cette nouvelle série de scénarios démographiques sont, premièrement, la poursuite d'un léger accroissement de la population de la Suisse au cours des trois prochaines décennies, deuxièmement, le vieillissement démographique accéléré durant cette même période, et troisièmement, la hausse importante du nombre de retraités par actif. En effet, selon le scénario «moyen», la croissance démographique de la Suisse se poursuivrait jusqu'en 2036, ensuite la population diminuerait peu à peu. Toutefois, un recul de l'effectif de la population dès 2015 ou une poursuite de la croissance jusqu'au-delà de 2050 sont également des scénarios dans l'ordre du possible. La baisse de la fécondité, conjuguée à une hausse du nombre de décès due à

la structure par âge de la population, conduit aujourd'hui déjà à un excédent des décès sur les naissances dans la population de nationalité suisse. Selon le scénario de référence, le solde naturel continue cependant d'être positif pour la population totale durant encore de nombreuses années grâce aux ressortissants de nationalité étrangère (les taux de fécondité des femmes provenant de pays hors EEE restant relativement élevés). L'allongement de l'espérance de vie, mais surtout la structure par âge actuelle de la population ont pour effet d'accélérer le vieillissement de la population (même dans l'hypothèse d'une fécondité à nouveau en légère hausse). Le nombre des personnes du troisième et du quatrième âge croît ainsi de plus en plus rapidement au cours des prochaines décennies. La population active diminue par contre dès 2019, malgré l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail, et son âge moyen augmente. Les migrations pourraient conserver enfin toute leur importance, même si les flux migratoires de ces prochaines années n'atteindront pas les niveaux observés dans les années 1960 ou au début des années 1990. Le niveau de formation de la population de nationalité suisse progressera nettement quel que soit le scénario avec une réduction lente de l'écart entre hommes et femmes.

T1* Tableau synoptique des résultats des scénarios de l'évolution de la population de la Suisse: Effectifs au 31 décembre en milliers

Scénario	2004	2025			2050		
	Obs.	A-00-2005 «moyen»	B-00-2005 «haut»	C-00-2005 «bas»	A-00-2005 «moyen»	B-00-2005 «haut»	C-00-2005 «bas»
T-1-1	7 445 4	0.000.3	0.727.2	7 422 4	0.060.7	0.650.4	6.530.0
Total	7 415,1	8 088,3	8 737,3	7 432,1	8 060,7	9 659,4	6 528,8
Hommes	3 628,7	3 987,7	4 332,6	3 659,7	3 982,0	4 810,8	3 208,2
Femmes	3 786,4	4 100,6	4 404,7	3 772,4	4 078,7	4 848,6	3 320,6
0-19 ans	1 639,1	1 509,5	1 741,6	1 266,0	1 397,4	1 851,6	1 002,2
20-64 ans	4 601,7	4 786,5	5 091,3	4 476,8	4 414,5	5 173,8	3 642,6
65 ans ou plus	1 174,3	1 792,3	1 904,4	1 689,3	2 248,8	2 634,0	1 884,0
0- 4 ans	365,4	361,0	429,1	290,3	330,7	459,7	221,8
5-14 ans	840,0	755,3	873,4	629,9	696,5	925,8	498,2
15-24 ans	875,0	812,5	885,2	738,0	770,4	958,6	592,9
25-44 ans	2 235,8	2 130,2	2,288,6	1 970,1	1 940,3	2 326,8	1 550,5
45-64 ans	1 924,5	2 236,9	2,356,6	2 114,5	2 074,1	2 354,5	1 781,4
65-79 ans	846,2	1 252,6	1,310,9	1 194,6	1 307,0	1 478,2	1 124,6
80 ans ou plus	328,2	539,8	593,5	494,7	941,7	1 155,8	759,4

Source: OFS/SCENARIO

T2* Tableau synoptique des résultats des scénarios de l'évolution de la population de la Suisse: Indicateurs démographiques

	2004 2025			2050	2050		
	Obs.	A-00-2005 «moyen»	B-00-2005 «haut»	C-00-2005 «bas»	A-00-2005 «moyen»	B-00-2005 «haut»	C-00-2005 «bas»
Taux d'accroissement depuis 2004		9,1	17,8	0,2	8,7	30,3	-12,0
Rapport de dépendance des jeunes	35,6	31,5	34,2	28,3	31,7	35,8	27,5
Rapport de dépendance des personnes âgées	25,5	37,4	37,4	37,7	50,9	50,9	51,7
Rapport de dépendance total	61,1	69,0	71,6	66,0	82,6	86,7	79,2
Age médian	39,1	43,9	43,1	44,9	46,8	45,3	48,6

Source: OFS/SCENARIO

T3* Tableau synoptique des hypothèses des scénarios de l'évolution de la population de la Suisse

	2004	2050	2050		
	Obs.	A-00-2005 «moyen»	B-00-2005 «haut»	C-00-2005 «bas»	
Nombre moyen d'enfants par femme	1,42	1,40	1,65	1,15	
Espérance de vie masculine à la naissance	78,6	85,0	87,5	82,5	
Espérance de vie féminine à la naissance	83,7	89,5	91,5	87,5	
Nombre d'immigrations	120 188	107 500	115 000	100 000	
Nombre d'émigrations	79 726	92 500	85 000	100 000	

Source: OFS/SCENARIO

T4* Tableau synoptique des résultats des scénarios de l'évolution de la population de la Suisse: Niveau de formation de la population de nationalité suisse

	2004	2025	2025		
	Obs.	A-00-2005 «moyen» et C-00-2005 «bas»	B-00-2005 «haut»	A-00-2005 «moyen» et C-00-2005 «bas»	B-00-2005 «haut»
Niveau de formation achevée chez les femmes de 25 à 62 ans et chez les hommes de 25 à 64 ans, en %					
Degré secondaire I	12	7	6	5	4
Degré secondaire II	59	55	55	51	45
Degré tertiaire	29	38	39	44	51

Source: OFS/SCENARIO

T5* Tableau synoptique des résultats des scénarios de l'évolution de la population de la Suisse: Indicateurs de la population active

	2004	2004 2025				2050		
	Obs.	A-00-2005 «moyen»	B-00-2005 «haut»	C-00-2005 «bas»	A-00-2005 «moyen»	B-00-2005 «haut»	C-00-2005 «bas»	
Population active, en milliers	4 159	4 416	4 804	4 027	4 137	4 978	3 311	
Evolution depuis 2004 en %		6,2	15,5	-3,2	-0,5	19,7	-20,4	
Taux d'activité global, en %	56,1	54,6	55,0	54,2	51,3	51,5	50,7	
Taux d'activité des 15-64 ans, en % Nombre de personnes de 65 ans et plus	80,7	82,4	83,2	81,5	83,2	84,0	82,3	
pour 100 actifs de 20 à 64 ans	30,7	44,2	43,5	45,1	59,4	58,5	61,2	

Source: OFS/SCENARIO

Avant-propos

Depuis 1984, l'Office fédéral de la statistique (OFS) établit périodiquement des scénarios de l'évolution démographique de la Suisse, à la demande du Conseil fédéral et en collaboration avec d'autres offices fédéraux¹. Les scénarios 2005-2050 publiés en 2006 constituent ainsi la cinquième série de scénarios de l'évolution de la population. Les scénarios de l'évolution démographique sont, comme dans la précédente série, complétés par des projections de la population active. Pour la première fois, ces dernières sont, pour la population de nationalité suisse, élargies par des projections selon le niveau de formation dans le but de déterminer l'évolution du capital humain. En 2004, des scénarios démographiques de la population des cantons et des grandes régions de la Suisse avaient été publiés. Une mise à jour de ces scénarios est prévue pour fin 2006.

Le terme de «scénario démographique» s'est désormais imposé en Suisse. Sur le plan méthodologique, ce terme désigne des projections réalisées en se basant sur des observations passées et en élaborant des hypothèses sur l'évolution future des facteurs démographiques les plus importants. Ces hypothèses sont formulées en considérant la plausibilité des évolutions envisagées et en tenant compte des avis de nombreux experts. Pour déterminer ces hypothèses, les scénarios démographiques établis par des organisations internationales et par les pays voisins de la Suisse sont également comparés avec attention.

Les hypothèses se fondent sur les facteurs influençant l'évolution de la population (naissances, décès, immigrations, émigrations) selon l'âge, le sexe, la nationalité et, dans une certaine mesure, selon la génération. La fondation et l'agrandissement des familles, l'absence d'enfants dans les couples, les comportements liés à la santé, les

causes de décès, les migrations, la formation et l'exercice d'une activité professionnelle sont également considérés lors de l'élaboration des hypothèses. Pour un petit pays comme la Suisse, il est particulièrement difficile de déterminer l'évolution future des immigrations et des émigrations. Les flux migratoires sont en effet fortement influencés par la politique de la Suisse en matière de migrations, par les évolutions socio-économiques et politiques à l'étranger et par la conjoncture économique en Suisse.

Aucun modèle, aussi élaboré soit-il, ne permet de prédire l'avenir. C'est pourquoi plusieurs scénarios sont calculés, cinq dans le cas présent. Ces derniers donnent une fourchette plausible pour les évolutions démographiques futures. Cette fourchette s'élargit d'autant que l'on s'éloigne du moment présent. Le scénario sensé refléter l'évolution la plus probable est appelé scénario de référence. On calcule différentes variantes à partir de ce dernier (neuf dans le cas présent). Pour chaque variante, on se contente de modifier un seul facteur influençant l'évolution démographique, afin de déterminer leur impact réel sur cette évolution (p. ex. l'influence d'une hausse de la fécondité sur l'effectif ou sur le vieillissement de la population).

A quoi peuvent donc servir de tels scénarios démographiques? Leur principale fonction est d'offrir un cadre aussi solide que possible (il repose sur le savoir d'un grand nombre d'experts) pour discuter des évolutions à venir. La comparaison des résultats des différents scénarios et des différentes variantes du scénario de référence permet de mettre en évidence les domaines où des interventions sont possibles et de simuler les effets de ces interventions. Ainsi, ces scénarios fournissent des bases non seulement pour débattre des évolutions futures, mais encore pour agir en connaissance de cause sur les institutions, afin d'anticiper ou d'accompagner l'évolution de la société.

A relever que les scénarios peuvent devenir euxmêmes des facteurs de changement. Les projections des Nations Unies concernant l'évolution de la population mondiale en constituent sans doute le cas le plus exem-

En janvier et en mars 2006, les hypothèses des scénarios et leurs résultats ont été discutés et finalisés par des experts de différents offices fédéraux lors de deux réunions interdépartementales. Ont participé à ces séances: W. Haug (direction), S.Cotter, M. Heiniger, E. Moresi, A. Bläuer Herrmann, P. Sollberger, R.Kohli (OFS), A. Nietlisbach (Chancellerie fédérale), C. Enzler (OFL), A. Gerber (ODM), W. Weber, C. Colombier (AFF), N. Eschmann, J.-M. Maran, K. Schluep, I. Strauss (OFAS); K. Infanger (ARE), F. Andrist (OFE), M. Sabo (SER), B. Clerc, M. Surchat, B. Weber (SECO), P. Filliger (OFEFP), P. H. Bader (OFAP), K. Sekanina (CEPF).

plaire. Ce sont elles qui ont incité, dans les années 1970 et 1980, à un renforcement du contrôle des naissances et du planning familial. Elles se sont de ce fait ellesmêmes «invalidées». Il se pourrait que les scénarios démographiques jouent aujourd'hui dans les pays dévelopés un rôle similaire en tant que «systèmes d'alarme» face aux conséquences du vieillissement de la population et des risques de dépopulation.

Selon la grandeur démographique considérée, la fourchette des évolutions possibles peut être plus ou moins large. Ainsi, les indicateurs du vieillissement démographiques présentent sur le long terme une faible marge de fluctuation. Cela s'explique par le fait qu'ils dépendent des effectifs de population déjà existants au début de la période d'observation. En revanche, le taux de croissance de la population totale fluctue en fonction des mouvements migratoires et de l'évolution de la fécondité à court terme. L'incertitude majeure réside dans le nombre d'enfants qui viendront au monde et de celui des personnes qui atteindront un très grand âge. Dans le premier cas, l'évolution dépendra du comportement des générations en âge de procréer, dans le second, les progrès de la médecine seront déterminants. Nous avons déjà évoqué les incertitudes liées aux phénomènes migratoires qui concernent avant tout les effectifs des jeunes actifs et des personnes proches de la retraite.

Ces incertitudes apparaissent clairement lorsque l'on compare ces scénarios avec ceux de la précédente série. Ainsi, à l'époque où ces derniers étaient élaborés, il n'était pas encore sûr que la Suisse acceptât la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. C'est ainsi que les hypothèses migratoires du scénario «tendance» supposaient des immigrations en provenance de l'Espace économique européen relativement modestes. Dans l'intervalle, l'accord bilatéral I avec l'Union européenne est entré en vigueur, ce qui a conduit à une hausse marquée de l'immigration, essentiellement de main-d'œuvre hautement qualifiée. La deuxième différence importante par rapport aux anciens scénarios réside dans l'appréciation qui est faite de l'espérance de vie future, notamment chez les personnes très âgées. Les évolutions observées depuis la fin des années 1990 nous incitent à envisager une augmentation plus marquée de l'espérance de vie. Enfin, à l'inverse des scénarios précédents et d'une manière plus pessimiste, une future hausse de la fécondité est jugée peu plausible.

Dans l'ensemble, les nouveaux scénarios montrent une image plus dynamique de notre pays dans les domaines de l'évolution démographique et de la vie active. Le vieillissement démographique apparaît toutefois plus marqué encore que dans les anciens scénarios. Le renforcement de la formation, de meilleures possibilités de concilier travail et famille et l'arrivée de main-d'œuvre qualifiée sont autant de clés d'une croissance démographique et économique accrue. Celle-ci ne pourra toutefois avoir lieu sans des aménagements qui tiennent compte du phénomène de vieillissement. Les présents scénarios fourniront peut-être quelques pistes de discussion quant à ces aménagements.

La publication se structure de la manière suivante: le chapitre 1 explique les concepts méthodologiques, décrit les sous-populations considérées dans les scénarios et indique les données utilisées pour réaliser ces derniers. Le chapitre deux revient sur l'évolution démographique passée, présente les hypothèses retenues et décrit les résultats des différents scénarios. Le chapitre trois compare les nouveaux scénarios démographiques avec ceux de la précédente série, ainsi qu'avec d'autres projections réalisées au niveau international. Dans le chapitre quatre, on décrit la ventilation future de la population de nationalité suisse selon le niveau de formation. L'évolution de la population active est traitée dans le chapitre cinq, qui présente les hypothèses formulées et les différents scénarios d'évolution de la population active. Le nombre d'actifs en équivalence plein temps est également donné. Enfin, le chapitre six énumère sur la base de ce qui précède quelques-uns des défis démographiques de cette première moitié du 21e siècle.

Werner Haug Vice-directeur, Office fédéral de la statistique

1 Méthode

1.1 Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2005-2050

Afin de tenir compte des changements observés dans l'évolution démographique récente et dans le contexte politique, économique et social, les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse doivent être régulièrement mis à jour. Il a ainsi été décidé de publier de nouveaux scénarios portant sur l'évolution démographique de la Suisse de 2005 à 2050. Le calcul de ces projections a en fait même été prolongé jusqu'en 2070, mais pour s'aligner sur la pratique d'Eurostat et de l'ONU, seuls les résulats jusqu'en 2050 seront présentés dans cette publication. Il faut noter à ce sujet que la précédente série de scénarios nationaux couvrait la période 2000-2060 (OFS, 2002). A l'instar des scénarios de 2000, ces nouvelles perspectives démographiques projettent la population résidante permanente. Cette population comprend les personnes de nationalité suisse dont le domicile civil se trouve en Suisse, les personnes de nationalité étrangère qui ont élu domicile en Suisse ou qui y résident à l'année (y compris les réfugiés admis comme tels), ainsi que les fonctionnaires des organisations internationales, les employés des représentations diplomatiques ou des entreprises d'Etats étrangers, et les membres de leurs familles établis en Suisse. Les personnes de nationalité étrangère effectuant un séjour de moins d'une année en Suisse et l'ensemble des requérants d'asile ne sont pas inclus dans la population résidante permanente. Le choix de cette population se justifie par un souci de cohérence avec la statistique de l'état annuel de la population (ES-POP). Les nouveaux scénarios projettent également l'évolution de la population active sur la période 2005-2050.

Trois nouveaux scénarios de base ont donc été calculés. Le scénario de référence est le scénario «moyen» (A-00-2005) qui prolonge les évolutions observées au cours des dernières années et intègre les tendances observables à la suite de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes. Le scénario «haut» (B-00-2005) combine un choix d'hypothèses plus favorables à la croissance démographique, alors que le scénario «bas» (C-00-2005) combine un choix d'hypothèses moins favorables à la croissance démographique. Comme pour la précédente série de scénarios nationaux, deux scénarios alternatifs sont consacrés plus spécifiquement à la question du vieillissement de la population. Le scénario «vieillissement accentué» (D-00-2005) combine les choix d'hypothèses produisant le plus fort accroissement du rapport de dépendance entre les personnes âgées de 65 ans ou plus et les personnes en âge de travailler (20-64 ans). Le scénario «vieillissement atténué» (E-00-2005) combine les choix d'hypothèses produisant le plus faible accroissement de ce rapport. Enfin, neuf variantes du scénario «moyen» permettent d'étudier les effets de la modification d'une seule composante de la projection et les conséquences de l'adoption d'hypothèses extrêmes, telles que la remontée dès 2020 du niveau de fécondité jusqu'au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme) ou plus aucune progression de l'espérance de vie à la naissance dès aujourd'hui.

1.2 Les sous-populations étudiées

Pour réaliser la projection de la population, nous distinguons six sous-populations définies par le sexe et la catégorie de nationalité:

- 1. Hommes de nationalité suisse.
- 2. Femmes de nationalité suisse.
- 3. Hommes ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).
- 4. Femmes ressortissantes d'un pays de l'EEE.
- 5. Hommes ressortissants d'un pays hors EEE.
- 6. Femmes ressortissantes d'un pays hors EEE.

La distinction, au sein de la population de nationalité étrangère, entre les personnes ayant la nationalité d'un Etat membre de l'EEE et les personnes ayant une autre nationalité est nécessaire pour établir les hypothèses sur la fécondité et sur les migrations, car ces deux groupes ont des comportements féconds et migratoires relativement différents. Par ailleurs, la nouvelle politique migratoire mise en place suite aux accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE, distingue ces deux catégories de nationalité. L'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE s'applique aux personnes de nationalité suisse et aux ressortissants de pays de l'EEE, alors que l'immigration des étrangers ayant une autre nationalité est réglementée par la nouvelle loi fédérale sur les étrangers. Les résultats des scénarios pour l'ensemble de la population résidante permanente de la Suisse, ainsi que pour la population résidante de nationalité étrangère, sont obtenus par agrégation.

En matière d'activité, les sources statistiques ne permettent pas une désagrégation des taux d'activité selon les catégories d'étrangers «ressortissants de l'EEE» et «autres nationalités». Les projections sont donc réalisées pour quatre sous-populations, à savoir:

- 1. Les hommes de nationalité suisse
- 2. Les femmes de nationalité suisse
- 3. Les hommes de nationalité étrangère
- 4. Les femmes de nationalité étrangère

1.3 Les données utilisées et les résultats obtenus

Pour chaque groupe de nationalité (Suisses, ressortissants de l'EEE, ressortissants d'un pays hors EEE), chaque sexe et chaque âge, les données suivantes ont été utilisées lors de l'élaboration de ces scénarios:

- Les effectifs de la population résidante permanente de nationalité suisse au 31 décembre de 1981 à 2004 (ESPOP)
- 2. Les effectifs de la population résidante permanente de nationalité étrangère (EEE, hors EEE) au 31 décembre de 1990 à 2004 (PETRA)
- 3. Les naissances par âge et nationalité de la mère de 1969 à 2004 (BEVNAT)
- 4. Les naissances par nationalité de l'enfant de 1990 à 2004 (BEVNAT)
- 5. Les décès de 1969 à 2004 (BEVNAT)
- 6. Les immigrations et les émigrations des ressortissants de nationalité suisse de 1981 à 2004 (ESPOP)
- 7. Les immigrations et les émigrations des ressortissants de nationalité étrangère de 1991 à 2004 (PETRA)
- 8. Les acquisitions de la nationalité suisse de 1991 à 2004 (PETRA).

A partir de ces données observées, nous avons extrapolé les paramètres correspondant aux différentes composantes de l'évolution démographique (fécondité, mortalité, etc.). Nous avons déterminé ainsi pour chaque sexe, pour chaque nationalité, pour chaque âge et pour chacune des années de la période de projection:

- 1. Les taux de fécondité
- 2. Les quotients perspectifs de mortalité
- 3. Les nombres d'immigrations
- 4. Les quotients d'émigrations et le nombre total d'émigrations
- 5. Les quotients d'acquisition de la nationalité suisse et le nombre total d'acquisitions
- 6. Les proportions d'enfants suisses de mères étrangères
- 7. Les proportions de naissances d'enfants de sexe masculin et de sexe féminin.

Pour chaque nationalité, chaque sexe, chaque âge et chacune des années de la projection, nous avons obtenu les informations suivantes:

- 1. La population à la fin de chaque année
- 2. Les naissances par âge et nationalité de la mère
- 3. Les naissances par nationalité de l'enfant
- 4. Les décès
- 5. Les immigrations
- 6. Les émigrations
- 7. Les acquisitions de la nationalité.

1.4 Niveau de formation de la population de nationalité suisse

Les projections 2005 se distinguent également par l'adjonction d'un nouvel indicateur, à savoir la structure de la population selon le niveau de formation. Cette notion de capital humain vient enrichir les projections en ajoutant une dimension qualitative aux effectifs de la population.

Pour les personnes de nationalité suisse, chaque sexe, chaque âge et chacune des années de la projection, nous avons donc les informations suivantes:

1. La structure de la population selon le niveau de formation (secondaire I, secondaire II, tertiaire).

1.5 Les scénarios de la population active

La projection de la population active est réalisée en appliquant les taux d'activité de chaque scénario ou variante aux effectifs de population par sexe et âge résultant de la projection démographique. Deux types de taux d'activité sont calculés: le taux classique, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de personnes actives et l'effectif de la population de référence, et le taux en équivalence plein temps, qui correspond au rapport entre la somme des équivalents plein temps et l'effectif de la population de référence. Ce deuxième type de taux d'activité rend compte du poids du travail à temps partiel sur le marché de l'emploi.

Population	х	Taux d'activité	=	Population active
Projections démo- graphiques	&	Projections de taux d'activité	=>	Projections de la population active

Pour chaque nationalité, chaque sexe, chaque âge et chacune des années de la projection, nous avons donc les informations suivantes:

- 1. Les taux d'activité à la fin de chaque année
- 2. La population active à la fin de chaque année

2 Les scénarios démographiques

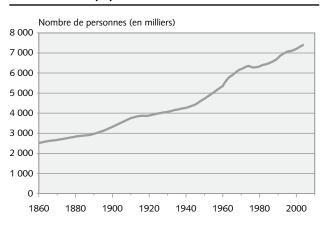
2.1 Evolution passée et hypothèses

2.1.1 La population

2.1.1.1 Evolution passée de la population de la Suisse

En 1860, la Confédération comptait deux millions et demi habitants. Depuis cette époque, la population de la Suisse a presque triplé: 7,4 millions fin 2004 (c.f. graphique G01). Cette croissance n'a pas été régulière. Elle a en effet été beaucoup plus forte entre 1950 et 1970 en atteignant annuellement plus de 1%. Le taux d'accroissement annuel a même dépassé les 2% au début des années 1960. Les raisons de cette évolution exceptionnelle sont d'une part le baby-boom dont le pic des naissances s'est produit en 1964 et d'autre part la forte immigration de main-d'œuvre étrangère due au boom économique de cette période. Dans les années 1970, le taux d'accroissement a chuté. En 1975 et 1976, la population de la Suisse a même légèrement diminué en raison d'un solde migratoire négatif dû à la crise économique de l'époque. Cette décroissance a toutefois été très passagère. Dès le début des années 1980, la croissance démographique a repris. Depuis l'an 2000, elle dépasse même les 0,7% en moyenne annuelle en raison principalement d'un solde migratoire nettement positif.

Evolution de la population, de 1860 à 2004 G 01

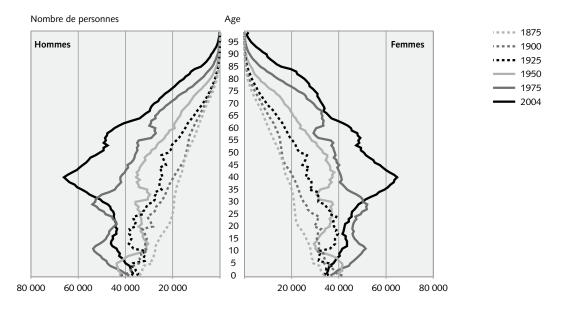


Source : OFS/ESPOP © Office fédéral de la statistique (OFS)

2.1.1.2 Structure par âge et par sexe de la population de la Suisse

La composition par âge s'est progressivement modifiée depuis le milieu du 19ème siècle. La proportion des jeunes a diminué et la proportion des personnes âgées a augmenté engendrant ce que l'on nomme le vieillissement démographique. La pyramide des âges de la Suisse s'est ainsi peu à peu muée en une sorte de toupie ou un sapin de Noël (c.f. graphique G02). L'effectif des moins de 20 ans a, au cours de cette période, atteint 1,5 million de personnes, puis fluctué autour de cette valeur. Celui des 20-64 ans a quant à lui plus que triplé en passant de 1,4 million à plus de 4,6 millions. Celui des 65 ans ou plus a encore plus fortement progressé en passant de moins de 130'000 à près de 1,2 million aujourd'hui. Actuellement, jusqu'à un peu plus de 60 ans la répartition entre les sexes est relativement équilibrée. On observe une différence de moins de 7% entre les effectifs des hommes et des femmes à tous les âges jusqu'à 63 ans. Au-delà de cet âge, les effectifs des femmes deviennent nettement plus importants que ceux des hommes, en raison de la surmortalité de ces derniers. On a ainsi une féminisation du 3ème âge.

2006 OFS LES SCÉNARIOS DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA SUISSE 2005–2050



© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.1.2 La fécondité

Source : OFS/ESPOP

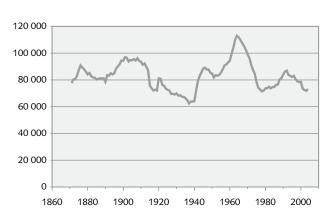
2.1.2.1 Evolution passée et situation actuelle de la fécondité

La fécondité a énormément varié au cours de ces 150 dernières années (c.f. graphique G03). En 1875, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'élève à 4,4 enfants pour une femme. A la fin du 19ème siècle, il est encore de l'ordre de 3,6 à 3,8 enfants en moyenne. Entre 1900 et 1913, il se met à diminuer rapidement, parvenant alors à 3 enfants pour une femme. La Première Guerre mondiale précipite sa chute. Celle-ci est en partie compensée par une récupération lors des années 1920-1922. Dès 1923, la baisse de cet indicateur reprend jusqu'en 1938 avant un retournement de tendance. Depuis la fin des années 1930, on observe en effet une rapide élévation de la fécondité qui culmine en 1946 et en 1964. A partir de la seconde de ces deux années, la chute des taux de fécondité est générale et de très grande ampleur. La fécondité ne se stabilise à un bas niveau qu'à la fin des années 1970. Elle stagne ainsi à moins de 1,6 enfants par femmes depuis près de 30 ans. Elle est actuellement à environ 1,4 enfants pour une femme. Ces valeurs très basses ne correspondent pas un

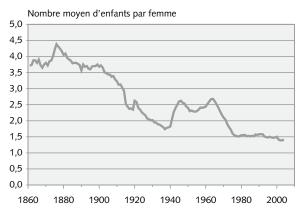
simple report par les femmes des naissances à des âges plus élevés (c.f. graphique G03), mais bien à une diminution du nombre moyen d'enfants par femme. En effet, on observe clairement une baisse de la descendance finale pour de nombreuses générations de femmes. Celles nées dans les années 1930 ont eu entre 2,1 et 2,2 enfants en moyenne, les femmes de la dernière génération ayant achevé leur vie féconde, nées en 1955, ont eu environ 1,75 enfants, les femmes nées en 1970 auront avec certitude moins de 1,6 enfants et celles nées en 1980 auront si les tendances se prolongent entre 1,4 et 1,5 enfants en moyenne (c.f. graphique G04). Malgré ce bas niveau de fécondité, le nombre annuel de nouveauxnés reste à des valeurs comparables à celles observées au cours des années 1920 et est ainsi plus élevé que ceux des années 1930. Il faut noter à ce sujet que c'est en 1964 que le nombre de naissances a atteint une valeur maximale de 112'900. Un nombre aussi élevé n'avait en effet jamais été observé auparavant et n'a jamais été constaté depuis lors. En 2004, on a dénombré environ 73'100 nouveaux-nés (c.f. Graphique G03)

Evolution de la fécondité, de 1861 à 2004

Naissances vivantes

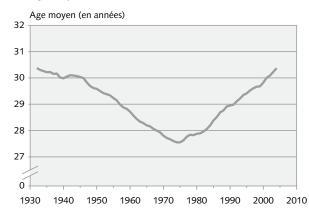


Indicateur conjoncturel de fécondité



Age moyen à la maternité

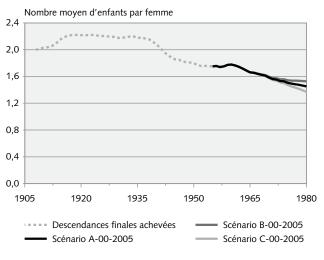
Source : OFS/BEVNAT



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Descendance finale des générations de femmes nées entre 1908 et 1980

G 04



2.1.2.2 Hypothèses sur l'évolution future de la fécondité

Les analyses récentes sur la fécondité en Suisse et dans les pays occidentaux semblent indiquer que le nombre moyen d'enfants par femme devrait se stabiliser aux niveaux très bas observés actuellement ou même continuer de baisser (T. Frejka et J.P. Sardon, 2005). Dans leur étude sur les facteurs influençant le comportement reproductif des Suissesses et des Suisses, P.Wanner et P. Fei (2005) observent en effet que le phénomène de l'infécondité se généralise dans toutes les classes de la population, des catégories hautement qualifiées aux catégories faiblement qualifiées. De plus, en raison de la nouvelle politique migratoire de la Confédération restreignant l'immigration de personnes provenant de pays où la fécondité est élevée et favorisant les migrations en provenance des pays européens connaissant une faible fécondité, cette dernière devrait logiquement diminuer. Enfin, comme le niveau de formation des femmes est en hausse et comme leur intégration sur le marché du travail est plus marquée qu'auparavant, ces dernières sont contraintes, pour poursuivre leur carrière, de limiter la taille de leur famille. Jusqu'à aujourd'hui, aucune mesure importante, à l'image des politiques familiales très généreuses de la Suède, de la Norvège ou de la France (J.M. Hoem, 2005), n'a été prise par la Confédération ou les cantons pour influencer la fécondité. On peut dès lors s'attendre à ce que celle-ci continue de baisser. Un niveau compris entre 1,2 et 1,4 enfant par femme semble être un niveau plancher qui pourrait bien concerner la Suisse au cours des prochaines décennies.

Les arguments justifiant les différentes hypothèses sont les suivants.

- Hypothèse moyenne:
- Politique des petits pas en matière de politique familiale. Une prise de conscience du rôle social des enfants et de la famille ainsi que de l'importance de la solidarité entre les genres et les générations permet de mettre en place quelques mesures de soutien à l'enfance et aux familles.
- L'aménagement de structures d'accueil pour les enfants progresse dans certaines régions du pays, permettant aux parents de mieux concilier activité professionnelle et activité familiale.

La fécondité pour l'ensemble des femmes se stabilise au niveau actuel. L'ICF des femmes de nationalité suisse passe de 1,26 en 2004 à 1,35 en 2050. Leur âge moyen à la maternité augmente un peu de 31,1 à 31,5 ans (c.f. graphiques G05 à G06). L'ICF des Européennes ne varie guère (1,47 en 2004 et 1,45 en 2050) et celui des femmes du reste du monde baisse de 2,21 à 1,75. L'âge moyen de ces dernières à la naissance de leur enfant augmente de 28,1 à 29,5, alors que pour les ressortissantes de l'EEE, il passe de 30,5 à 31,0.

- Hypothèse haute:
- Transformation de l'attitude de la société suisse face aux enfants et à la famille, dont la dimension sociale est mieux reconnue.
- Mise en place d'une politique familiale coordonnée et plus efficace à l'échelle nationale.
- Amélioration des possibilités de concilier vie familiale et activité professionnelle, grâce aux structures d'accueil pour les enfants, à la flexibilité dans l'organisation du travail (horaires plus souples, possibilité de travailler à domicile, etc.) et aux congés parentaux.
- La proportion des naissances hors mariage augmente en se rapprochant un peu du pourcentage observé actuellement en France.

Ces développements permettent une légère hausse du nombre moyen d'enfants par femme. L'ICF des femmes suisses peut ainsi augmenter jusqu'à 1,6 en 2050. Leur âge moyen à la maternité (AMM) baisse à 30,5 ans (c.f. graphiques G05 à G06). L'ICF des femmes de l'EEE augmente à 1,7 en 2050 et leur AMM baisse à 30,0 ans. L'ICF des femmes d'un pays hors EEE baisse légèrement à 2,1 et leur AMM augmente un peu à 28,5 ans.

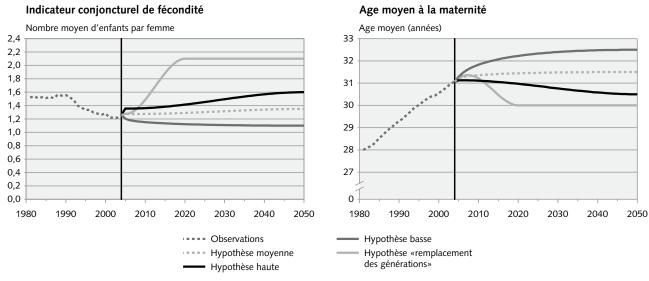
- Hypothèse basse:
- Statu quo en matière de politique familiale et des genres. Le caractère privé de la famille demeure très répandu au sein de la société suisse, alors que la dimension sociale des enfants et des rôles parentaux continue d'être sous-estimée.
- L'accès accru à la formation de niveau tertiaire et à des emplois hautement qualifiés et bien rémunérés permet aux femmes d'acquérir une plus grande autonomie, mais la concurrence entre activité professionnelle et vie familiale se renforce, surtout pour les femmes.
- La proportion de femmes désirant définitivement ne pas avoir d'enfants augmente.

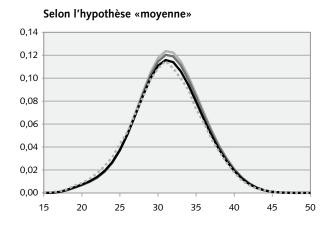
La fécondité continue de baisser légèrement. L'ICF des Suissesses baisse à 1,1 et leur âge moyen à la maternité augmente à 32,5 ans en 2050 (c.f. graphiques G05 à G06). L'ICF des Européennes diminue à 1,2 et leur AMM passe à 32,0 ans. L'ICF des femmes du reste du monde descend jusqu'à 1,4 et leur AMM monte jusqu'à 30,5 ans

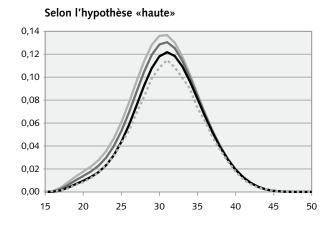
• Hypothèse remplacement des générations:
L'ICF de l'ensemble des femmes résidant en Suisse augmente et se stabilise dès 2020 à 2,1. Cette valeur correspond au nombre moyen d'enfants par femme nécessaire pour que l'effectif d'une population se stabilise lorsqu'il n'y a pas de migration et lorsque l'espérance de vie ne varie pas. Leur âge moyen à la maternité baisse, puis se stabilise à 30,0 ans dès 2020 (c.f. graphiques G05).

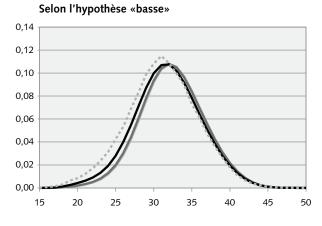
Evolution du nombre moyen d'enfants par femme et de l'âge moyen à la maternité des femmes de nationalité suisse selon les 3 hypothèses principales et l'hypothèse «remplacement des générations»

G 05











Source : OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

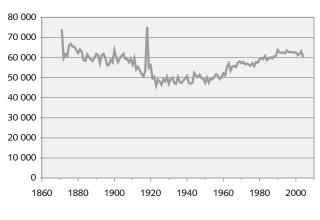
2.1.3 La mortalité

2.1.3.1 Evolution passée et situation actuelle de la mortalité

Depuis la fin du 19ème siècle, la baisse de la mortalité a été considérable en particulier pour les enfants de moins d'une année. Le taux de mortalité infantile est ainsi passé de 20% à 0,4% actuellement. L'espérance de vie à la naissance a pratiquement doublé pour les deux sexes au cours de cette période en passant pour les hommes de 39,1 ans en 1876 à 78,6 ans en 2004 et pour les femmes de 42,4 ans à 83,7 ans (c.f. graphique G08). L'espérance de vie à 65 ans des femmes a, quant à elle, plus que doublé en passant d'environ 9,5 ans à 21,5 ans. Celle des hommes est proche du doublement en passant de 9,2 ans à 18,1 ans (c.f. graphique G08). Il faut toutefois noter que le progrès pour les personnes âgées n'a véritablement débuté que depuis une soixantaine d'années grâce à la baisse de la mortalité due aux maladies cardio-vasculaires (2ème phase de la transition sanitaire).

Auparavant, la baisse de la mortalité est due avant tout à la diminution de la mortalité infantile et à la baisse de la mortalité due aux maladies infectieuses (1ère phase de la transition sanitaire). Au cours des années 1990, on observe un ralentissement du progrès de l'espérance de vie pour les femmes. Pour les hommes, au contraire, on constate un sursaut de l'accroissement de la durée de vie. L'écart entre les espérances de vie des femmes et des hommes qui avait augmenté au cours de presque tout le 20ème siècle s'est donc réduit durant cette dernière décennie. Malgré ce ralentissement de la baisse de la mortalité chez les femmes, leur espérance de vie reste parmi les plus élevées au monde. En ce qui concerne le nombre annuel de décès, on peut observer que c'est en 1918 que ce dernier a été le plus élevé dans l'histoire statistique suisse. On a ainsi compté plus de 75'000 décès lors de cette année dus en grande partie à la grippe espagnole. En 2004, le nombre de personnes décédées s'est élevé à près de 60'200 (cf. graphique G07).

Evolution du nombre de décès, de 1871 à 2004 G 07

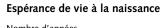


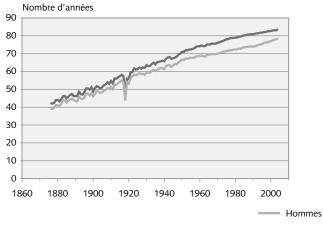
Source : OFS/BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

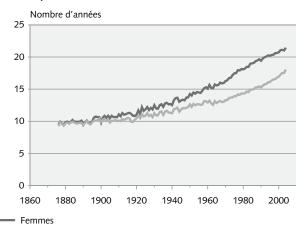
Evolution de l'espérance de vie des hommes et des femmes, de 1876 à 2004

G 08





Espérance de vie à 65 ans



Source : OFS/BEVNAT

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.1.3.2 Hypothese sur l'évolution future de la mortalité

Comme le notent F. Meslé et J. Vallin (2002), compte tenu de l'hétérogénéité de la population ainsi que des histoires individuelles et malgré la poursuite de la «rectangularisation»² de la courbe de survie au cours de ces dernières décennies, il serait tout à fait invraisemblable que tous les individus vivent jusqu'à cent ans et qu'ensuite ils meurent presque tous immédiatement. La courbe limite de survie devrait donc se situer quelque part entre l'actuelle et une parfaite «rectangularisation». Mais sur ce «quelque part», les opinions divergent. Certains démographes, comme J. Olshansky (2005), pensent que nous sommes en fait tout proches du maximum de la durée de vie moyenne humaine, d'autres, comme J. Duchêne et G.Wunsch (1990) sont plus optimistes en proposant une table de mortalité limite donnant une espérance de vie de 91,4 ans. Dans l'hypothèse d'une longévité humaine intangible, il serait difficile d'approcher 100 ans d'espérance de vie moyenne. Toutefois de nombreux indices rendent crédibles l'idée selon laquelle les progrès sanitaires récents sont peutêtre déjà en partie le reflet d'un ralentissement du vieillissement biologique et qu'il n'y a pas d'âge limite forcément intangible. En définitive, si, après la révolution cardio-vasculaire, tout porte à croire qu'une accélération des progrès de la lutte contre les cancers devrait permettre de parachever la deuxième phase de la transition sanitaire, celle du recul des maladies de dégénérescence en grande partie fondée sur la prévention des facteurs de risque, il est trop tôt pour savoir si une troisième phase est susceptible de voir le jour, grâce, par exemple, à une maîtrise des facteurs génétiques du vieillissement biologique. L'évolution de la mortalité observée lors de la dernière décennie (OFS, 2005a) nous pousse en tout état de cause à revoir à la hausse les hypothèses sur l'espérance de vie.

Les arguments justifiant les différentes hypothèses sont les suivants:

- Hypothèse de moyenne espérance de vie à la naissance:
- Prévention relativement efficace contre les accidents, le suicide et les maladies dégénératives.
- Pas d'apparition de nouvelles épidémies et maîtrise des nouvelles pathologies.
- Pas de révolution médicale majeure.
- Pas de restriction d'accès aux traitements médicaux.
 Les progrès médicaux réguliers, concernant avant tout

Les progrès médicaux réguliers, concernant avant tout les traitements des maladies cardio-vasculaire et des cancers, permettent aux espérances de vie de poursuivre leurs évolutions dans un premier temps selon les tendances actuelles et ensuite avec un amortissement régulier.

L'espérance de vie masculine à la naissance en 2050 est de 85,0 ans et l'espérance de vie féminine de 89,5 ans. A 65 ans, les hommes ont en 2050 une durée moyenne de vie de 22,5 ans et les femmes de 25,5 ans (c.f. graphiques G09 et G10).

- Hypothèses de haute espérance de vie à la naissance:
- Maîtrise accrue de la mortalité par la société: succès des mesures de prévention des accidents et des suicides, ainsi que des programmes de dépistage de maladies.
- Progrès importants en matière de technologie médicale permettant de réduire la létalité de certaines maladies, telles que le SIDA et les cancers, et de faire reculer l'âge auquel surgissent les maladies dégénératives.
- Accès très large à toutes les nouvelles technologies médicales, grâce à une situation économique favorable.

Des avancées importantes, concernant en premier lieu les traitements des cancers et des maladies cardio-vasculaires, ainsi qu'une évolution des modes de vie vers une réduction des comportements néfastes à la santé permettent aux espérances de vie de progresser au cours de ces prochaines années encore plus rapidement qu'auparavant. Par la suite, cette croissance rapide s'amortit peu à peu.

L'espérance de vie masculine à la naissance en 2050 est de 87,5 ans et l'espérance de vie féminine de 91,5 ans. A 65 ans, les hommes ont en 2050 une durée moyenne de vie de 24,5 ans et les femmes de 27,0 ans (c.f. graphiques G09 et G10).

Une courbe de survie est une représentation graphique de l'évolution, selon l'âge, d'un effectif de 100'000 personnes (par exemple) appartenant à une cohorte fictive qui serait soumises à chaque âge au risque de décéder d'une année ou d'une période donnée. La «rectangularisation» de cette courbe correspond à la convergence de cette dernière vers une ligne horizontale se terminant à un âge élevé par une ligne verticale. Cette dernière courbe correspond à une cohorte où toutes les personnes survivent jusqu'à un certain âges élevés et décèdent ensuite toutes à cet âge.

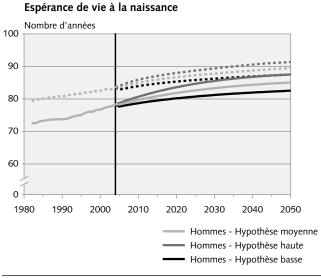
- Hypothèse de basse espérance de vie à la naissance:
- Ralentissement des progrès en matière de lutte contre la mortalité.
- Apparition de nouvelles épidémies, recrudescence de maladies quasiment éradiquées (exemple: tuberculose), développement de nouvelles pathologies liées à la dégradation de l'environnement et au mode de vie (obésité).
- Développement de pharmacorésistances rendant inefficaces certains médicaments essentiels pour le traitement des maladies infectieuses (OMS, 2001).
- Accès limité à certains traitements médicaux pour des raisons économiques.

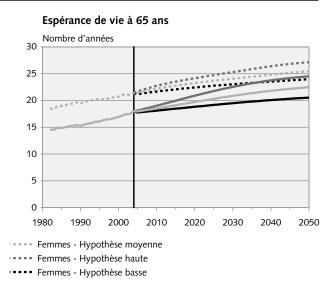
Un développement des comportements néfastes à la santé (tabagisme, alcoolisme, régime alimentaire déséquilibré, obésité, etc.) non accompagné de progrès médicaux importants ralentit les progrès des espérances de vie. L'accroissement des durées moyennes de vie devient de plus en plus modeste avec le temps.

L'espérance de vie masculine à la naissance en 2050 est de 82,5 ans et l'espérance de vie féminine de 87,5 ans. A 65 ans, les hommes ont en 2050 une durée moyenne de vie de 20,5 ans et les femmes de 24,0 ans (c.f. graphiques G09 et G10).

Evolution de l'espérance de vie des hommes et des femmes de nationalité suisse selon les 3 hypothèses principales, de 1982 à 2050

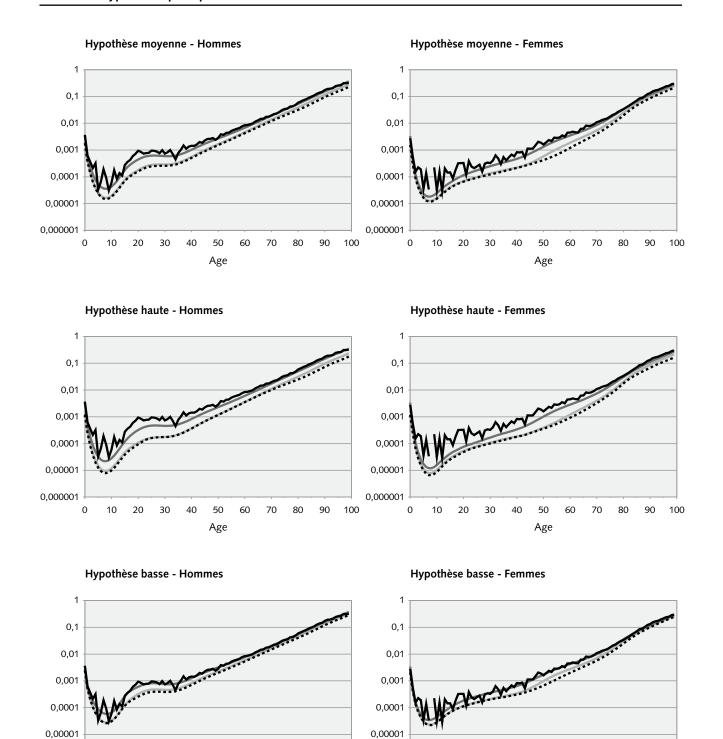
G 09





Source : OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

2006 OFS LES SCÉNARIOS DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA SUISSE 2005–2050



Source : OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

90 100

0,000001

Age

0,000001

Age

2.1.4 Les migrations

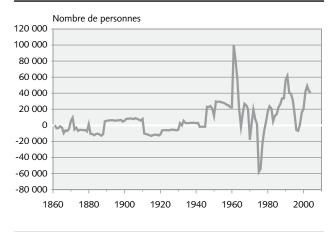
2.1.4.1 Evolution passée et situation actuelle des migrations

Le solde migratoire de la Suisse est négatif de 1872 à 1888 et de 1911 à 1930. La Confédération est donc un pays d'émigration lors de ces années. Il est cependant positif de 1889 à 1910 grâce à une certaine prospérité économique. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le solde migratoire est constamment positif, à l'exception des années 1965,1970, 1975 à 1978, 1996 et 1997. C'est entre 1961 et 1963 que le solde relatif est le plus important en dépassant 10 pour mille habitants (c.f. graphique G11). Au cours de ces soixante dernières années, on a pu observer de fortes fluctuations. Tout d'abord, une croissance irrégulière du solde de 1946 à 1961, un déclin rapide de 1962 à 1975, à nouveau une croissance de 1976 à 1991, une baisse de 1992 jusqu'en 1997 et ensuite une hausse se terminant en 2002 par une stabilisation avec une légère tendance à la baisse.

Dans le passé, l'évolution des migrations dépendait fortement de la conjoncture économique, mais elle pouvait également varier rapidement en raison d'autres paramètres: demandes d'asile dus à des conflits, facilitation des regroupements familiaux, développement du tourisme et des séjours professionnels à l'étrangers augmentant la fréquence des mariages avec des ressortissants étrangers, etc. Au cours de ces dernières années, c'est l'introduction de la libre circulation avec les pays de l'Union européenne qui a soutenu un solde migratoire commençant à s'essouffler (retour au pays des ressortissants italiens et espagnols). C'est spécialement l'augmentation de l'immigration des Allemands et des Portugais qui a permis cette reprise (c.f. graphique G12).

Solde migratoire, de 1860 à 2004

G 11

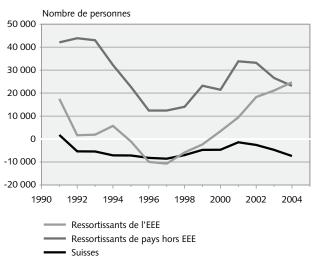


Source : OFS/ESPOP

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Solde migratoire des ressortissants de l'EEE, de pays hors EEE et des Suisses, de 1991 à 2004

G 12



Source : OFS/ESPOP&PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.1.4.2 Hypothèses sur l'évolution future des migrations

Pour les pays européens, certains facteurs classiques de migrations (Zlotnik, 2003) ne jouent déjà plus aucun rôle et d'autres vont peu à peu perdre de leur poids en raison d'une certaine convergence économique. Plusieurs études ont montré en fait que lors de l'élargissement de l'Union européenne, les flux migratoires qui suivaient l'élimination des restrictions pour les nouveaux membres étaient faibles. Il n'y aura ainsi pas une migration importante depuis les pays de l'UE vers la Suisse (Jaeger et al., 2005). Selon Y. Flückiger (2006), le nombre des ressortissants européens susceptibles d'émigrer vers la Suisse en provenance des 10 nouveaux pays de l'Union européenne, suite à l'extension de la libre circulation aux ressortissants de ces pays, devrait être très modeste. Les flux migratoires devraient même avoir tendance à se réduire au cours des prochaines années et les contingents devraient même rapidement ne plus jouer de rôle de contrainte. Par contre, pour les pays hors de l'Espace économique européen, ces facteurs pourraient conserver toute leur importance. Il faut toutefois noter que la nouvelle loi sur les étrangers est plus restrictive en ce qui concerne les migrations des ressortissants de pays hors de l'EEE en ne permettant qu'à une main d'œuvre qualifiée d'immigrer en Suisse.

Les arguments justifiant les différentes hypothèses sont les suivants.

- Hypothèse de solde migratoire moyen:
- Prolongement des tendances actuelles: l'extension de la libre circulation des personnes n'aura qu'un effet passager sur l'immigration des ressortissants des nouveaux pays de l'UE.
- Système de contingentement pour les ressortissants des pays hors EEE: sélection selon le niveau de qualification.

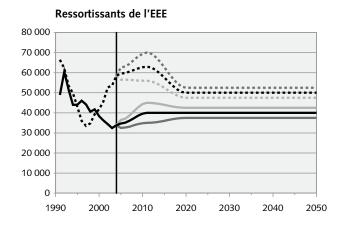
Le solde migratoire des ressortissants de l'EEE, après une certaine stabilité au cours des prochaines années en raison de la libre circulation, baisse à nouveau dès 2012 et se stabilise à une valeur moyenne de +10'000 en 2020. De même, celui des ressortissants hors EEE converge vers +10'000 et reste en moyenne à cette valeur dès 2020. Alors que celui des Suisses remonte à -5000 (c.f. graphiques G13 à G15).

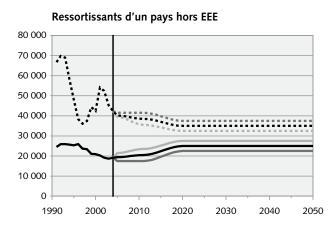
- Hypothèse de solde migratoire haut:
- Renforcement de l'attrait de la place économique suisse incitant davantage de ressortissants des pays de l'EEE à venir travailler et s'établir en Suisse.
- Plus grande ouverture du marché du travail suisse à la main-d'oeuvre étrangère provenant des pays hors EEE, afin de compenser la diminution de la population active.
- L'attrait de la place économique suisse et la diminution de la population active limitent les départs des Suisses vers l'étranger et incitent les expatriés à revenir en Suisse.

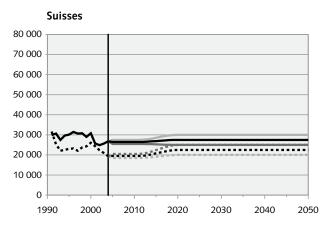
Le solde migratoire des ressortissants de l'EEE, après une légère augmentation jusqu'en 2011, baisse et se stabilise à une valeur moyenne de +15'000 en 2020. De même, celui des ressortissants hors EEE converge vers +15'000 et reste en moyenne à cette valeur dès 2020. Alors que celui des Suisses devient nul (c.f. graphiques G13 à G15).

- Hypothèse de solde migratoire bas:
- Diminution de l'attrait socio-économique de la Suisse conduisant à la baisse du nombre d'immigrations des ressortissants des pays de l'EEE et des ressortissants des pays hors EEE.
- La diminution du niveau socio-économique incite un plus grand nombre de Suisses à chercher du travail en Europe et dans le reste du monde.

Le solde migratoire des ressortissants de l'EEE baisse immédiatement et se stabilise à une valeur moyenne de +5000 en 2020. De même, celui des ressortissants hors EEE converge vers +5000 et reste en moyenne à cette valeur dès 2020. Alors que celui des Suisses descend à -10'000 (c.f. graphique G13 à G15).







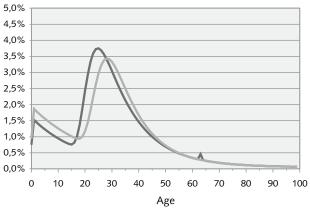
Immigrations - Hypothèse moyenne
Immigrations - Hypothèse haute
Immigrations - Hypothèse basse
Emigrations - Hypothèse moyenne
Emigrations - Hypothèse haute
Emigrations - Hypothèse basse

Ressortissants de l'EEE 5,0% 4,5% 4,0% 3,5% 3,0% 2,5% 2,0% 1,5% 1,0% 0,5% 0,0% 40 50 60 70 80 100 0 10 20 30 90

Age

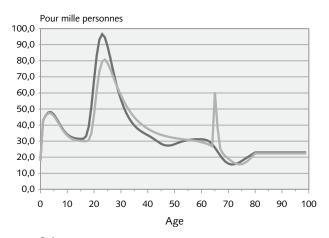
Ressortissants d'un pays hors EEE 5,0% 4,5% 4,0% 3,5% 3,0% 2,5% 2,0% 1,5% 1,0% 0,5% 0,0% 50 40 80 100 0 10 20 30 60 70 90 Age

Suisses

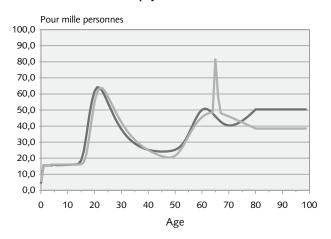




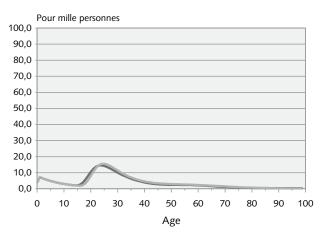
Ressortissants de l'EEE



Ressortissants d'un pays hors EEE



Suisses



Hommes
Femmes

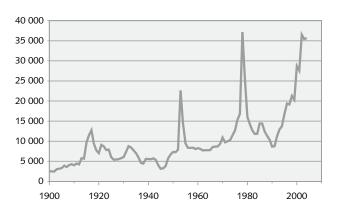
2.1.5 Les acquisitions de la nationalité suisse

2.1.5.1 Evolution passée et situation actuelle des acquisitions de la nationalité

Depuis le début du 20ème siècle et jusque dans les années 1970, le nombre d'acquisitions de la nationalité suisse n'a que rarement dépassé les 10'000 par années (c.f. graphique G16). On peut cependant observer deux fluctuations très importantes lors de cette période: l'augmentation de 1953 et 1954 provoquée par la réintégration à la nationalité suisse des femmes nées Suissesses, mais mariées à un étranger (jusqu'à cette date, ces femmes perdaient la nationalité suisse au moment du mariage), l'augmentation en 1978 et 1979 due à la reconnaissance de la citoyenneté suisse pour les enfants nés de femmes de nationalité suisse mariées à un étranger.

La modification de la loi sur la nationalité, entrée en vigueur le 1er janvier 1992, facilitant l'acquisition de la nationalité suisse pour les ressortissant(e)s étrangers mariés à un Suisse ou une Suissesse, explique en partie l'augmentation au cours des années 1990 du nombre d'acquisitions. Les bénéficiaires étaient principalement des hommes mariés à une femme de nationalité suisse, les femmes de nationalité étrangère qui se mariaient à un homme de nationalité suisse avaient en effet avant cette loi automatiquement la nationalité suisse. Cependant, ce changement législatif n'explique pas l'ensemble de cette augmentation des acquisitions durant cette période. Par volonté de s'intégrer à leur population d'accueil, un nombre croissant de personnes immigrées ont demandé la naturalisation (Wanner, 1997). Ainsi, tant pour les hommes que pour les femmes, le nombre et le taux de naturalisations ordinaires ont fortement aug-

Evolution des acquisitions de la nationalité suisse, de 1900 à 2004 G 16



Source : OFS/PETRA

© Office fédéral de la statistique (OFS)

menté jusqu'à aujourd'hui. En 2005, le nombre d'acquisitions dépasse les 38'000 personnes, une valeur qui n'avait jamais été atteinte auparavant.

2.1.5.2 Hypothèses sur l'évolution future des acquisitions de la nationalité suisse

Il existe deux type de naturalisation : la naturalisation facilitée principalement à la suite d'un mariage avec un Suisse ou une Suissesse et la naturalisation ordinaire. La procédure de naturalisation ordinaire est à trois niveaux : commune, canton et Confédération. Cette dernière n'a pas la compétence d'imposer une naturalisation à un canton ou une commune. En revanche, la naturalisation n'est valable que si une autorisation fédérale est obtenue. Dans un rapport concernant les questions en suspens dans le domaine de la nationalité (ODM, 2006), l'Office fédéral des migrations recommande aux cantons d'introduire dans leur droit interne des facilités de naturalisation étendues pour les étrangers de la deuxième et de la troisième génération. Il préconise également une simplification de la procédure et la réduction du délai de résidence nécessaire pour pouvoir faire une demande de naturalisation. Enfin en ce qui concerne la double nationalité, il recommande de ne pas modifier le droit en vigueur qui l'admet.

Les arguments justifiant les différentes hypothèses sont les suivants.

- Hypothèse moyenne:
- Intérêt plus faible à acquérir la nationalité suisse en raison du peu d'avantage que cela offre depuis la libre circulation entre la Suisse et l'UE.
- Nouvelle possibilité d'avoir la double nationalité pour certain ressortissant de l'EEE augmentant légèrement la demande de ces derniers.
- Augmentation des demandes de naturalisation par les ressortissants de pays hors EEE par souci de sécurité en raison de la nouvelle loi sur les étrangers restreignant les immigrations en Suisse aux personnes qualifiées.

Le nombre d'acquisition de la nationalité suisse des ressortissants de l'EEE se stabilise immédiatement à une valeur moyenne de 10'000. Celui des ressortissants de pays hors EEE augmente jusqu'à 30'000, puis baisse à 20'000, avant de diminuer légèrement à un peu plus de 15'000 en raison d'un nombre moins en moins important de personnes provenant d'un pays hors EEE et résidant depuis longtemps en Suisse (c.f. graphiques G17 et G18).

- Hypothèse haute:
- Procédure facilitée pour les ressortissants étrangers de la 2ème et la 3ème génération.
- Harmonisation dans tout le pays des coûts et des procédures.
- Forte attractivité de la nationalité suisse pour les ressortissants de pays hors EEE pour des raisons politiques et due à une situation socio-économique favorable.

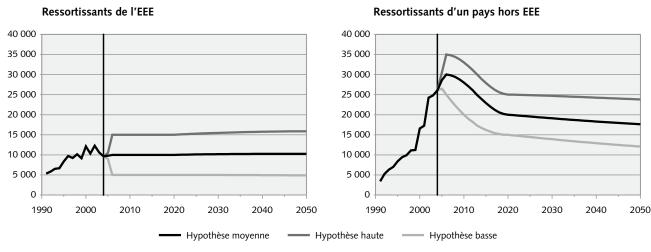
Le nombre d'acquisition de la nationalité suisse des ressortissants de l'EEE se stabilise à une valeur moyenne de 15'000. Celui des ressortissants de pays hors EEE augmente jusqu'à 35'000, puis baisse et se stabilise à un peu moins de 25'000 (c.f. graphiques G17 et G18).

- Hypothèse basse:
- Baisse de l'attractivité socio-économique de la Suisse entraînant une baisse de l'intérêt pour les ressortissants des pays de l'EEE à se naturaliser.
- Faible attractivité de la nationalité suisse pour la main d'oeuvre qualifiée provenant des pays hors EEE plus mobile qu'auparavant.

Le nombre d'acquisition de la nationalité suisse des ressortissants de l'EEE se stabilise à une valeur moyenne de 5'000. Celui des ressortissants de pays hors EEE baisse d'abord à 25'000, ensuite diminue rapidement à 15'000, puis décroît plus faiblement, mais régulièrement en raison de la baisse du nombre de ressortissants de pays hors EEE en Suisse (c.f. graphiques G17 et G18).

Evolution des acquisitions par nationalité selon les 3 hypothèses, de 1991 à 2050

G 17

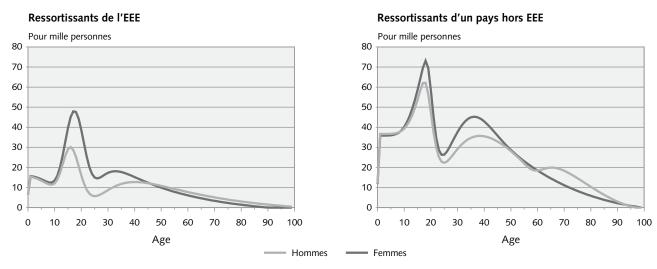


Source : OFS/SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Quotients d'acquisition de base par âge selon le sexe et le groupe de nationalités, de 2005 à 2050

G 18



Source : OFS/SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.1.6 Les scénarios et les variantes

2.1.6.1 3 scénarios de bases et 2 scénarios alternatifs

La combinaison des hypothèses moyennes constitue: le scénario A-00-2005 «moyen», la combinaison des hypothèses hautes: le scénario B-00-2005 «haut», et la combinaison des hypothèses basses: le scénario C-00-2005 «bas».

Le scénario «moyen» est le scénario de référence de cette série de projection. Il correspond à l'évolution jugée comme la plus plausible pour ces prochaines décennies. Les scénarios «haut» et «bas» donnent, quant à eux, une fourchette plausible pour l'effectif de la population.

En plus de ces 3 scénarios de base, deux autres scéna-

rios alternatifs sont calculés:
le scénario D-00-2005 «vieillissement accentué», et
le scénario E-00-2005 «vieillissement atténué».
Le premier de ces scénarios ne se distingue du scénario
«bas» que par l'utilisation de l'hypothèse «haute espérance de vie à la naissance» pour la mortalité et le second ne se distingue du scénario «haut» que par l'utilisation de l'hypothèse «basse espérance de vie à la
naissance» pour la mortalité. Ces deux scénarios permettent de déterminer des limites inférieures et supérieures

probables pour le rapport de dépendance des personnes

2.1.6.2 Variantes du scénario «moyen»

Les variantes du scénario de référence ont été établies en modifiant à chaque fois les hypothèses d'une seule composante de l'évolution démographique: fécondité, mortalité et migrations. Ces variantes sont calculées dans le but d'étudier l'influence de chaque composante démographique sur l'évolution de la population et sur l'évolution des différents indicateurs décrivant l'état de cette dernière (c.f. tableau T7).

Les variantes A-01-2005 «fécondité plus forte», A-02-2005 «fécondité plus faible» et A-03-2005 «remplacement des générations», permettent d'analyser l'influence de la fécondité sur l'évolution de la population.

Les variantes A-04-2005 «plus haute espérance de vie à la naissance», A-05-2005 «plus basse espérance de vie à la naissance» et A-06-2005 «plus aucun progrès de l'espérance de vie à la naissance» permettent d'analyser l'influence de la mortalité sur l'évolution de la population.

Les variantes A-07-2005 «solde migratoire plus élevé», A-08-2005 «solde migratoire nul» et A-09-2005 «mondialisation des migrations» permettent d'analyser l'influence des migrations sur l'évolution de la population.

Même si les variantes A-03-2005, A-06-2005 et A-09-2005 utilisent des hypothèses extrêmes, elles restent d'un grand intérêt. Elles permettent en effet de montrer que certaines évolutions démographiques,

T6* Récapitulatif des hypothèses en 2050

âgées (c.f. tableau T6).

Scénarios	Nationalité	Fécondité		Mortalité		Immigrations	Emigrations	Acquisitions
		ICF	AMM	e ₀ masc.	e _o fém.			en 2020*
A-00-2005	Suisse	1,35	31,5	85,0	89,5	22 500	27 500	+30 000
	EEE	1,45	31,0	85,0	89,5	50 000	40 000	-10 000
	Hors EEE	1,75	29,5	85,0	89,5	35 000	25 000	-20 000
B-00-2005	Suisse	1,60	30,5	87,5	91,5	25 000	25 000	+40 000
	EEE	1,70	30,0	87,5	91,5	52 500	37 500	-15 000
	Hors EEE	2,10	28,5	87,5	91,5	37 500	22 500	-25 000
C-00-2005	Suisse	1,10	32,5	82,5	87,5	20 000	30 000	+20 000
	EEE	1,20	32,0	82,5	87,5	47 500	42 500	-5 000
	Hors EEE	1,40	30,5	82,5	87,5	32 500	27 500	-15 000
D-00-2005	Suisse	1,10	32,5	87,5	91,5	20 000	30 000	+20 000
	EEE	1,20	32,0	87,5	91,5	47 500	42 500	-5 000
	Hors EEE	1,40	30,5	87,5	91,5	32 500	27 500	-15 000
E-00-2005	Suisse	1,60	30,5	82,5	87,5	25 000	25 000	+40 000
	EEE	1,70	30,0	82,5	87,5	52 500	37 500	-15 000
	Hors EEE	2,10	28,5	82,5	87,5	37 500	22 500	-25 000

^{*} taux brut d'acquisitions de la nationalité constant à partir de 2020

Source: OFS/SCENARIO

T7* Hypothèses des variantes

Variantes	Hypothèses modifiées
A-01-2005 «fécondité plus forte»	Fécondité: hypothèse haute
A-02-2005 «fécondité plus faible»	Fécondité: hypothèse basse
A-03-2005 «remplacement des générations»	Fécondité: 2,1 enfants par femmes dès 2020 pour toutes les nationalités
A-04-2005 «plus haute espérance de vie à la naissance» A-05-2005 «plus basse espérance de vie à la naissance» A-06-2005 «plus aucun progrès de l'espérance de vie à la naissance»	Mortalité: hypothèse haute espérance de vie à la naissance Mortalité: hypothèse basse espérance de vie à la naissance Mortalité: quotients de mortalité stabilisés aux valeurs observées en 2004
A-07-2005 «solde migratoire élevé» A-08-2005 «solde migratoire nul» A-09-2005 «mondialisation des migrations»	Migrations: hypothèse de solde migratoire haut Migrations: hypothèse de solde migratoire bas Migrations: solde migratoire nul pour les ressortissants de l'EEE dès 2020 et solde migratoire de 30'000 pour les ressortissants de pays hors EEE dès 2020, hypothèse de solde migratoire moyen pour les Suisses

Source: OFS/SCENARIO

comme le vieillissement accéléré de la population au cours des prochaines décennies, sont inéluctables même dans le cas de changement fondamentaux comme un nouveau baby-boom, une dégradation des conditions sanitaires ou une transformation radicale de la politique migratoire de la Suisse.

2.2 Résultats

2.2.1 Evolution de la population

2.2.1.1 Evolution de la population totale

Selon le scénario «moyen», la population résidante permanente de la Suisse pourrait augmenter encore jusqu'en 2036 et passerait ainsi de 7'415'000 à 8'162'000 de personnes, soit une croissance de 10%. A partir de cette date le solde naturel négatif deviendrait plus important que le solde migratoire positif et la population commencerait à diminuer. En 2050, la population ne s'élèverait alors plus qu'à 8'061'000. L'accroissement entre le 1.1.2005 et le 31.12.2050 serait en définitive de 8,7%. Le scénario «haut» montre qu'avec une fécondité légèrement plus forte, un accroissement des espérances de vie un peu plus important et un solde migratoire moyen plus élevé, la population de la Suisse pourrait augmenter continuellement jusqu'en 2050. Selon ce scénario, elle atteindrait 9'659'000 résidents permanents en 2050. Inversement, si la fécondité poursuivait sa baisse, si les espérances de vie augmentaient moins rapidement et si le solde migratoire total devenait nul, la population pourrait décroître dès 2015 après avoir atteint 7'565'000 personnes en 2014. En 2050, elle ne s'élèverait ainsi

dans le scénario «bas» qu'à 6'529'000 personnes (c.f. graphique G19).

Les différentes variantes calculées nous permettent d'observer que ce sont les hypothèses de migrations qui ont l'impact le plus important sur l'effectif total de la population en 2050 (8'911'000 pour la variante «solde migratoire élevé» et 7'204'000 pour la variante «solde migratoire nul»), soit environ 10,5% de plus ou de moins que le scénario «moyen». Ensuite ce sont les hypothèses de fécondité (8'535'000 pour la variante «fécondité plus forte» et 7'575'000 pour la variante «fécondité plus faible»), une différence de plus ou moins 6%, et enfin en dernier lieu les hypothèses de mortalité (8'295'000 pour la variante «plus haute espérance de vie à la naissance» et 7'824'000 pour la variante «plus basse espérance de vie à la naissance»), seulement près de 3% d'écart. Il faut toutefois noter que c'est la variante «remplacement des générations» qui possède l'effectif le plus élevé des variantes en 2050 (9'588'000), mais une forte augmentation de la fécondité faisant croître le nombre moyen d'enfants par femme à 2,1 dès 2020 paraît peu crédible. Il est également intéressant de constater qu'une stagnation des quotients de mortalité aux valeurs actuelles sur toute la période de projection, comme dans la variante A-06-2005, réduirait la population d'environ 500'000 personnes en 2050 par rapport au scénario

Les évolutions divergentes des 3 scénarios de base sont dues aux variations relativement différentes des diverses composantes de l'évolution démographiques (c. f. graphique G20). Dans le scénario A-00-2005, l'accroissement positif de la population entre 2004 et 2050 est dû exclusivement au solde migratoire égal à 15'000 dès

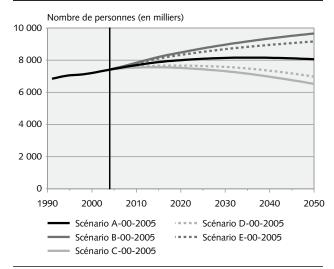
2020, l'accroissement naturel étant en définitif négatif pour l'ensemble de cette période. Le solde naturel du scénario A-00-2005, qui s'élève en 2004 à près de 13'000, devient en effet négatif dès 2025. En 2050, il se réduit à -27'000. Dans les 2 autres scénarios de base, le solde naturel devient également négatif, mais selon des calendriers très différents. Ainsi dans le scénario «haut», le nombre de décès ne dépasse le nombre de naissance qu'à partir de 2047, alors que dans le scénario «bas» l'excédent des naissances sur les décès se transforme dès 2007 en excédent des décès sur les naissances. En 2050, le solde naturel se monte à -3000 dans le scénario B-00-2005 et à -47'000 dans le scénario C-00-2005. Malgré un solde naturel restant positif sur presque la totalité de la période, l'accroissement total de la population pour le scénario B-00-2005 est dû à 85% au solde migratoire qui se stabilise à +30'000 dès 2020. Par contre, la décroissance de la population dans le scénario C-00-2005 est due seulement au solde naturel. Le solde migratoire est en effet positif au début de la période de projection et stagne à zéro à partir de 2020.

La diminution du solde naturel, que l'on observe dans l'ensemble des scénarios, est due en grande partie à la structure par âge de la population. En raison de la stabilité projetée du niveau de la fécondité, l'évolution du nombre de naissance dépend avant tout de l'effectif des femmes âgées de 15 à 49 ans, en fait, plus spécifiquement des femmes de 25 à 34 ans, âges où les taux de fécondité sont les plus élevés. Malgré un niveau ne permettant pas le remplacement des générations, le nombre d'enfants nouveau-né peut ainsi rester stable ou même augmenter si le nombre de femmes en âge d'être féconde croît assez rapidement. Dans le scénario «moyen», après une diminution initiale de 73'000 à 70'500, les naissances augmentent à nouveau dès 2010 jusqu'à 72'000 en 2018 et ensuite reprennent leur baisse sans interruption pour atteindre moins de 65'000 en 2050. On constate en effet que le nombre de femmes de 25 à 34 ans passe de 499'000 en 2005 à 527'000 en 2017 puis diminue régulièrement jusqu' à environ 459'000 en 2050. Dans le scénario «haut», le nombre

de naissances augmente dès 2007 pour atteindre plus de 91'000 en 2050, avec cependant une longue stagnation entre 2020 et 2040. Dans le scénario «bas», les naissances sont en diminution dès le début de la projection et descendent en dessous de 43'000 en 2050. Cela constitue probablement une limite inférieure. A titre de comparaison, si la fécondité augmente jusqu'au niveau de remplacement, comme dans le scénario A-03-2005, ce chiffre pourrait atteindre les 120'000 en 2050.

Au cours des prochaines décennies, les décès vont augmenter quelle que soit l'hypothèse de mortalité envisagée. La raison de cette évolution est l'arrivée des générations très nombreuses nées lors du baby-boom à des âges élevés où le risque de décéder est important. Dans le scénario A-00-2005, le nombre de décès qui s'élève à 60'200 en 2004 augmente ainsi régulièrement pour atteindre 92'200 en 2050. A cette date, leur nombre devrait se situer entre 85'000 (D-00-2005) et 101'000 (E-00-2005). On peut noter que dans la variante A-06-2005 ce nombre se monterait à 103'600 en 2050.

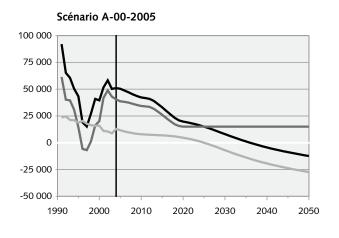
Evolution de la population selon les 3 scénarios de base et les 2 scénarios alternatifs, de 1991 à 2050 G 19

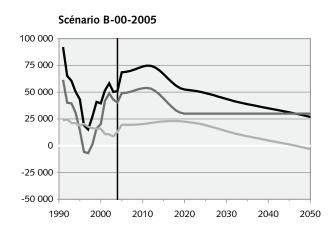


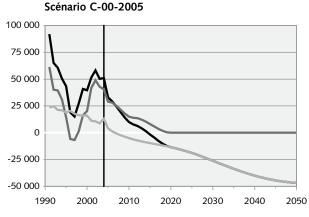
Source : OFS/SCENARIO

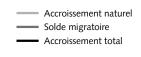
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Accroissement naturel, solde migratoire et accroissement total selon les 3 scénarios de base, de 1991 à 2050









Source : OFS/SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.2.1.2 Evolution de la population ventilée selon la nationalité

Selon le scénario «moyen», la population de nationalité suisse augmente jusqu'en 2037. Elle passe ainsi de 5'890'000 en 2004 à la valeur maximale de 6'454'000. En 2050, le nombre de ressortissants suisses s'élève à 6'381'000 (c.f. graphique G21). Le solde naturel et le solde migratoire des Suisses étant négatifs au cours de toute cette période, cet accroissement est dû exclusivement aux acquisitions de la nationalité suisse (c.f. graphique G22). En 2050, le nombre de Suisse devrait en définitive se situer entre 5'038'000 (C-00-2005) et 7'771'000 (B-00-2005). Cette population représente près de 80% de la population totale, son évolution est donc très proche de celle de cette dernière. Toutefois, comme évoqué ci-dessus, son accroissement dépend avant tout de l'évolution du nombre de naturalisation. Ainsi, une baisse de l'intérêt à devenir suisse pourrait

précipiter la chute de l'effectif de la population de nationalité suisse.

Selon le scénario A-00-2005, la population de nationalité étrangère augmente de 1'525'000 en 2004 à 1'728'000 en 2020, puis diminue jusqu à 1'680'000 en 2050 (c.f. graphique G21). La fourchette des valeurs probables en 2050 pour l'effectif total de la population étrangère s'étend de 1'491'000 (C-00-2005) à 1'889'000 personnes (B-00-2005). C'est cependant pour la variante A-09-2005, impliquant une mondialisation des migrations, c'est-à-dire, un solde migratoire plus élevé pour les ressortissants de pays hors EEE, que l'on trouve la population étrangère la plus nombreuse, plus de 2 millions de personnes en 2050. Les acquisitions de la nationalité suisse jouent un rôle important dans l'évolution de cette population en limitant son accroissement (c.f. graphique G22). Pour l'ensemble des scénarios et des variantes, le pourcentage de résidents de nationalité étrangère dans la population totale varie entre 19% et

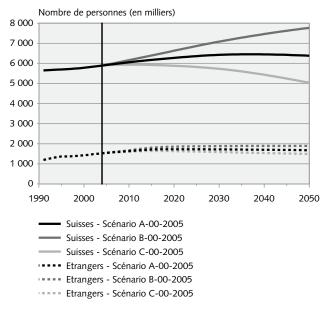
23%. Selon le scénario de référence, le pourcentage d'étrangers en 2050 est de près de 21%. Il ne s'élève jamais au-delà de 22% sur toute la période. C'est pour la variante A-09-2005 que l'on trouve la proportion d'étranger la plus élevée en 2050 (23%). Il est intéressant de noter que dans le scénario C-00-2005 et la variante A-08-2005 «solde migratoire nul», les pourcentages sont respectivement de 22,8% et de 22,5%. Les soldes migratoires des étrangers étant pourtant relativement bas dans ces projections, cela indique que cette proportion dépend autant de l'évolution future de la population de nationalité suisse que du nombre de naturalisation et du solde migratoire des ressortissants étrangers.

La population de l'EEE résidant en Suisse passe dans le scénario «moyen» de 879'000 en 2004 à 1'121'000 en 2045 et ensuite diminue légèrement à 1'120'000 en 2050. Cette population se situe entre 985'000 et 1'248'000 en 2050 selon les scénarios «bas» et «haut». On peut noter que dans la variante A-09-2005, cette population ne s'élève qu'à 962'000 personnes.

Le nombre de ressortissants de pays hors EEE baisse de 646'000 en 2004 à 560'000 en 2050 selon le scénario «moyen». Les restrictions d'immigration conjuguées aux acquisitions de la nationalité suisse entraînent en effet rapidement la décroissance de cette population. Elle doit ainsi selon les résultats des scénarios «bas» et «haut» très probablement se situer entre 506'000 et 641'000 en 2050. En cas d'une mondialisation des migrations, elle peut toutefois à cette même date se monter à plus d'un million.

Le pourcentage de ressortissants de pays hors EEE dans la population étrangère est passée de moins de 30% en 1991 à près de 43% en 2002. Lors de ces deux dernières années, cette proportion a toutefois commencé à baisser. Dans le scénario «moyen», cette baisse se poursuit et, en 2050, les non Européens représentent exactement le tiers de la population étrangère. Pour l'ensemble des scénarios et des variantes, à l'exception de

Evolution des populations suisse et de nationalité étrangère selon les 3 scénarios de base G 21

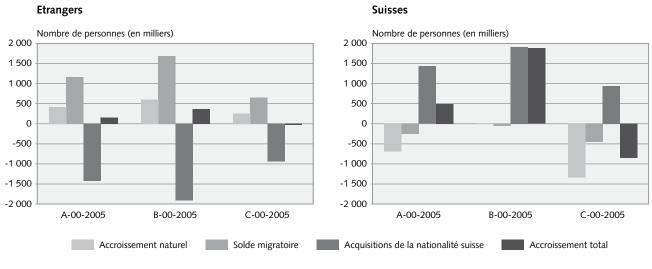


Source : OFS/SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Décomposition de la variation de 2005 à 2050 en fonction des accroissements naturels, des soldes migratoires et des acquisitions de la nationalité suisse

G 22

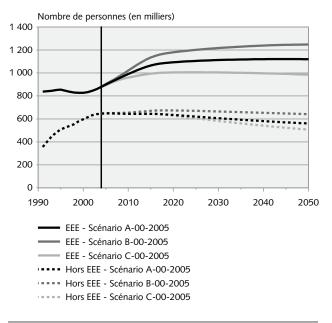


Source : OFS/SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution de la population de l'EEE et hors EEE selon les 3 scénarios de base, de 1991 à 2050





Source : OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

A-09-2005, ce pourcentage se situe entre 32% et 35% en 2050. Dans la variante «mondialisation des migrations», les personnes d'un pays hors de l'Espace économique européen représentent en 2050 52% de la population étrangère en Suisse.

2.2.2 Evolution de la structure par âge de la population

2.2.2.1 Evolution de la pyramide des âges et des groupes d'âges principaux

Au cours des cinquante prochaines années, la pyramide des âges se transforme. Le sapin devient une sorte d'urne. On peut observer distinctement la montée régulière du pic de la génération 1964 sur les « pyramides » des quatre prochaines décennies (c.f. graphique G24). Ce sommet ne disparaît vraiment qu'à partir de 2050. Les générations les plus nombreuses du baby-boom atteignent en effet lors de cette période des âges élevés où la mortalité devient importante et s'éteignent ainsi rapidement. C'est bien la structure par âge actuelle de la population qui conditionne en grande partie l'évolution prochaine de la population et son vieillissement. Ainsi les personnes qui avaient entre 35 et 45 ans en 2005 appartiennent aux générations les plus nombreuses jamais observées en Suisse. Dès 2025, elles prennent leur retraite. Le nombre de retraités augmente ainsi très rapidement

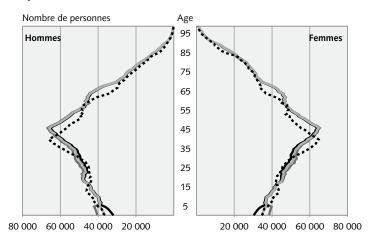
jusqu'en 2035. En raison des progrès de l'espérance de vie, la population de 65 ans ou plus se stabilise alors durant une longue période. Il est intéressant de noter que c'est en 2029 que le nombre de nouveaux retraités est potentiellement le plus important. C'est en effet lors de cette année que les personnes nées en 1964 atteignent 65 ans (113'000 sur les 131'000 qui ont fêté leur 40 ans en 2004 selon le scénario A-00-2005).

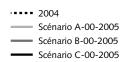
Selon le scénario «moyen», la proportion des enfants et des adolescents (0-19 ans) dans la population totale diminue de 22% en 2004 à 17% en 2050, alors que le pourcentage de personnes en âge d'être à la retraite (65 ans ou plus) augmente de 16% à 28% au cours de la même période. C'est déjà en 2017 que le pourcentage et donc le nombre de personne de plus de 64 ans atteint et dépasse celui des personnes de moins de 20 ans.

L'effectif des personnes de moins de 20 ans diminue régulièrement dès le début de la projection selon le scénario A-00-2005. Il passe ainsi de 1'639'000 actuellement à 1'397'000 à la moitié de ce siècle, soit une baisse de près de 15% (c.f. graphique G25). La croissance ou la décroissance de cette population dépend fortement de l'évolution de la fécondité, mais également des migrations. La tendance est plutôt à la baisse, puisque la variation entre 2004 et 2050 se situe, selon les scénarios C-00-2005 et B-00-2005, entre -39% et seulement +13%. En cas d'une hausse rapide de la fécondité comme dans la variante A-03-2005, l'augmentation au cours de cette période pourrait avoisiner les 38%.

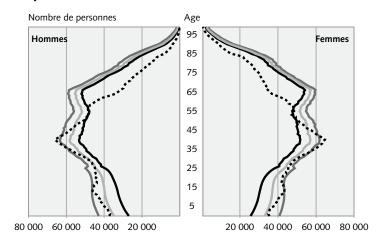
La population de 20 à 64 ans, qui s'élève à 4'602'000 en 2004, a de fort risque de diminuer au cours des futures décennies. Selon le scénario de référence A-00-2005, elle augmente d'un peu plus de 250'000 personnes jusqu'en 2018, soit près de 6%, puis diminue régulièrement et ne se monte plus qu'à 4'415'000 en 2050, une baisse de 4% par rapport à 2004 (c.f. graphique G26). Selon les scénarios C-00-2005 et B-00-2005, le nombre de personne en âge de travailler en 2050 se situe entre 3'643'000 et 5'174'000, autrement dit, la variation de ce groupe d'âge jusqu'en 2050 peut aussi bien être une diminution de près de 21% qu'une augmentation de plus de 12%. Il est intéressant de noter que parmi les neuf variantes celle qui correspond à l'augmentation la plus forte de cette population en 2050 n'est pas comme on pourrait le croire la variante A-07-2005 «solde migratoire élevé», mais la variante A-03-2005 «remplacement des générations». La population en âge d'être active vieillit d'une manière certaine durant cette période. Selon le scénario «moyen», la proportion des 50-64 ans qui

Pyramide au 31 décembre 2010





Pyramide au 31 décembre 2030





Pyramide au 31 décembre 2050



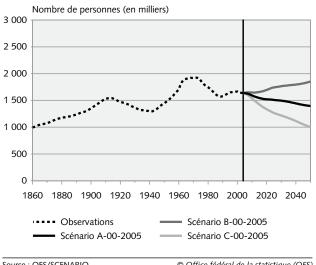


Source : OFS/ESPOP © Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution du nombre de 0-19 ans selon les 3 scénarios de base, de 1860 à 2050

Evolution du nombre de 20-64 ans selon les G 25 3 scénarios de base, de 1860 à 2050

G 26



Nombre de personnes (en milliers) 5 000 4 000 3 000 2 000 1 000 1860 1880 1900 1920 1940 1960 1980 2000 2020 2040 · • • • Observations Scénario B-00-2005 Scénario A-00-2005 Scénario C-00-2005

Source : OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

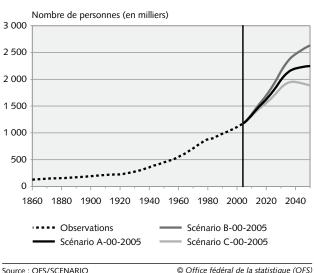
Source : OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

représente 29,9 % de cette population en 2004 en représente 35,3% en 2050. Quel que soit le scénario, ce pourcentage augmente est se situe entre 33,8% (E-00-2005) et 37,1% (D-00-2005) en 2050. On peut toutefois relever que pour la variante A-03-2005, il ne s'élève qu'à 31,6 % à cette date et diminue depuis déjà 2023, alors que pour toutes les autres variantes et scénarios la baisse de cette proportion ne débute pas avant 2045.

L'évolution de la population âgée est très différente de celle de la population des enfants et des adolescents. En effet, le nombre de personnes de 65 ans ou plus augmente entre 2004 et 2050 de plus de 90% dans le scénario A-00-2005 et passe ainsi de 1'174'000 à 2'249'000 (c.f. graphique G27). L'augmentation réelle devrait se situer très probablement entre 60% (C-00-2005) et 124% (B-00-2005). Au cas où l'espérance de vie ne progresserait plus, l'augmentation atteindrait au moins 54% (A-06-2005). La hausse des personnes en âge d'être à la retraite est en effet due principalement à la structure par âge de la population, mais un progrès important de l'espérance de vie ou une migration nette assez élevée peut accentuer cet accrois-

De même, en raison de l'augmentation probable de l'espérance de vie et de la structure par âge actuelle de la population de la Suisse, le nombre de personnes de 80 ans ou plus progresse fortement durant la période proje-

Evolution du nombre des 65 ans ou plus selon les 3 scénarios de base, de 1860 à 2050 G 27



tée. Il passe ainsi de 328'000 en 2004 (4% de la population totale) à 942'000 en 2050 (12%). Selon le scénario «haut», ce nombre pourrait même atteindre 1'156'000, soit plus qu'un triplement, alors que dans le scénario «bas», il atteindrait 759'000, ce qui constitue tout de même plus qu'un doublement. Il faut noter que dans le cas où la mortalité stagnait au niveau actuel comme dans la variante A-06-2005, ce nombre atteindrait quand même 629'000.

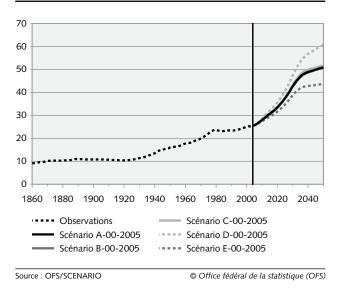
2.2.2.2 Evolution des rapports de dépendance et de l'âge médian

Le rapport de dépendance des personnes âgées, c'est-àdire, le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, est un très bon indicateur du vieillissement de la population. En 2004, il se monte à 25,5 personnes en âge d'être à la retraite pour 100 personnes en âge de travailler. Au cours des prochaines décennies ce rapport augmente très rapidement. En 2050, il atteint la valeur de 50,9 pour le scénario A-00-2005, soit une personne à la retraite pour deux personnes en âge de travailler (c.f. graphique G28). Selon les scénarios alternatifs E-00-2005 et D-00-2005, les limites inférieures et supérieures les plus plausibles en 2050 sont 43,6 et 60,7. Si la mortalité restait au niveau actuel (A-06-2005), il ne se monterait cependant qu'à 41,9 à cette même date. En observant les valeurs pour les autres variantes (c.f. graphique G29), on note qu'en 2050 ce sont les hypothèses de mortalité qui ont l'impact le plus important sur ce rapport (47,1 pour A-05-2005 et 55,1 pour A-04-2005). On peut constater que les hypothèses de fécondité et de migrations choisies ont le même effet sur ce rapport en 2050 (49,0 pour A-01-2005 contre 48,9 pour A-07-2005, 53,3 pour

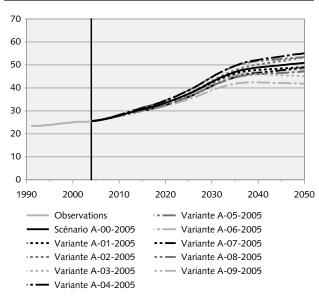
A-02-2005 contre 53,4 pour A-08-2005), cependant en prolongeant la projection au-delà de cette période on peut montrer que la fécondité a un effet qui devient prépondérant par rapport à celui des migrations. Des flux migratoires élevés ont effectivement une influence positive sur le vieillissement à court terme, le rapport de la variante «solde migratoire élevé» A-07-2005 est le plus bas de toutes les variantes au cours des 20 premières années, mais par contre cette influence devient de plus en plus négligeable sur le long terme, le rapport de la variante A-07-2005 converge vers celui du scénario A-00-2005.

Le rapport de dépendance des jeunes, c'est-à-dire, le rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et le nombre de personnes âgées entre 20 et 64 ans n'a jamais été aussi bas qu'aujourd'hui (c.f. graphique G30). En 2004, il ne se monte qu'à 35,6 personnes de 0 à 19 ans pour 100 personnes de 20 à 64 ans, alors que jusqu'en 1916, il était au moins deux fois plus élevé que cela. Selon le scénario «moyen», ce rapport continue de baisser jusqu'à 31,3 en 2020, puis fluctue autour de 32 enfants et adolescents pour 100 personnes en âge d'être actif, les valeurs les plus plausibles se situant entre 27,3 et 36,0 en 2050 (resp. les scénarios D-00-2005 et E-00-2005).

Evolution du rapport de dépendance des personnes âgées selon les 3 scénarios de base et les 2 scénarios alternatifs, de 1860 à 2050 G 28



Evolution du rapport de dépendance des personnes âgées selon les variantes du scénario «moyen» G 29



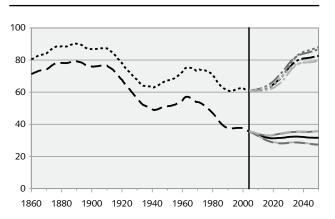
Source : OFS/SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

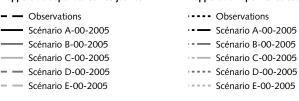
Le rapport de dépendance total, c'est-à-dire, la somme du rapport de dépendance des jeunes et du rapport de dépendance des personnes âgées n'a, à l'exception de 1991-1993, jamais été aussi peu élevé qu'actuellement (c.f. graphique G30). Il se monte en 2004 à 61,1, alors qu'il se situait à plus de 90 autour de 1890 et qu'il était encore de 75,3 en 1964. Selon le scénario A-00-2005, ce rapport augmente à nouveau et atteint 82,6 en 2050, une valeur qui n'a plus été observée depuis 1915, les limites inférieures et supérieures les plus plausibles en 2050 pour ce rapport étant de 79,2 et 88,0 (resp. les scénarios C-00-2005 et D-00-2005). Il faut noter que jusqu'au début du 20ème siècle, c'était bien les enfants qui constituaient presque l'entier des personnes dépendantes, alors qu'en 2050 ce seront les personnes âgées qui constitueront la majorité de ces dernières.

L'âge médian, c'est-à-dire, l'âge séparant la population en deux groupes de même effectif, est également un très bon indicateur du vieillissement d'une population. En 2004, cet âge est de 39,1 ans. En 2050, il se monte à 46,8 ans selon le scénario de référence (c.f. graphique G31). Sa valeur devrait se situer entre 43,6 ans (E-00-2005) et 50,5 ans (D-00-2005). Toutefois, si la fécondité augmentait rapidement au niveau de remplacement, il pourrait après une légère hausse en début de période redescendre presque au niveau actuel en 2050. En effet, selon la variante A-03-2005, l'âge médian de la population de la Suisse à la moitié de ce siècle est de 40,4 ans.

Evolution des rapports de dépendance des jeunes et total selon les 3 scénarios de base et les 2 scénarios alternatifs, de 1860 à 2050 G 30



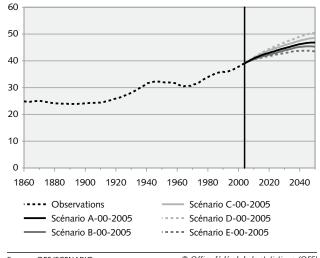
Rapport de dépendance des jeunes : Rapport de dépendance total :



Source : OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution de l'âge médian selon les 3 scénarios de base et les 2 scénarios alternatifs, de 1860 à 2050





Source : OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Comparaisons

3.1 Comparaisons des évolutions démographiques observées et projetées de 2000 à 2004

L'évolution démographique projetée dans le scénario «tendance» de 2000 (A-00-2000) pour la période 2000-2004 diverge de l'évolution observée selon la statistique ESPOP. Le scénario «tendance» se situait dans le prolongement de l'évolution observée à la fin des années 1990, caractérisée par des taux de croissance annuelle de 0,2 à 0,6%. Ce scénario envisageait une croissance moyenne annuelle de 0,2 à 0,3% pour la période 2000-2004, ce qui sous-estimait nettement le rythme de croissance observé au cours de cette période variant entre 0,6% et 0,8%. L'effectif de la population résidante permanente projeté au 31 décembre 2004 est donc inférieur à l'effectif observé: 7'261'000 selon le scénario A-00-2000, contre 7'415'000 selon la statistique ESPOP. L'écart s'élève à 154'000 personnes, représentant 2,1% de l'effectif. L'effectif projeté au 31 décembre 2004 dans le scénario «dynamique positive» B-00-2000 est également inférieur à l'effectif observé, mais l'écart est moins grand: 132'000 personnes, soit 1,8%. L'effectif projeté dans le scénario «dynamique négative» C-00-2000 est de même inférieur à l'effectif observé et l'écart est plus grand: 167'000 personnes, soit 2,3%. La comparaison entre les évolutions démographiques projetée selon le scénario «tendance» et observée de 2000 à 2004 fait apparaître une divergence modérée sur le solde naturel, un écart annuel moyen d'environ 4'000, et une divergence considérablement plus forte sur le solde migratoire, un écart annuel d'à peu près 28'000 en moyenne. Les projections du nombre de décès sont assez proches des observations malgré une surestimation continue, alors que les projections du nombre de naissances sont un peu plus éloignées. La somme des écarts entre le nombre de naissances projeté et observé de 2000 à 2004 s'élève à 12'000 et celle entre le nombre de décès projeté et observé s'élève à un peu moins de 7'000. Le solde naturel projeté est donc trop faible de 19'000 personnes. Pour le solde migratoire, la différence est nettement plus

grande, la somme des soldes migratoires projetés de 2000 à 2004 s'élevant à 56'000 et celle observée à 194'000. Cette divergence résulte d'une part de la sousestimation de l'immigration de la population de nationalité étrangère: 421'000 immigrations projetées de 2000 à 2004, contre 489'000 immigrations observées, soit un écart de 68'000 personnes et d'autre part de la surestimation des émigrations de la population de nationalité étrangère: 338'000 émigrations projetées de 2000 à 2004, contre 273'000 émigrations observées, soit un écart de 65'000 personnes. Les divergences sont, en revanche, très faibles pour la population de nationalité suisse: 118'000 immigrations projetées de 2000 à 2004, contre 113'000 immigrations observées, soit un écart de 5'000 personnes, et 144'000 émigrations projetées, contre 134'000 émigrations observées, soit un écart de 10'000 personnes. La sous-estimation de l'effectif de la population résidante permanente au 31 décembre 2004 dans le scénario «tendance» A-00-2000 est donc essentiellement imputable à la sous-estimation de l'immigration et à la surestimation de l'émigration de la population de nationalité étrangère, plus particulièrement à la sous-estimation de l'immigration des ressortissants des pays de l'EEE: 187'500 immigrations projetées de 2000 à 2004, contre 252'000 immigrations observées au cours de cette période et à la surestimation de l'émigration des ressortissants de pays hors EEE: 139'000 émigrations projetées de 2000 à 2004, contre 98'000 émigrations observées au cours de cette période. Les niveaux d'immigration retenus dans le scénario «tendance» A-00-2000 se situent dans le prolongement des niveaux observés à la fin des années 1990. Or, la première moitié des années 2000 a été marquée par une hausse de l'immigration des ressortissants de l'EEE en raison de la libre circulation due aux accords bilatéraux. Les effets de ces accords sur les migrations des Européens ont été sousestimés en 2000 lors de l'élaboration des scénarios 2000-2060. Ces estimations des flux migratoires relativement éloignées des observations affectent également la composition par âge de la population. En valeur absolue, les divergences entre projections et observations

G 32

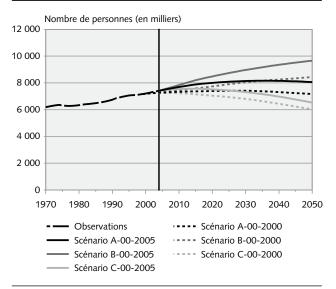
sont nettement plus importantes aux âges où les individus migrent le plus, c'est-à-dire entre 25 et 45 ans, qu'aux autres âges. Les effectifs projetés au 31 décembre 2004 dans le scénario «tendance» A-00-2000 sont sous-estimés à presque tous les âges, sauf entre 3 et 7 ans, ainsi qu'à 18 et 70 ans pour les hommes (18 et 19 ans pour les femmes).

3.2 Comparaisons entre les scénarios de 2000 et les scénarios de 2005

Les résultats des trois nouveaux scénarios de base sont plus élevés que ceux des trois scénarios respectifs réalisés en 2000. La raison de ces différences entre les deux séries de scénarios est un choix d'hypothèses relativement différentes. Pour la fécondité et la mortalité, les niveaux atteints en 2050 par les indicateurs synthétiques (ICF et espérances de vie masculine et féminine à la naissance) sont plus bas pour les premiers et plus hauts pour les seconds que dans la précédente série de scénarios. Pour le court terme, les taux de fécondité et les quotients perspectifs de mortalité ont en effet été modifiés en fonction des tendances observées lors des dernières années et pour le long terme leur évolution a été réévaluée en fonction des tendances des cinq dernières décennies. Les espérances de vie à 65 ans ayant fortement progressées au cours de cette dernière décennie, les valeurs pour 2050 ont été passablement rehaussées. Pour les migrations, les soldes migratoires adoptés dans les nouveaux scénarios sont plus hauts que ceux adoptés dans les scénarios de 2000. Ils sont proches des valeurs moyennes observées lors des dernières décennies.

Ce choix d'hypothèses explique donc les écarts entre les évolutions projetées dans les trois scénarios de base de 2005 et celles projetées dans ceux de 2000 (cf. graphique G32). Il faut toutefois remarquer que même si les niveaux sont différents, les évolutions des 3 scénarios de base de 2000 sont semblables aux évolutions respectives des scénarios de base de 2005. Pour les scénarios A-00-2000 et A-00-2005, on observe ainsi une croissance en début de période suivie par une légère baisse; pour les scénarios B-00-2000 et B-00-2005, on constate une augmentation s'amortissant peu à peu sur toute la période et, pour les scénarios C-00-2000 et C-00-2005, on observe une diminution dès les premières années de la période. On peut noter enfin que le vieillissement de la population est pratiquement le même dans les deux séries de scénarios.

Comparaison entre les scénarios de base de 2000 et ceux de 2005, de 1970 à 2050



Source : OFS/SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.3 Comparaisons entre les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse de l'OFS et les projections de la population de la Suisse d'autres organisations

D'autres organisation produisent également des projections de la population de la Suisse. Malgré des méthodes et des hypothèses différentes, ces dernières obtiennent des évolutions futures de la population très similaires à l'OFS (cf. graphique G33). Les effectifs projetés peuvent être relativement différents, mais le calendrier des variations et la composition par âge sont en définitive très proches.

Ainsi, en 2004, J. Alho de statistique Finlande et T. Nikander ont calculé des projections stochastiques de 2004 à 2050 pour les pays de l'ancien Espace économique européen et pour la Suisse. Ils ont obtenus au 1.1.2050 une valeur médiane pour l'effectif de la population de la Suisse de 7'969'000 personnes, soit un écart d'environ 104'000 par rapport au scénario A-00-2005. La limite inférieure de l'intervalle de prédiction à 80% pour l'effectif de cette population est de 6'839'000 personnes, soit 263'000 de plus que le scénario C-00-2005. La limite supérieure de l'intervalle de prédiction à 80% pour cet effectif est de 9'254'000 personnes, soit 378'500 de moins que le scénario B-00-2005. Ces valeurs sont relativement proches de nos scénarios. La fourchette formée par nos scénarios «bas» et «haut» pourrait ainsi correspondre à un intervalle de prédiction d'un peu plus que 80%.

Comparaison des évolutions des scénarios stochastiques et des scénarios de l'OFS, de 1970 à 2050 G 33

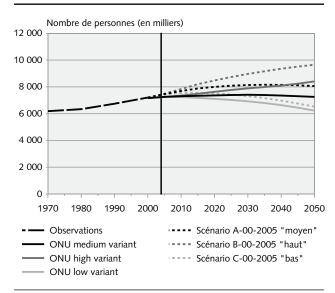
Nombre de personnes (en milliers) 12 000 10 000 8 000 6 000 4 000 2 000 0 1980 1990 2010 2020 2030 2050 1970 2000 2040 Observations ---- Scénario A-00-2005 ---- Scénario B-00-2005 Median ---- Scénario C-00-2005 Upper Lower

Sources : OFS/SCENARIO; UPE

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Comparaison entre les scénarios de l'OFS et les scénarios de l'ONU, de 1970 à 2050

G 34



Sources : OFS/SCENARIO; ONU

© Office fédéral de la statistique (OFS)

De même, la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (ONU) établit tous les deux ans des projections démographiques pour tous les pays du monde, dont la Suisse. La dernière révision en date a été réalisée en 2004 et couvre la période 2005-2050 (ONU, 2004). Elle comprend trois variantes principales de projection: Basse (Low), Moyenne (Medium), Haute (High). Il faut relever que les méthodes utilisées par l'ONU sont relativement différente de celles utilisées par l'OFS. La population est projetée par pas de 5 ans, elle est ventilée selon des groupes d'âge quinquennaux et les flux migratoires sont déterminés très grossièrement à l'aide d'un solde migratoire pour chaque groupes d'âge. Les hypothèses sont également très différentes : l'ICF, dans les projections pour la Suisse, atteint 1,85 en 2050 dans la variante «moyenne», 2,35 dans la variante «haute» et 1,35 dans la variante «basse», dans ces trois variantes, l'espérance de vie à la naissance est de 82,8 ans en 2050 chez les hommes et 88,3 ans chez les femmes, alors que le solde migratoire est maintenu constant à 8000 pendant toute la période de projection. Même si les résultats de l'ONU sont plus bas que ceux de l'OFS (cf. graphique G34), le sens des accroissements et le vieillissement obtenus dans les projections de l'ONU sont semblables à ceux de l'OFS.

Pour terminer, il est intéressant d'évoquer les projections calculées par le Forum d'Europe centrale pour les recherches sur les migrations. Ces dernières ont été pro-

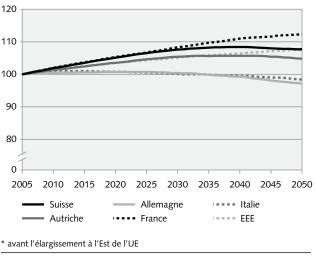
duites pour une étude sur l'impact des migrations internationales sur le vieillissement de la population de 27 pays européens dont la Suisse (Bijak et al., 2005). Quatre scénarios ont été calculé pour une période s'étendant de 2002 à 2052. Dans ces scénarios, les hypothèses de migrations sont beaucoup plus élevées que dans les scénarios de l'OFS : un solde migratoire moyen pour la période 2047-2052 de 10'436 avec les 26 autres pays européens et de 18'295 avec le reste du monde selon le scénario de base, un solde migratoire respectivement de 13'981 et 36'589 pour le scénario haut, et enfin une migration nette respectivement de 8'430 et 5'488, pour le scénario bas. Les autres hypothèses sont les mêmes pour ces 3 scénarios : un ICF de 1,5, une espérance de vie à la naissance de 85,0 pour les hommes et de 89,8 ans pour les femmes. On constate à l'aide de ces projections que, même si les flux migratoires étaient beaucoup plus importants que ceux projetés par l'OFS, le vieillissement de la population ne seraient pratiquement pas atténué par les migrations. En effet, le rapport entre le nombre de personnes de 15 à 64 ans et le nombre de personnes de 65 ans ou plus passe de 4.35 en 2002 à 2.0 en 2052 dans leur scénario de base pour la Suisse (2,1 pour le scénario A-00-2005), alors que dans leur scénario haut, ce rapport est de 2.3 (2,4 pour le scénario E-00-2005) et, dans leur scénarios bas, il est de 1.8 à cette même date (1,7 pour le scénario D-00-2005).

3.4 Comparaisons entre l'évolution future de la population de la Suisse et l'évolution future de la population des pays de l'Espace économique européen

Les projections stochastiques de J. Alho et al., évoquées ci-dessus, permettent de comparer les évolutions démographiques probables de différents pays de l'EEE (à titre de comparaison nous allons également indiquer dans le tableau T8 les valeurs du scénario central d'Eurostat (Eurostat, 2005) pour les mêmes pays appartenant à l'UE). Selon la valeur médiane de ces projections, l'accroissement de la population de la Suisse de 2005 à 2050 sera presque la même que celle des pays de l'EEE (en ne considérant que les pays de l'UE avant son élargissement à l'Est). Toutefois, au début de la période, la croissance de la population de la Suisse sera similaire à celle de la France et donc plus rapide que celle de l'ensemble de ces pays, mais en fin de période la population de l'EEE continuera de croître, alors que la population de la Suisse diminuera (c.f. graphique G35).

Le vieillissement de la population de la Suisse devrait également être très proche de celui de l'ensemble des pays de l'EEE (c.f. tableau T8). Les pays scandinaves (Suède, Norvège) devraient par contre connaître des vieillissements beaucoup moins prononcés alors que les pays méditerranéens (Espagne, Italie) devraient voir leur

Comparaison entre l'évolution future de la population de la Suisse, de l'Autriche, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de l'EEE*, de 2005 à 2050 G 35



Source : UPE © Office fédéral de la statistique (OFS)

population vieillir plus fortement. Le pourcentage de personnes de 65 ans ou plus, ainsi que le rapport de dépendance des personnes âgées, devrait rester plus élevés en Allemagne qu'en Suisse, mais le nombre de ces personnes devrait doubler en Suisse, alors qu'en Allemagne, l'augmentation devrait plutôt avoisiner les 60%.

T8* Tableau de l'accroissement de la population et de l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées de quelques pays de l'EEE entre le 1.1.2005 et le 1.1.2050 selon les projections stochastiques et les scénarios d'Eurostat

Pays	Acc. total 2005-2	2050 (en %)	Acc. 65-+ 2005-:	2050 (en %)	Rapp de dép. 65	Rapp de dép. 65-+/20-64				
	proj. stoch.	proj. Eurostat	proj. stoch.	proj. Eurostat	01.01.2004	proj. stoch. 1.1.2050	proj. Eurostat 1.1.2050			
Allemagne	-2,8	-9,6	63,1	53,2	29,2	59,9	60,5			
Autriche	4,8	0,9	94,0	91,7	25,1	56,5	57,7			
France	12,3	9,2	83,8	81,0	28,0	52,7	53,1			
Italie	-1,6	-9,4	70,0	64,0	31,3	68,2	71,5			
Espagne	4,1	-0,2	114,2	111,7	26,7	71,6	73,1			
Portugal	14,5	-4,9	106,5	78,9	27,3	59,8	63,5			
Suède	10,3	13,2	62,8	59,7	29,2	48,1	45,0			
Norvège	23,4	-	99,9	-	24,8	44,2	-			
EEE	7,5	-	79,8	-	28,0	56,3	-			
Suisse	7,7	-	101,3	-	25,3	55,3	-			

Source: UPE & EUROSTAT

4 Projections du niveau de formation

Les connaissances, les qualifications et les compétences sont parmi les principaux moteurs d'un développement durable de la société et des individus qui la compose. Dans un monde en rapide évolution, ces compétences doivent être développées tout au long de la vie sur la base d'un socle de compétence acquis lors la formation initiale. Le niveau de formation initiale de la personne détermine alors grandement sa capacité à actualiser et à développer ultérieurement ses compétences³. Le niveau de formation et son évolution influencent aussi directement les taux d'activités (voir Section 5).

4.1 Méthode

L'OFS effectue chaque année, dans le cadre du projet «Perspectives de la formation»⁴, des prévisions pour la quasi-totalité des élèves et diplômés du système de formation. Ces prévisions sont élaborées sur la base d'une modélisation des flux et à l'intérieur du système de formation. C'est sur la base de ces travaux que les projections pour le niveau de formation de la population de nationalité suisse sont élaborées ici⁵.

Des prévisions pour les nouveaux diplômés ne sont cependant pas suffisantes pour effectuer des projections du niveau de formation de la population. Elles nécessitent de connaître aussi la structure actuelle du niveau de formation initiale de la population, une structure qui est fournie par l'enquête suisse sur la population active (ESPA) (voir Section 5.2.1). La méthode consiste donc à développer une base commune entre l'ESPA et les «Perspectives de la formation», puis à coupler les deux sources de données. Pour les projections de la structure à chaque âge du niveau de formation, et aussi dans l'optique de fournir des résultats servant de base aux projec-

tions de la population active (Section 5), nous procédons en deux étapes :

- Détermination pour des âges donnés et selon différentes catégories de formation de l'évolution future de 2 indicateurs principaux: formation achevée à 30 ans (degré secondaire I, degré secondaire II et degré tertiaire) et formation en cours à 18 ans.
- Détermination de la structure future à chaque âge de la population sur la base de ces indicateurs et de la structure initiale.

Définitions

Niveau de formation: Proportion de la population qui a achevé une formation d'un niveau donné. On tient compte à cet effet de la formation achevée la plus élevée.

4.2 Hypothèses

La transition dans le système de formation qui présente le plus d'évolution est celle intervenant juste après l'école obligatoire. C'est là que s'opère le choix, influencé par le contexte socioéconomique, entre une formation gymnasiale par exemple et la formation professionnelle. Les transitions ultérieures dans le système de formation présentent une plus grande stabilité.

Le niveau de formation achevée à 30 ans va être déterminé de ce fait jusqu'en 2020 pour une grande partie par l'évolution passée de la transition après l'école obligatoire vers les différentes filières de formation.

Nous retenons deux scénarios pour le domaine de la formation. Ils correspondent pour les 10 premières années aux hypothèses des scénarios 2005-2014 pour les étudiants et diplômés des hautes écoles⁶. Les niveaux ultimes indiqués dans le tableau T9 sont supposés être atteints en 2040. Comme indiqué dans la section 4.1, nous nous restreignons ici aux personnes de nationalité suisse.

Voir les Indicateurs du système de formation (www.education-stat.admin.ch)

⁴ Plus d'informations sur: www.eduperspectives-stat.admin.ch

L'évolution future du niveau de formation de la population étrangère ne peut être modélisée ici, car elle dépend non seulement de l'évolution du niveau de formation de la population étrangère résidente en Suisse, mais aussi de la structure de formation de la population étrangère immigrante.

⁶ OFS (2005): Etudiants et diplômés des hautes écoles: Scénarios 2005-2014

Projection F1: Cette projection se base sur des hypothèses très similaires à celles retenues pour le scénario «neutre» HE-A-2004 pour les hautes écoles, un scénario proche d'un statu quo. On suppose alors que la proportion de jeunes entamant une formation professionnelle ou une formation gymnasiale restera stable, de même que la part des personnes effectuant la transition entre le degré secondaire II (après une maturité gymnasiale ou une maturité professionnelle) et les hautes écoles universitaires ou les hautes écoles spécialisées. Du fait de la propension croissante observée ces dernières années à entamer des études gymnasiales ou à faire une maturité professionnelle, la proportion de personnes achevant une formation de degré tertiaire augmentera jusque vers 2020, puis se stabilisera. Cet accroissement sera compensé par une diminution de la part des personnes n'accomplissant qu'une formation de degré secondaire II.

Nous supposons enfin une stabilité de la proportion de personnes ayant achevé un degré tertiaire non universitaire ou de celles n'ayant achevé qu'un secondaire I (scolarité obligatoire, formations diverses telles que séjour linguistique, stage ménager, formations transitoires,...).

Projection F2: Pour cette projection, nous prolongeons, en les accentuant, les tendances actuellement observées⁷. Nous supposons donc que:

- La proportion de jeunes obtenant une maturité gymnasiale ou professionnelle continuera d'augmenter par rapport à 2005. Au sein du degré secondaire II, cette croissance profitera surtout aux formations en école à plein temps et se fera au détriment de la formation professionnelle duale.
- La transition après le degré secondaire II vers les diverses formations du degré tertiaire progressera.
- Les personnes de nationalité suisse n'accomplissant qu'une formation de degré secondaire I ne représenteront plus qu'une faible minorité de la population et leur part baissera progressivement ces 35 prochaines années.

Les résultats de cette projection ne se différencient véritablement de la précédente qu'à partir de 2020 pour le degré tertiaire. Les hypothèses effectuées impliquent une croissance continue de la part des personnes achevant une formation dans ce degré, compensée par une diminution de la part des personnes n'accomplissant qu'une formation de degré secondaire II.

T9* Indicateurs principaux pour les scénarios pour le domaine de la formation¹:

Population de nationalité suisse	Niveaux in		Niveaux ul	times (atteints	en 2040)	
	(base 2004	1)	F1		F2	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Niveau de formation achevée le plus élevé à 30 ans:						
Degré secondaire I (scol. obligatoire, formations diverses)	3,6%	7,8%	3,6%	6,0%	3,0%	3,0%
Degré secondaire II (apprentissage, maturité)	49,1%	65,9%	45,8%	53,6%	37,0%	44,0%
Degré tertiaire (haute école universitaire/spécialisée, etc.)	38,4%	21,3%	41,7%	33,6%	50,0%	45,0%
Personnes encore en formation	8,9%	5,0%	8,9%	6,8%	10,0%	8,0%
Degré secondaire II: type de formation en cours à 18 ans						
Formation professionnelle duale (apprentissage)	73,7%	66,0%	72,8%	64,7%	65,0%	55,0%
Formation en école (écoles de maturité gymnasiale et écoles professionnelles à plein temps)	26,3%	34,0%	27,2%	35,3%	35,0%	45,0%

¹ Du fait qu'il n'est pas tenu compte pour les personnes encore en formation du niveau de la formation déjà achevée, la définition utilisée ici diffère de celle utilisée habituellement.

Voir aussi les hypothèses «trend» des scénarios pour les hautes écoles 2005-2014.

4.3 Résultats

Les résultats présentés dans cette section reposent sur une double projection: celle de l'évolution démographique et celle du niveau de formation. On considère ici 3 scénarios: les scénarios démographiques «moyen» A-00-2005 et «bas» C-00-2005⁸, couplés avec la projection F1 «neutre» pour le domaine de la formation; le scénario «haut» B-00-2005 couplé avec la projection F2 «haute» pour le domaine de la formation. La population considérée ici est composée des Suisses âgés de 25 à 62 (femmes) / 64 (hommes) ans⁹.

En 2004, 88% de la population de nationalité suisse a au moins terminé une formation postobligatoire. Ils étaient 29% à avoir achevé également des études de degré tertiaire (haute école universitaire, haute école spécialisée, brevets, maîtrises,...). Les différences entre hommes et femmes sont marquées, le niveau de formation de ces dernières étant nettement moins élevé. Elles sont 17% à n'avoir pas achevé de formation postobligatoire (contre 7% pour les hommes) et 18% à avoir terminé des études de degré tertiaire (contre 40% pour les hommes).

Quel que soit le scénario choisi, le niveau de formation de la population de nationalité suisse augmente nettement par rapport à aujourd'hui.

Selon le scénario «moyen» A-00-2005, la proportion de personnes n'ayant pas achevé de formation postobligatoire diminue de plus de moitié et atteint 5% en 2050 (12% en 2004). 95% de la population aura donc au moins terminé un degré secondaire II et 44% aura aussi achevé des études de degré tertiaire. La proportion d'hommes ayant obtenu un degré tertiaire représente dès 2035 plus de la moitié (49% du total en 2050) de celle ayant achevé au moins des études du degré secondaire II (96% du total). En 2050, une majorité des femmes ont comme plus haut diplôme un titre du degré secondaire II (55%), mais la proportion de celles ayant terminé des études de degré tertiaire fait plus que doubler pour atteindre 39%. Bien que le niveau de formation des femmes progresse rapidement et que la proportion des femmes ayant achevé des études tertiaires passe de 18% en 2004 à 30% en 2025, il faudrait attendre jusque vers 2040-2050, pour qu'il atteigne le niveau

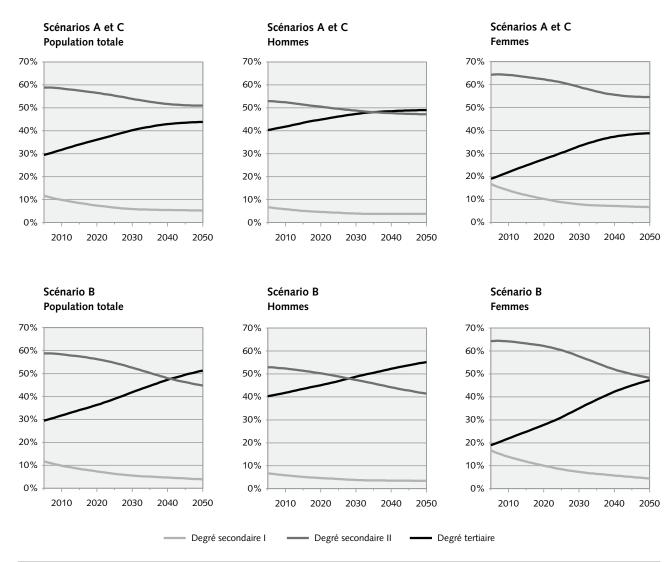
de formation actuel des hommes. Ce résultat a priori surprenant est dû à la contribution des formations tertiaires non universitaires¹⁰ et à la proportion importante d'hommes dans ces formations. Si par contre l'on se restreint aux titulaires de diplômes des hautes écoles universitaires et des hautes écoles spécialisées, la parité hommes-femmes en terme de nouveaux diplômés devrait être atteinte dès 2008. Cela implique que la parité hommes-femmes, en terme de proportion de titulaires de titres universitaires dans la population, devrait se réaliser vers 2040 environ.

Le scénario B-00-2005 prévoit une augmentation plus marquée du niveau de formation. En 2050, une personne sur deux a achevé un degré tertiaire (51%). Pour les hommes, 97% ont à cette date au moins un titre du degré secondaire II et la part de ceux ayant achevé des études de degré tertiaire devient majoritaire dès 2028 (55% de la population en 2050). Pour les femmes, ce n'est que vers 2050 que les proportions deviennent semblables pour les deux niveaux de formation (degré secondaire II: 48%; degré tertiaire: 47%).

Etant donné que les scénario A-00-2005 et C-00-2005 reposent sur les mêmes hypothèses en ce qui concerne la formation, la structure par âge de la population en terme de formation y est identique. La seule différence notable concerne les effectifs totaux.

⁹ Pour des raisons méthodologiques, il ne nous était pas possible de déterminer la structure de formation des femmes jusqu'à 64 ans.

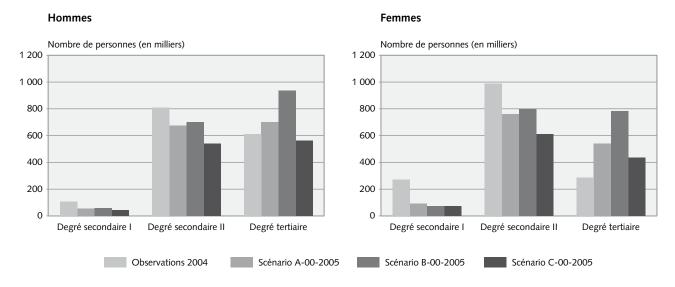
La dynamique du degré tertiaire non universitaire, en pleine mutation institutionnelle ces dernières années du fait de la mise en place des hautes écoles spécialisées, est actuellement mal cernable. L'hypothèse faite, pour la projection F1 et donc pour les scénarios A-00-2005/C-00-2005, d'un rapport hommes/femmes inchangé doit également être considérée comme une hypothèse conservatrice pour la croissance du niveau de formation des femmes.



Sources : OFS/SCENARIO & Perspectives de la formation

© Office fédéral de la statistique (OFS)

G 37



Sources : OFS/SCENARIO & Perspectives de la formation

© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Projections de la population active

5.1 Définitions

5.1.1 La population active

Les définitions retenues dans le cadre des projections de la population active se basent sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et les définitions appliquées au sein d'EUROSTAT. Ainsi, la population active comprend les personnes actives occupées et les personnes sans emploi.

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence.

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Sont considérées comme sans emploi les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

5.1.2 Les taux d'activité

Le taux d'activité exprime la part que représentent les personnes actives dans la population.

Taux d'activité (calcul usuel) = $\frac{\text{Personnes actives}}{\text{Population de référence}}$

Afin d'obtenir une mesure plus précise du volume de travail offert, il est possible de pondérer chaque actif par son volume de travail offert. Cette pondération permet la construction d'un nouvel indicateur: le taux d'activité

en équivalence plein temps (EPT). Ce dernier exprime la part que représentent les personnes actives converties en équivalents plein temps dans la population.

Taux d'activité en équivalence plein temps

Personnes actives en équivalents plein temps

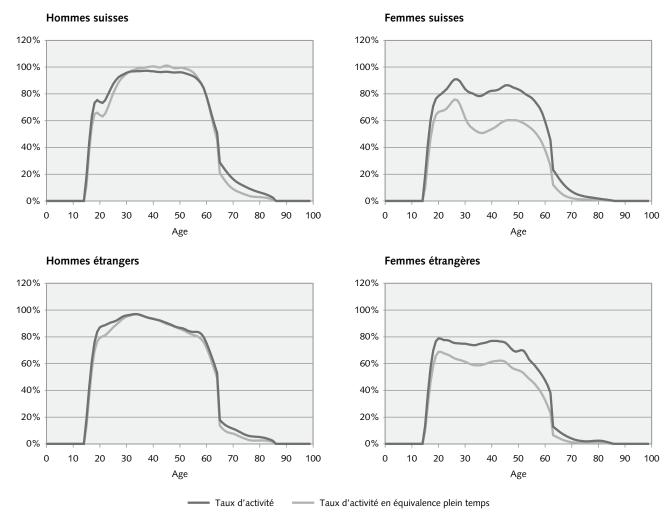
Population de référence

Pour le calcul des personnes actives en équivalents plein temps, on calcule tout d'abord les équivalents plein temps correspondant aux emplois exercés en divisant les heures travaillées par la moyenne des heures travaillées dans les emplois à plein temps. Pour les personnes sans emploi, on détermine les équivalents plein temps sur la base du taux d'occupation recherché (p.ex., l'offre d'une personne sans emploi recherchant un poste à mi-temps est de 0.5 EPT). Finalement, pour les personnes recherchant un volume de travail supérieur à celui de l'emploi exercé, on tient encore compte des équivalents plein temps correspondant au taux d'occupation additionnel recherché (p.ex., une personne travaillant à 80%, mais recherchant un poste à plein temps offre 0.2 EPT additionnels).

5.2 Méthode de projection de la population active

5.2.1 Base de projection au 31.12.2004

Pour le calcul de la base des nouvelles projections, ce sont les données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) qui ont été utilisées. L'ESPA a pour premier avantage de respecter les définitions internationales de l'activité. Elle contient par ailleurs de multiples données sur le temps de travail et le temps de travail recherché, données nécessaires au calcul des taux d'activité en EPT. L'inconvénient de l'ESPA est qu'elle repose sur un échantillon de ménages et que des courbes de taux d'activité par âge régulières ne peuvent être obtenues directement. Dans le but de lisser ces courbes, nous avons utilisé les ESPA menées de 2003 à 2005 auxquelles nous avons appliqué une méthode d'approximation, puis un léger correctif pour caler les données sur la fin de l'année



Source : OFS/ESPA © Office fédéral de la statistique (OFS)

2004 (base de la projection). Le graphique G38 présente les courbes de taux d'activité par âge obtenues d'après cette méthode.

5.2.2 Projection des taux d'activité

La méthode de projection des taux d'activité est identique à celle des scénarios de 2000. En raison des données disponibles, la méthode utilisée pour la projection des taux d'activité des Suisses diffère de celle utilisée pour les étrangers.

Projection des taux d'activité des Suisses Les scénarios 2000 avaient défini une série de caractéristiques expliquant le taux d'activité à un âge et pour un sexe donné. Après avoir été testées, ces mêmes caractéristiques ont été retenues comme éléments explicatifs du taux d'activité. Il s'agit de la part des personnes en formation (selon le type de formation), de la répartition de la population selon le plus haut niveau de formation achevé, du nombre moyen d'enfants par femme, de la part des personnes invalides, de la part des personnes en retraite anticipée et de la part des personnes travaillant au-delà de l'âge légal de la retraite. Pour la période 2003-2005, ces facteurs expliquent en grande partie les courbes de taux d'activité par âge.

S'il est évident que la retraite anticipée et l'invalidité (totale ou partielle) sont deux éléments très importants en regard des taux d'activité, la formation et le nombre d'enfants par femme sont deux facteurs qui méritent quelque explication. La formation joue un rôle essentiel sur les taux d'activité, et ce à deux niveaux: d'une part le

type de formation en cours a des conséquences directes sur la participation au marché du travail. Ainsi, un apprenti est considéré comme un actif à plein temps, alors qu'un étudiant à l'université, s'il participe au marché du travail, ne le fait généralement que dans le cadre d'un emploi à temps partiel. D'autre part, on constate en Suisse comme dans les autres pays de l'OCDE un rapport positif entre le niveau de formation et le taux d'activité. Ce fait s'explique facilement : en premier lieu, les connaissances acquises par une personne au cours de sa formation font d'elle un élément intéressant et donc sollicité par l'employeur potentiel. En second lieu, un haut niveau de formation s'apparente souvent avec un important besoin de réalisation de soi au travers de l'activité professionnelle.

Le nombre moyen d'enfants par femme est également un élément clé dans la participation au marché du travail. Il suffit d'observer la courbe de taux d'activité par âge des Suissesses pour s'en rendre compte : après un sommet atteint vers l'âge de 27 ans, la courbe descend rapidement pour ne remonter qu'à partir de 37 ans. Comment expliquer ce phénomène autrement que par l'impact de la situation familiale sur la vie professionnelle des femmes ? La situation familiale n'a par contre pas de conséquences visibles en termes de taux d'activité chez les hommes.

Nous formulons ensuite une série d'hypothèses sur l'évolution de ces caractéristiques durant la période de projection.

Partant de l'hypothèse que les taux d'activité vont, au cours des prochaines années, continuer de dépendre de ces éléments, nous avons calculé les taux d'activité projetés.

Projection des taux d'activité des étrangers
Les données à notre disposition sur la population de nationalité étrangère ne nous permettant pas de mettre en place la méthode similaire appliquée pour les Suisses et les facteurs explicatifs des taux d'activité étant plus difficiles à cerner, nous postulons que les taux d'activité des étrangers vont se rapprocher des taux d'activité des Suisses en résorbant graduellement – et jusqu'à un maximum de 50% – la différence entre les taux d'activité de base des étrangers et les taux d'activité projetés des Suisses. Le postulat sous-jacent est ici le suivant : les différences entre cultures et les différences de comportement économique qui en découlent vont avoir tendance

à s'estomper au fil du temps.

5.3 Hypothèses

5.3.1 Hypothèses concernant la formation

Les hypothèses dans le domaine de la formation correspondent à celles ayant servi à déterminer l'évolution du niveau de formation de la population de nationalité suisse et décrites au chapitre 4.2.

5.3.2 Hypothèses dans le domaine «travail et famille»

Les hypothèses retenues dans le domaine «travail et famille» sont indissociables des hypothèses retenues dans le cadre de la fécondité (cf. chapitre 2.1.2). Les coefficients initiaux de l'incidence du nombre d'enfants sur les taux d'activité ont été calculés selon une analyse de régression multivariée. Nous avons retenu trois hypothèses dans le domaine «travail et famille». Les niveaux ultimes indiqués dans le tableau T10 sont supposés être atteints en 2050. Sur la base de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), nous estimons à chaque âge le nombre moyen d'enfants par Suissesse (enfants ventilés selon trois groupes d'âges). Ce nombre d'enfants moyen combiné avec le coefficient d'incidence sur les taux d'activité va nous permettre d'imputer l'effet total de la fécondité sur les taux d'activité.

Hypothèse B1 (correspond à l'hypothèse basse de fécondité): La baisse de la fécondité se poursuit. On observe un statu quo en matière de politique familiale, la famille conservant son caractère essentiellement privé. Les mesures favorisant la conciliation des activités professionnelles et familiales restent restreintes. La volonté d'exercer une activité professionnelle de la part des femmes augmente, que ce soit par nécessité financière ou par l'élévation du niveau de formation et de l'attachement à la carrière professionnelle. L'incidence du nombre moyen d'enfants par femme sur les taux d'activité de celles-ci diminue faiblement, celle sur les taux d'activité des hommes restant négligeable.

Hypothèse B2 (correspond à l'hypothèse moyenne de fécondité): Le taux de fécondité progresse faiblement. Une prise de conscience du rôle social de la famille conduit au développement de certaines mesures permettant de mieux concilier vie familiale et activité professionnelle. La volonté accrue d'exercer une activité professionnelle de la part des femmes conduit à une

diminution de l'incidence du nombre moyen d'enfants par femme sur les taux d'activité de celles-ci. Les pères sont un peu plus nombreux à réduire leur taux d'occupation pour s'occuper des jeunes enfants.

Hypothèse B3 (correspond à l'hypothèse haute de fécondité): On assiste à une progression importante de la fécondité et à la mise en place d'une politique familiale coordonnée et efficace. Les moyens mis en œuvre concernent aussi bien les structures d'accueil, la mise en place systématique d'écoles à journée continue que les mesures professionnelles (flexibilité dans l'organisation du travail et des horaires). Les femmes concilient vie familiale et vie professionnelle et l'incidence du nombre moyen d'enfants par femme sur les taux d'activité se réduit fortement. Par contre, la reconsidération des rôles à l'intérieur de la famille augmente l'incidence sur les taux d'activité en équivalence plein temps des hommes, ceuxci diminuant plus volontiers leur taux d'occupation pour s'occuper des jeunes enfants.

Coefficients de l'incidence du nombre d'enfants sur les taux d'activité: dans le but de faciliter la compréhension de ce coefficient, il est avantageux de l'illustrer par un exemple: pour les enfants de 0 à 9 ans, le coefficient initial de -0,163 pour les Suissesses signifie qu'une augmentation marginale du nombre moyen d'enfants de ce groupe d'âge de 0,1 entraîne une baisse marginale de 1,63% du taux d'activité des Suissesses. Logiquement, tous les coefficients d'incidence de la fécondité sur les taux d'activité sont négatifs.

5.3.3 Hypothèses dans le domaine de la retraite

Nous avons retenu trois hypothèses dans le domaine de la retraite. Les niveaux ultimes indiqués dans le tableau T11 sont supposés être atteints en 2040. Notons qu'indépendamment de l'hypothèse retenue, le calcul de projection tient compte du relèvement de l'âge légal de la retraite des femmes à 64 ans dès 2005.

Hypothèse C1: La tendance observée dans les dernières décennies, à savoir un âge moyen de départ à la retraite en nette diminution, ne va pas se prolonger. Le taux de retraites anticipées et le taux d'activité des personnes au-delà de l'âge légal de la retraite vont se stabiliser et l'âge moyen de départ à la retraite va demeurer au niveau actuel.

Hypothèse C2: La tendance observée dans les dernières décennies, à savoir un âge moyen de départ à la retraite en nette diminution, va s'inverser. On assistera à une diminution des taux de retraites anticipées et à une augmentation des taux d'activité au-delà de l'âge légal de la retraite. L'âge moyen de départ à la retraite va augmenter jusqu'en 2040, aussi bien chez les femmes que chez les hommes, ceci grâce à une bonne situation conjoncturelle, une amélioration du niveau général de la santé et à une série de mesures visant à inciter les seniors à rester dans la vie active (nouvelles incitations financières au maintien de l'activité à un âge avancé, promotion de la formation continue des personnes de plus de

T10* Indicateurs nécessaires aux projections dans le domaine travail et famille:

Population de nationalité suisse	Niveaux	Hypothèses	(niveaux attein	ts en 2050)
	initiaux (04)	B1	B2	B3
Indicateur conjoncturel de fécondité	1,26	1,1	1,35	1,6
Incidence du nombre moyen d'enfants sur le taux d'activité des Suissesses				
Enfants de 0 à 9 ans	-0,163	-0,146	-0,114	-0,081
Enfants de 10 à 19 ans	-0,005	-0,004	-0,003	-0,002
Enfants de 20 ans et plus	-0,104	-0,083	-0,068	-0,052
Incidence du nombre moyen d'enfants sur le taux d'activité en équivalence plein temps des Suissesses				
Enfants de 0 à 9 ans	-0,332	-0,299	-0,232	-0,166
Enfants de 10 à 19 ans	-0,100	-0,090	-0,070	-0,050
Enfants de 20 ans et plus	-0,182	-0,145	-0,118	-0,091
Incidence du nombre moyen d'enfants de 0 à 9 ans sur le taux d'activité en équivalence plein temps des hommes	0,000	0,000	-0,083	-0,166

T11* Indicateurs nécessaires aux projections dans le domaine de la retraite:

Population de nationalité suisse	Niveaux	Hypothèses (niveaux atteints en 2040)				
	initiaux (04)	C1	C2	C3		
Coefficient multipliant les taux de retraites anticipées initiaux Coefficient multipliant les taux d'activité initiaux au-delà de l'âge légal de la retraite	1 1	1 1	0,6 1,4	1,4 0,6		

50 ans, amélioration des possibilités de travail à temps partiel au-delà de l'âge légal de la retraite).

Hypothèse C3: La tendance observée dans les dernières décennies, à savoir un âge moyen de départ à la retraite en nette diminution, va se poursuivre. L'augmentation des taux de retraites anticipées et la diminution des taux d'activité au-delà de l'âge légal de la retraite conduiront à une diminution de l'âge moyen de départ à la retraite jusqu'en 2040, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Une évolution rapide des qualifications requises sur le marché du travail, le développement du système de retraite à la carte ainsi qu'une société privilégiant encore plus le temps libre et les loisirs figurent parmi les principales raisons qui vont conduire à cette évolution.

5.3.4 Invalidité

Des éventuels changements dans la part représentée par les personnes invalides ne sont pas pris en considération.

5.3.5 Conjoncture économique et situation sur le marché du travail

Nous partons de l'hypothèse que l'évolution de l'offre et de la demande de travail va permettre d'éviter une détérioration de la situation sur le marché du travail qui pèserait sur les taux d'activité. Rappelons ici que les sans-emploi sont comptabilisés parmi les personnes actives. De ce fait, le nombre de personnes actives est bien moins sensible à la conjoncture que ne l'est par exemple le nombre de personnes actives occupées.

5.4 Les scénarios et les variantes

Les projections de la population active se basent sur une double projection: celle de l'évolution démographique et celle des taux d'activité. On complète donc chaque scénario et variante de l'évolution démographique par les hypothèses dans le domaine des taux d'activité.

Scénario «moyen» A-00-2005: ce scénario combine les hypothèses moyennes ayant été jugées comme les plus plausibles pour les prochaines décennies. Il se caractérise par une augmentation puis une stabilisation du niveau de formation (projection F1 pour le domaine de la formation), par un léger accroissement de la fécondité et quelques améliorations dans les mesures permettant de concilier travail et famille (hyp. B2) et par un statu quo en ce qui concerne la retraite (hyp. C1).

Scénario «haut» B-00-2005: nous avons intégré à ce scénario combinant toutes les hypothèses «hautes» en terme de démographie une augmentation continue du niveau de formation (projection F2 pour le domaine de la formation), de façon à obtenir l'effet le plus positif en terme de participation au marché du travail pour les personnes de plus de 25 ans. La fécondité augmente mais aussi les améliorations en matière de politique familiale, ce qui facilite la conciliation travail et famille (hyp. B3). Pour les personnes de plus de 55 ans, nous avons également retenu l'hypothèse offrant les taux d'activité les plus élevés; l'augmentation de l'espérance de vie et du niveau de santé, ainsi que diverses mesures incitatives vont garder les personnes de plus de 55 ans sur le marché du travail plus longtemps (hyp. C2).

Scénario «bas» C-00-2005: dans ce scénario, la projection de formation est identique à celle du scénario moyen. On observe une faible augmentation puis une stabilisation du niveau de formation (projection F1 pour le domaine de la formation), un recul de la fécondité et une politique familiale sans progrès notable par rapport à aujourd'hui (hyp. B1). Nous avons retenu l'hypothèse la plus pessimiste en terme de taux d'activité pour les âges élevés se traduisant par une propension à se retirer du marché du travail plus tôt qu'aujourd'hui (hyp. C3).

Scénarios alternatifs D-00-2005 et E-00-2005: les hypothèses concernant la retraite ont été liées aux hypothèses de mortalité en combinant aux hypothèses hautes de mortalité une augmentation de l'âge moyen à la retraite et aux hypothèses basses de mortalité une diminution de ce dernier. Les hypothèses dans le domaine «travail et famille» sont liées au taux de fécondité des hypothèses démographiques et l'hypothèse de formation du scénario moyen a été reprise.

Variantes A-01-2005 à A-09-2005: les hypothèses dans le domaine «travail et famille» sont liées au taux de fécondité des hypothèses démographiques, l'incidence du nombre d'enfants sur les taux d'activité de l'hypothèse B3 ayant été appliquée également à la variante A-03-2005 de renouvellement des générations. Les hypothèses de formation et celles concernant la retraite correspondent à celle du scénario moyen A-00-2005 de façon à faciliter la comparaison avec celui-ci.

5.5 Résultats commentés

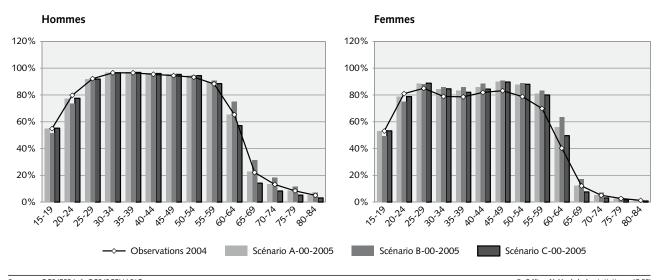
5.5.1 Evolution des taux d'activité

On assistera dans les prochaines décennies à des changements dans la structure des taux d'activité. L'augmentation du niveau de formation de la population, quel que soit le scénario choisi, va conduire à une diminution des taux d'activité chez les jeunes par rapport à aujourd'hui. En revanche, les taux d'activité aux âges moyens seront plus élevés. Le potentiel de progression des taux d'activité dans ces âges est le plus élevé pour les femmes, et les mesures concrètes permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle ont des effets tangibles. Le comportement des seniors en matière de participation au marché du travail sera déterminant sur l'évolution des taux d'activité aux âges élevés.

Le scénario «moyen» (A-00-2005) prévoit une stabilité du taux d'activité des hommes en âge de travailler (15-64 ans) avec un niveau de 87,1% en 2004 et 86,9% en 2050. On constate cependant une baisse des taux d'activité pour les classes d'âge des 20-29 ans entre 2004 et 2050. Celle-ci est la conséquence directe des changements dans la structure de la population en terme de formation, avec un léger recul des formations professionnelles et surtout une proportion plus élevée de jeunes entamant des formations tertiaires impliquant un allongement de la durée d'étude. Cette augmentation

T12* Tableau récapitulatif des hypothèses pour le marché du travail

Scénarios 2005 Scénario/Variante	Projections «Formation»	Hypothèses «Travail et fa- mille»	Hypothèses «Retraite»
Seénaria umayanu A 00	F1	B2	C1
Scénario «moyen» A-00			
Scénario «haut» B-00	F2	B3	C2
Scénario «bas» C-00	F1	B1	C3
Scénario «vieillissement accentué» D-00	F1	B1	C2
Scénario «vieillissement atténué» E-00	F1	В3	C3
Variante «fécondité plus forte» A-01	F1	B3	C1
Variante «fécondité plus faible» A-02	F1	B1	C1
Variante «remplacement des générations» A-03	F1	В3	C1
Variante «plus haute espérance de vie à la naissance» A-04	F1	B2	C1
Variante «plus basse espérance de vie à la naissance» A-05	F1	B2	C1
Variante «plus aucun progrès de l'espérance de vie à la naissance» A-06	F1	B2	C1
Variante «solde migratoire de 30'000» A-07	F1	B2	C1
Variante «solde migratoire nul» A-08	F1	B2	C1
Variante «mondialisation des migrations» A-09	F1	B2	C1



Sources : OFS/ESPA & OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

du niveau de formation exerce un effet positif sur les taux d'activité des hommes âgés de plus de 30 ans. Cet impact reste modéré du fait que les taux d'activité des hommes entre 30 et 55 ans sont déjà élevés (environ 95% en moyenne). Au-delà de 60 ans, les changements minimes sont essentiellement dus à l'évolution des taux d'activité des étrangers qui convergent quelque peu vers ceux des Suisses.

Chez les femmes, le taux d'activité des 15-64 ans croît de 74,2% à 79,5%. Seule la classe d'âge des 20-24 ans enregistre des taux inférieurs à ceux de 2004, dus à la modification de la structure de formation. Audelà de 25 ans, l'élévation du niveau de formation mais surtout l'incidence moindre des enfants sur l'activité professionnelle des mères ont un impact positif sur la participation des femmes au marché du travail. La forte augmentation du taux d'activité féminin chez les 60-64 ans par rapport à 2004 est à mettre principalement au compte du changement d'âge légal de la retraite au 1er janvier 2005.

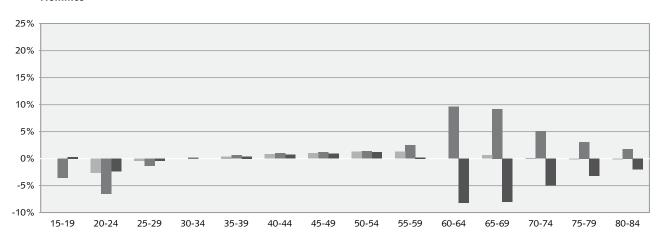
Globalement, le taux d'activité des personnes en âge de travailler (15-64 ans) va augmenter jusqu'en 2050 de 2,5 points de pour cent.

Le scénario «haut» (B-00-2005) se distingue du scénario «moyen» aussi bien chez les hommes que chez les femmes par une baisse significative des taux d'activité chez les 15-24 ans, essentiellement en raison des évolutions dans le domaine de la formation. L'augmentation du niveau de formation et, chez les femmes, l'amélioration des possibilités de concilier vie familiale et professsionnelle entraînent pour les 25-54 ans une participation plus grande à la vie active. Au-delà de 55 ans et plus particulièrement entre 60 et 69 ans, on observe pour l'ensemble de la population une hausse marquante du taux d'activité par rapport au scénario «moyen» due entre autres aux incitations, pour les seniors, à rester plus longtemps dans la vie active. Tous effets confondus, le taux d'activité des hommes entre 15 et 64 ans reste stable avec un niveau de 87,1% en 2004 et 87,2% en 2050. Chez les femmes, il augmente de 74,2% à 80,6%.

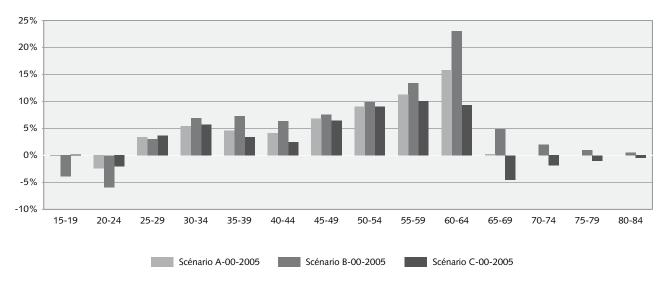
Le taux d'activité global des 15-64 ans augmente de 3,1 points de pour cent.

Le scénario «bas» (C-00-2005) se distingue du scénario «moyen» essentiellement pour les personnes âgées de 60 ans ou plus. La tendance à se retirer plus vite de la vie active conduit à une diminution marquante du taux d'activité dans ces âges. Le taux d'activité des hommes de 15-64 ans diminue de 87,1% à 86,0%. Du fait que l'âge de la retraite des femmes est différent de celui de 2004, leur taux d'activité (15-64 ans) augmente de 74,2% à 78,5%.





Femmes



Source : OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

Le taux d'activité global des 15-64 ans augmente de 1,5 points de pour cent.

A noter encore que chez les hommes, les taux d'activité les plus élevés pour les 15-64 ans sont obtenus dans le scénario alternatif D-00-2005 de vieillissement accentué, celui-ci combinant d'une part le maintien des seniors dans la vie active et une proportion plus élevée de

Suisses sur le marché du travail, ceux-ci ayant des taux d'activité légèrement supérieurs à ceux des étrangers. Les taux les plus faibles sont obtenus dans le scénario alternatif E-00-2005, combinant une population plus jeune ayant des taux d'activité moins élevés avec le retrait prématuré des aînés de la vie active.

5.5.2 Evolution de la population active

Entre 1995 et 2004, la population active a augmenté de 6%. Le nombre de femmes actives a progressé de 11%, une hausse bien plus marquée que chez les hommes (+2%). Cette progression plus élevée des femmes par rapport aux hommes va se poursuivre à l'avenir.

Le poids des facteurs démographiques va influencer l'évolution de la population active de manière prépondérante dans les prochaines décennies. En raison du vieillissement de la population, la croissance de la population active sera inférieure à celle de la population dans son ensemble quel que soit le scénario envisagé.

Selon le scénario «moyen» (A-00-2005) la population totale va croître jusqu'en 2035. L'évolution de la structure par âge et, dans une moindre mesure, celle des taux d'activité font que la population active, en revanche, n'augmente que jusqu'en 2018, atteignant 4,463 millions de personnes (4,158 millions de personnes en 2004). Le nombre d'actifs diminue ensuite pour atteindre quasiment le niveau initial de 2004 avec 4,137 millions de personnes en 2050.

Cette baisse du nombre d'actifs est avant tout le fait de la population active masculine. Sur la période 2004-2050, celle-ci recule de 2,2%, alors que les actives enregistrent une légère croissance de 1,5%. On constate des disparités encore plus marquées entre les populations actives suisse et étrangère. Sur la même période, la première enregistre un recul de 3,3%, alors que la seconde progresse de 9,2%. Si le recul de la population active suisse s'amorce dès 2018, la population active étrangère connaît une forte croissance jusqu'en 2023 pour diminuer ensuite. La part de la main-d'œuvre étrangère dans la population active passe de 21,9% en 2004 à 24,0% en 2050.

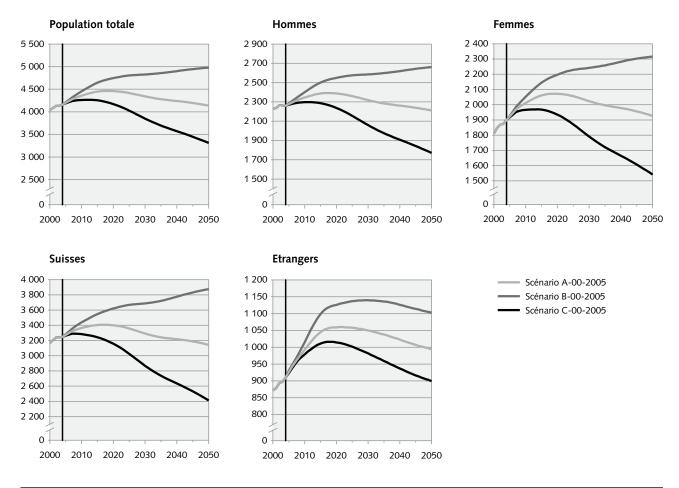
Le scénario «haut» (B-00-2005) prévoit une augmentation continue de la population active, qui atteint 4,978 mios de personnes en 2050 (+19,7% sur la période considérée). Seule la population étrangère croît jusqu'en 2030 avant de diminuer à nouveau.

Là aussi, la croissance du nombre d'hommes actifs (+17,8%) est plus faible que celle des femmes actives (+22,0%).

La progression de la population active suisse (+19,3%) est comparable à celle de la population active étrangère (+21,2%) et la part de cette dernière dans la population active passe à 22,2% en 2050.

Le scénario «bas» (C-00-2005) nous donne une image complètement opposée, avec une diminution de la population active dès 2012 pour atteindre 3,311 mios de personnes en 2050 (-20,4% sur la période considérée).

La population active de nationalité suisse diminue de 25,8%, alors que le nombre de travailleurs étrangers recule faiblement (-1,2%). La part des étrangers dans la population active s'élève alors à 27,2% en 2050. L'explication est à chercher dans le recul de la fécondité et surtout dans le retrait prématuré des Suisses de la vie active. La diminution de la population active masculine (-21,7%) est plus importante que celle de la population active féminine (-18,8%).



Sources : OFS/ESPA & OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

5.5.3 Evolution du rapport entre aînés et actifs

Le vieillissement de la population affectera aussi fortement le marché du travail. Si le taux d'activité des personnes en âge de travailler (15-64 ans) est en progression au cours des prochaines décennies, le taux d'activité global et celui des 15 ans et plus diminuent drastiquement.

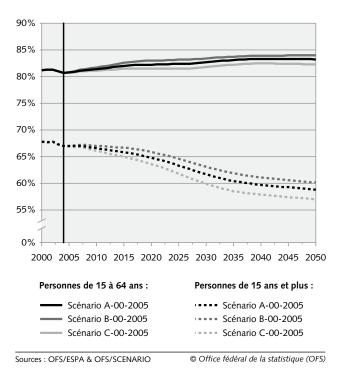
Le taux d'activité des personnes de 15-64 ans, qui se situe à 80,7% à fin 2004, augmentera ainsi à 83,2% en 2050 selon le scénario «moyen» (A-00-2005). La progression du scénario «haut» (B-00-2005) sera plus forte avec un niveau atteint en 2050 de 84,0% et la projection la plus optimiste est celle du scénario alternatif «vieillissement accentué» (D-00-2005) où ce taux atteint 84,1%. Le taux d'activité des personnes de 15-64 ans le plus bas en 2050 est celui du scénario «bas» (C-00-2050) avec un niveau de 82,3%.

Le taux d'activité des 15 ans et plus diminuera fortement de 67,0% en 2004 à 58,8% en 2050 selon le scénario A-00-2005, à 60,2% selon le scénario B-00-2005 et à 57,0% selon le scénario C-00-2005. Les projections des scénarios alternatifs sont légèrement plus accentuées que celle des scénarios de base, la plus optimiste étant celle du scénario «vieillissement atténué» (E-00-2005) où le taux attendu en 2050 est de 60,4%. La projection la plus pessimiste est celle du scénario D-00-2005 où ce taux atteint 56,9%.

On peut également évaluer le poids des personnes âgées sur la population active au moyen de l'indicateur «nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 actifs âgés de 20 à 64 ans». Si une différenciation de ce rapport entre hommes et femmes n'est pas pertinente, elle s'avère utile entre Suisses et étrangers. En effet, pour la population étrangère, les retours au pays à la fin de l'activité professionnelle en Suisse sont fréquents.

Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans et des personnes de 15 ans et plus, selon les 3 scénarios de base, de 2000 à 2050





A la fin de 1995, on comptait 28,9 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 actifs âgés de 20 à 64 ans. Ce rapport a évolué ensuite légèrement à la hausse. En 2004, on comptait 30,7 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 actifs âgés de 20 à 64 ans pour l'ensemble de la population. Ce rapport était de 36,1 pour la population suisse et de 11,9 pour la population étrangère.

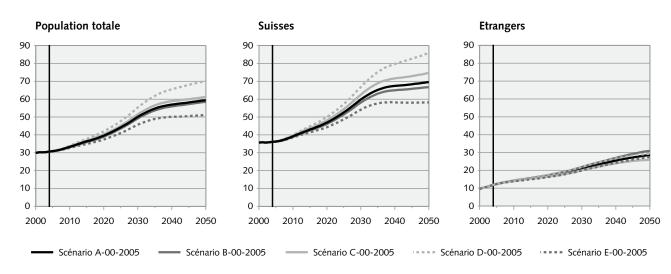
Quel que soit le scénario choisi, le rapport pour l'ensemble de la population va quasiment doubler jusqu'en 2050 pour atteindre 59,4 selon le scénario A-00-2005 (+94% par rapport à 2004). Les scénarios B-00-2005 avec 58,5 (+91%) et C-00-2005 avec 61,2 (+100%) ne se distinguent pas fondamentalement de la valeur attendue dans le scénario «moyen». En revanche, la fourchette fournie par les 2 scénarios alternatifs est nettement plus large, puisque le scénario D-00-2005 projette un rapport extrêmement élevé de 70,2 (+129%) et le scénario E-00-2005 un plancher de 51,1 (+67%).

Les Suisses représentant la majorité (environ 80%) de la population, les évolutions attendues pour la population suisse correspondent à celles de la population dans son ensemble, avec un rapport pour le scénario A-00-2005 passant de 36,1 à 69,6 (+93%) et une fourchette se situant entre +138% pour le scénario D-00-2005 et +61% pour le scénario E-00-2005.

Pour la population étrangère, il est intéressant de constater que la fourchette la plus large est celle fournie par les 3 scénarios de base. Si les progressions attendues sont nettement plus fortes que celles de la population suisse, les niveaux restent cependant largement endesous de ceux de celle-ci. Le rapport pour le scénario A-00-2005 s'élève de 11,9 en 2004 à 28,5 en 2050 (+141%), le niveau plafond étant de 30,9 (+161%) pour le scénario B-00-2005 et le seuil à 25,9 (+119%) pour le scénario C-00-2005.

Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs de 20 à 64 ans, selon la nationalité, les 3 scénarios de base et les 2 scénarios alternatifs, de 2000 à 2050

G 43



Sources : OFS/ESPA & OFS/SCENARIO © Office fédéral de la statistique (OFS)

5.5.4 Evolution des taux d'activité et de la population active en équivalence plein temps

La conversion en équivalents plein temps (EPT) n'est pas sans effets sur l'évolution des taux d'activité. Les plus grandes différences par rapport aux taux d'activité traditionnels proviennent essentiellement du fait d'assumer une charge parentale. Pour les hommes, nous avons admis, dans quelques scénarios et variantes, qu'ils seront désormais plus nombreux à travailler à temps partiel suite à une reconsidération des rôles au sein de la famille, ce qui se traduit par une diminution du taux d'activité en équivalents plein temps. Pour les femmes, nous attendons dans tous les cas de figure une diminution de l'influence du nombre d'enfants sur l'activité professionnelle de celles-ci, et par conséquent une augmentation du taux d'activité féminin en équivalents plein temps.

Chez les hommes, l'effet positif de l'augmentation du niveau de formation est contrebalancé par l'incidence des jeunes enfants sur le taux d'activité en EPT dans les scénarios «moyen» (A-00-2005)et «haut» (B-00-2005). Ce n'est qu'à partir de 45 ans que le taux d'activité en EPT est supérieur au taux actuel. Le taux d'activité en EPT des hommes de 15-64 ans diminue entre 2004 et 2050 de 86,3% à 84,5% selon le scénario «moyen» et à 82,1% selon le scénario B-00-2005. Dans le scénario «bas» (C-00-2005) où l'incidence des enfants est nulle, le taux d'activité en EPT atteint 85,1% en 2050, une diminution inférieure à celle des autres scénarios de base.

A noter encore que chez les hommes, le taux d'activité en EPT pour les 15-64 ans le plus bas se retrouve dans la variante A-03-2005 de renouvellement des générations, l'incidence des enfants jouant là un rôle prépondérant.

La progression du travail à temps partiel chez les pères de famille est cependant largement compensée par la participation plus forte des femmes au marché du travail. Pour ces dernières, le taux d'activité des 15-64 ans exprimé en EPT augmente substantiellement, passant de 54,3% en 2004 à 64,3% en 2050 selon le scénario A-00-2005, à 65,1% selon le scénario B-00-2005 et à 62,3% selon le scénario C-00-2005.

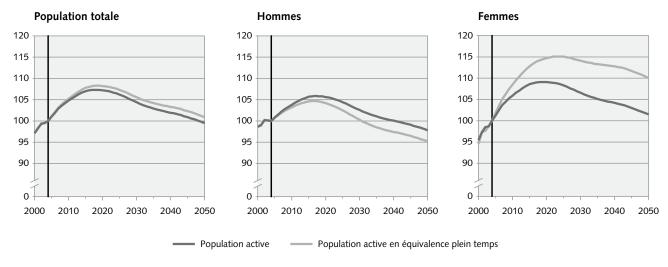
Hommes et femmes confondus, le taux d'activité en EPT des 15-64 ans augmente de 3,6 points de pour cent selon les scénarios A-00-2005 et C-00-2005, la progression attendue selon le scénario B-00-2005 (+3,2 points de pourcent) étant légèrement en retrait.

Selon le scénario «moyen» (A-00-2005), la population active masculine exprimée en EPT diminue de 4,8% entre 2004 et 2050 alors que chez les femmes, on enregistre une croissance de 10,0%. Bien que l'on observe une diminution des actifs exprimés en EPT dès 2018, leur effectif est légèrement supérieur en 2050 (3,622 mios) par rapport à 2004 (3,591 mios).

Le scénario B-00-2005 montre des écarts de progression très marqués de la population active exprimée en EPT entre les hommes et les femmes, avec des crois-

Evolution de la population active et de la population active en équivalence plein temps, selon le sexe et le scénario «moyen», de 2000 à 2050 (indices 2004 = 100)

G 44



Sources : OFS/ESPA & OFS/SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

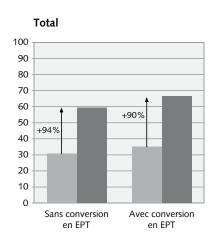
sances respectives de +10,4% et +33,3%, la population active totale en EPT progressant de 19,2%.

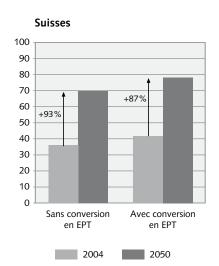
Selon le scénario C-00-2005, la hausse du taux d'activité en EPT ne compense de loin pas le poids des facteurs démographiques: la population active exprimée en EPT recule chez les hommes (-21,6%) et les femmes (-11,9%). La population active totale exprimée en EPT diminue de 17,9% entre 2004 et 2050.

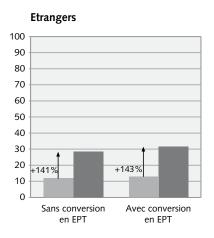
Le rapport entre personnes âgées de 65 ans ou plus et personnes actives âgées de 20 à 64 ans montre une évolution légèrement plus favorable une fois les actifs convertis en équivalents plein temps. Le rapport, pour le scénario A-00-2005, augmente ainsi de 35,1 à 66,5, soit une progression de 90% (94% sans conversion en EPT). La fourchette donnée par les 2 scénarios alternatifs est également moins grande, avec une évolution pour le scénario D-00-2005 de 121% (129% sans conversion en EPT), et un seuil pour le scénario E-00-2005 de 65% (67% sans conversion en EPT).

Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs de 20 à 64 ans et pour 100 actifs en équivalence plein temps de 20 à 64 ans, selon le scénario «moyen», en 2004 et 2050

G 45







Sources : OFS/ESPA & OFS/SCENARIO

© Office fédéral de la statistique (OFS)

6 Conclusion

En Suisse, comme dans la plupart des pays européens, les prochaines décennies seront marquées par de profondes transformations de la croissance démographique et de la composition par âge de la population. Etant en grande partie déjà inscrites dans la pyramide des âges actuelle de la population, ces transformations se produiront quelles que soient les hypothèses retenues en matière de fécondité, de mortalité et de migrations.

Les trois prochaines décennies seront marquées par le ralentissement, puis la fin de la croissance démographique. La population commencera à décroître lorsque le solde migratoire ne parviendra plus à compenser le solde naturel négatif. Dans le scénario «moyen» (A-00-2005), ce moment est atteint en 2036. Les différentes variantes du scénario «moyen» que nous avons calculées montrent clairement que le ralentissement de la croissance démographique est une tendance lourde pour les 30 prochaines années.

Le vieillissement de la population que l'on observe depuis plusieurs décennies s'accélère dès 2005 et sera particulièrement rapide entre 2025 et 2035. Ce phénomène sera provoqué essentiellement par la structure actuelle de la population. En effet, la pyramide des âges de la population de la Suisse en 2005 comprend d'une part des générations très nombreuses nées lors du baby-boom des années 1940 à 1970 et d'autre part, des générations peu nombreuses nées dans les années 1975 à 2004. A partir de 2005 et jusqu'en 2035, les générations nombreuses ayant une espérance de vie élevée atteindront ainsi successivement l'âge de la retraite faisant fortement augmenter le nombre de personnes âgées. Simultanément, le nombre de jeunes diminuera à cause de la faible natalité résultant de l'effectif réduit de mères potentielles et d'une basse fécondité. La Suisse enregistrera ainsi un fort et rapide vieillissement de sa population. Depuis 2035, les générations atteignant l'âge de la retraite seront moins nombreuses puisque nées lors des années de faible fécondité qui ont suivies le baby-boom des années soixante. Par conséquent, le niveau de vieillissement de la population se stabilisera. Les différentes variantes du

scénario «moyen» montrent que le vieillissement de la population suisse aux cours des 30 prochaines années sera important quelles que soient les hypothèses de fécondité ou de migrations envisagées.

L'évolution démographique aura des effets importants sur le marché du travail. Actuellement, les générations qui entrent dans la vie active sont plus nombreuses que celles qui prennent leur retraite. De ce fait, le nombre d'actifs s'accroîtra encore légèrement ces prochaines années. Selon le scénario «moyen» (A-00-2005), à partir de 2019, l'effectif de la population active commencera à décroître à cause du ralentissement de la croissance démographique et du vieillissement de la population et cela malgré l'hypothèse d'une augmentation importante des taux d'activité des femmes de plus de 25 ans. La diminution se poursuivra tout au long de la période de projection.

L'évolution démographique à court et moyen terme étant en grande partie déjà inscrite dans la pyramide des âges actuelle de la population, les transformations de la croissance démographique et de la composition par âge de la population qui se produiront au cours des trois prochaines décennies sont donc inéluctables. Il est ainsi illusoire de vouloir influer cette évolution à moyen terme. D'éventuelles modifications rapides et importantes de la fécondité, de la mortalité et/ou des migrations ne pourraient se faire réellement sentir sur l'évolution de l'effectif et de la composition par âge de la population qu'à partir de 2035. Il est donc nécessaire de se préparer à ces changements rapides et d'adapter les institutions et l'économie à cette évolution démographique, particulièrement au vieillissement de la population. Les politiques pouvant avoir une influence sur les processus démographiques devraient également être adaptées afin de garantir à long terme un certain équilibre entre la population active et la population en âge d'être à la retraite ou en formation.

Références

Alho, J.M., Nikander, T. (2004), *Uncertain Population of Europe, Summary Results from a Stochastic Forecast,*Deliverable 12 belonging to Work Package 6 of an EU
5th frame work funded research project Uncertain Population of Europe (UPE)

Bijak, J., Kupiszewska, D., Kupiszewski, M., Saczuk, K., Kicinger, A. (2005), *Population and Labour Force Projections for 27 European Countries, 2002–2052: Impact of International Migration on Population Ageing*, UNECE Work Session on Demographic Projections, Vienne Calot, G., en collaboration avec Confesson, A., Sardon, J.-P., Baranzini, E., Cotter, S., Wanner, P. (1998), *Deux siècle d'histoire démographique suisse*, OFS, Berne Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (2005), *World Population Prospects: The 2004 Revision*, ONU, New York

Duchêne, J., Wunsch G. (1990), Les tables de mortalité limite: quand la biologie vient au secours du démographe, in Population âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements, sous la direction de M. Loriaux, D. Rémy et E. Vilquin, p.321–332, Editions CIACO, Louvain-la-Neuve

Eurostat (2005), Communiqué de presse 48/2005, Projection 2004-2050, Hausse de la population de l'UE25 jusqu'en 2025, baisse ensuite, La population en âge de travailler devrait diminuer de 52 millions jusqu'en 2050, Eurostat, Luxembourg

Flückiger, Y., Candolfi, P., De Coulon, A, Graf, R., Thorel, G., Vassiliev, A., Weber, S. (2005), *Une analyse des effets sur le marché suisse du travail de l'élargissement de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membres de l'Union Européenne, Rapport final*, Observatoire Universitaire de l'Emploi, Genève

Frejka, T., Sardon, J.-P. (2005), *The direction of contemporary fertility trends in the developed countries: Further decline, plateau or upswing*, XXV IUSSP International Conference, Tours

Hoem, J. M. (2005), Why does Sweden have such high fertility, Demographic Research, Max Planck Institute for Demographic Research, Rostock

Jaeger, F., Bechtold, B., Höppli, T. (2005), Eine freizügige Schweiz – Chimäre oder Chance? Zur Ausdehnung der Personenfreizügigkeit auf die erweiterte EU, Verlag Rüegger, Zurich

OFS (2002), Les scénarios de l'évolution démographique de la Suisse, 2000–2060, Série complète de scénarios, OFS, Neuchâtel

OFS (2004), L'évolution démographique des cantons de 2002 à 2040, le scénario «tendance» AR-00-2002, OFS, Neuchâtel

OFS (2005a), *Tables de mortalité pour la Suisse* 1998/2003, OFS, Neuchâtel

OFS (2005b), Portrait démographique de la Suisse, Edition 2005, OFS, Neuchâtel

ODM (2006), Résumé du rapport de l'Office des migrations concernant les questions en suspens dans le domaine de la nationalité, Office fédéral des migrations ODM, Berne-Wabern

Olshansky S.J., Passaro D.J., Hershow R.C. Layden J., Carnes B.A., Brody J., Hayflick L., Butler R.N., Allison D.B., Ludwig D.S. (2005), *A Potential Decline in Life Expectancy in the United States in the 21st Century*, The New England Journal of Medicine, Volume 352,

OMS (2001), Communiqué de presse N° 39, OMS, Genève

p. 1138-1145

Meslé, F., Vallin, J. (2002), *La transition sanitaire: ten-dances et perspectives*, in Démographie: analyse et synthèse, III, Les déterminants de la mortalité, sous la direction de G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch, p.439–461, INFD. Paris

Wanner, P. (1997), L'acquisition de la nationalité suisse. Données historiques et tendances actuelles, Démos n°2/97, OFS, Neuchâtel

Wanner, P., Fei, P. (2005), Facteurs influençant le comportement reproductif des Suissesses et des Suisses, OFS, Neuchâtel

Zlotnik, H. (2003), *Théories sur les migrations internationales*, in Démographie: analyse et synthèse, IV, Les déterminants de la migration, sous la direction de G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch, p.55–78, INED, Paris

Tableaux en annexe

T1-A00 Bilan de la population résidante permanente selon le scénario A-00-2005 «moyen» Effectifs en milliers

Année	Population au	Mouvement naturel			Mouvement mi	gratoire		Population au	Variation annuelle	
	1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	Solde	Immigrations	Emigrations	Solde	31 décembre	absolue	en %
1985	6455,9	74,7	59,6	15,1	98,9	85,0	13,8	6484,8	28,9	0,4
1990	6673,9	83,9	63,7	20,2	154,2	97,6	56,6	6750,7	76,8	1,2
1995	7019,0	82,2	63,4	18,8	114,0	99,5	14,5	7062,4	43,3	0,6
2000	7164,4	78,5	62,5	15,9	110,3	90,1	20,2	7204,1	39,6	0,6
2005	7415,1	73,0	61,2	11,7	119,2	80,6	38,7	7465,5	50,4	0,7
2010	7650,0	70,5	62,6	8,0	120,8	86,5	34,3	7692,3	42,3	0,6
2015	7850,0	71,6	64,6	6,9	115,4	89,3	26,1	7883,0	33,0	0,4
2020	7983.1	71,9	67,1	4,7	107,5	92,5	15,0	8002.8	19,7	0,2
2025	8073,4	70,4	70,4	-	107,5	92,5	15,0	8,8808	15,0	0,2
2030	8134,9	67,8	74,8	- 7,0	107,5	92,5	15,0	8142.9	8,0	0,1
2035	8160.9	66,0	79,8	- 13,8	107,5	92,5	15,0	8162.1	1,2	0,0
2040	8155,3	65,2	84,5	- 19,4	107,5	92,5	15,0	8151,0	- 4,4	- 0,1
2045	8124,3	64,9	88,7	- 23,7	107,5	92,5	15,0	8115.6	- 8,7	- 0,1
2050	8073,1	64,9	92,3	- 27,4	107,5	92,5	15,0	8060,7	- 12,4	- 0,2

T1-B00 Bilan de la population résidante permanente selon le scénario B-00-2005 «haut» Effectifs en milliers

Année	Population au	Mouvement n	Mouvement naturel			gratoire		Population au	Variation annuelle		
	1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	Solde	Immigrations	Emigrations	Solde	31 décembre	absolue	en %	
1985	6455.9	74,7	59,6	15,1	98.9	85,0	13,8	6484.8	28,9	0,4	
1990	6673,9	83,9	63,7	20,2	154,2	97,6	56,6	6750,7	76,8	1,2	
1995	7019,0	82,2	63,4	18,8	114,0	99,5	14,5	7062,4	43,3	0,6	
2000	7164,4	78,5	62,5	15,9	110,3	90,1	20,2	7204,1	39,6	0,6	
2005	7415,1	78,2	58,7	19,5	124,5	75,5	49,0	7483,6	68,5	0,9	
2010	7766,0	78,6	58,4	20,3	131,4	77,8	53,6	7839,9	73,9	0,9	
2015	8132,5	82,4	59,6	22,8	124,9	80,9	44,0	8199,2	66,8	0,8	
2020	8431,1	84,4	61,9	22,5	115,0	85,0	30,0	8483,6	52,5	0,6	
2025	8688,2	84,4	65,2	19,2	115,0	85,0	30,0	8737,3	49,2	0,6	
2030	8923,4	83,6	70,0	13,6	115,0	85,0	30,0	8967,0	43,6	0,5	
2035	9131,1	84,6	75,8	8,8	115,0	85,0	30,0	9169,9	38,8	0,4	
2040	9317,4	87,0	82,0	5,0	115,0	85,0	30,0	9352,4	35,0	0,4	
2045	9484,8	89,4	88,2	1,2	115,0	85,0	30,0	9516,0	31,2	0,3	
2050	9632,6	91,1	94,2	- 3,1	115,0	85,0	30,0	9659,4	26,9	0,3	

T1-C00 Bilan de la population résidante permanente selon le scénario C-00-2005 «bas» Effectifs en milliers

Année	Population au	Mouvement naturel			Mouvement mi	gratoire		Population au	Variation annuelle		
	1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	Solde	Immigrations	Emigrations	Solde	31 décembre	absolue	en %	
1985	6455,9	747	59,6	15.1	98,9	95 O	13,8	6484,8	28,9	0.4	
1990	6673.9	74,7 83,9	63,7	15,1 20,2	154.2	85,0 97,6	56,6	6750.7	26,9 76,8	0,4 1,2	
1995	7019.0	82,2	63,4	18,8	114,0	99,5	14,5	7062.4	43,3	0,6	
2000	7164,4	78,5	62,5	15,9	110,3	90,1	20,2	7204,1	39,6	0,6	
2005	7415,1	68,2	64,2	4,1	114,5	85,5	29,0	7448,2	33,1	0,4	
2010	7535,1	61,6	66,7	- 5,1	110,3	95,3	15,0	7545,1	9,9	0,1	
2015	7564,8	59,6	69,3	- 9,7	105,8	97,7	8,1	7563,2	- 1,6	- 0,0	
2020	7528,7	58,3	71,9	- 13,6	100,0	100,0	· -	7515,1	- 13,6	- 0,2	
2025	7451,0	56,1	75,0	- 18,9	100,0	100,0	-	7432,1	- 18,9	- 0,3	
2030	7342,5	52,6	78,8	- 26,2	100,0	100,0	-	7316,4	- 26,2	- 0,4	
2035	7196,4	49,1	82,9	- 33,7	100,0	100,0	-	7162,6	- 33,7	- 0,5	
2040	7014,3	46,1	86,2	- 40,1	100,0	100,0	_	6974,1	- 40,1	- 0,6	
2045	6804,0	44,0	88,5	- 44,5	100,0	100,0	_	6759,5	- 44,5	- 0,7	
2050	6575,8	42,7	89,7	- 47,0	100,0	100,0	_	6528,8	- 47,0	- 0,7	

T2-A00 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario A-00-2005 «moyen» Effectifs en milliers

Age	2000			2005			2010			2015		
	Total	Hommes	Femmes									
0- 4	397,9	204,4	193,5	366,7	188,5	178,2	361,9	185,7	176,3	361,8	185,6	176,2
5- 9	422,1	217,2	204,9	396,5	204,1	192,4	380,2	196,0	184,2	375,1	193,1	182,0
10-14	427,3	219,8	207,4	432,5	222,1	210,4	406,8	209,9	196,8	390,1	201,7	188,4
15–19	417,1	214,6	202,5	440,7	226,1	214,6	445,2	228,6	216,6	419,2	216,4	202,8
20-24	416,5	209,8	206,7	443,6	223,4	220,1	467,0	236,6	230,4	469,3	238,3	231,0
25-29	470,5	232,5	238,0	468,6	232,5	236,1	489,4	243,1	246,3	510,1	254,6	255,5
30-34	574,0	283,7	290,3	523,4	260,5	262,9	515,3	256,4	258,9	533,2	265,2	268,0
35-39	619,7	312,6	307,1	607,2	303,2	304,0	552,8	277,2	275,5	542,7	271,6	271,2
40-44	559,1	283,3	275,9	632,5	319,0	313,5	617,3	309,7	307,7	563,4	283,7	279,6
45-49	501,1	251,5	249,6	562,8	284,3	278,5	630,2	317,6	312,6	614,7	308,4	306,3
50-54	493,6	247,7	246,0	495,8	248,4	247,4	554,2	279,2	275,0	618,1	310,5	307,5
55-59	443,9	221,6	222,2	479,8	239,5	240,3	480,9	239,9	241,0	536,7	268,9	267,8
60-64	352,1	170,1	181,9	422,7	208,7	214,0	458,3	226,6	231,7	460,3	227,6	232,7
65-69	314,5	145,8	168,8	327,1	154,1	173,1	397,4	192,1	205,3	432,2	209,3	222,9
70-74	274,0	118,3	155,7	287,9	129,2	158,7	301,3	137,6	163,8	368,8	173,2	195,6
75-79	229,2	91,5	137,7	239,7	98,5	141,2	253,1	108,6	144,5	266,9	116,6	150,3
80-84	150,1	54,9	95,1	181,8	67,2	114,6	191,5	73,9	117,6	204,7	82,8	121,9
85-89	94,7	29,2	65,5	98,6	32,4	66,2	122,0	41,4	80,7	131,3	46,8	84,5
90-94	38,0	9,5	28,5	45,0	12,0	33,0	50,2	14,3	35,9	63,5	18,9	44,6
95+	8,7	1,7	7,0	12,6	2,5	10,1	17,2	3,3	13,9	21,0	4,4	16,6
Total	7204,1	3519,7	3684,4	7465,5	3656,2	3809,3	7692,3	3777,6	3914,7	7883,0	3877,7	4005,4

T2-A00 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario A-00-2005 «moyen» Effectifs en milliers

Age	2020			2030			2040			2050		
	Total	Hommes	Femmes									
0- 4	364,6	187,2	177,5	350,2	179,8	170,4	333,3	171,1	162,2	330,7	169,8	160,9
5- 9	372,6	192,0	180,6	371,8	191,8	180,1	350,6	180,9	169,7	342,8	176,9	165,9
10-14	383,2	198,0	185,3	382,9	198,1	184,8	369,9	191,5	178,4	353,7	183,2	170,5
15–19	400,5	207,2	193,3	390,4	202,2	188,3	390,5	202,3	188,2	370,2	191,9	178,3
20-24	438,5	224,0	214,5	411,9	210,8	201,2	412,0	211,0	201,0	400,1	204,9	195,2
25-29	502,8	252,0	250,8	454,3	229,1	225,2	444,2	223,9	220,2	444,2	224,1	220,1
30-34	544,2	272,0	272,2	508,2	256,2	252,0	483,0	243,6	239,4	482,2	243,4	238,8
35-39	553,3	276,7	276,6	556,7	280,8	275,9	512,1	259,8	252,4	501,9	254,5	247,3
40-44	548,5	275,3	273,2	568,7	286,7	282,0	536,6	272,8	263,8	512,0	260,5	251,5
45-49	559,0	281,5	277,4	553,0	277,5	275,4	559,0	282,9	276,1	516,3	262,8	253,5
50-54	600,9	300,8	300,0	530,4	265,6	264,8	551,8	277,6	274,2	522,0	264,8	257,2
55-59	596,1	298,1	298,1	525,2	263,1	262,2	520,0	259,4	260,6	527,8	265,4	262,4
60-64	512,6	254,6	258,0	552,3	273,6	278,7	485,5	240,4	245,1	508,0	252,6	255,4
65-69	434,6	210,7	224,0	538,0	261,9	276,0	472,3	230,7	241,6	468,7	227,7	241,0
70-74	402,5	189,6	212,9	453,9	215,7	238,3	490,9	233,4	257,5	431,5	204,8	226,7
75–79	329,7	148,7	180,9	367,6	167,5	200,1	461,1	212,2	248,9	406,8	188,3	218,5
80-84	218,4	90,4	128,0	303,2	131,7	171,5	352,1	155,9	196,2	386,9	172,6	214,3
85-89	142,9	54,0	88,9	198,2	81,5	116,7	232,1	98,7	133,5	302,3	131,2	171,1
90-94	70,3	22,5	47,8	87,6	32,2	55,4	132,4	53,3	79,1	165,4	69,3	96,0
95+	27,3	6,3	21,0	38,3	11,3	27,0	61,5	21,8	39,7	87,2	33,4	53,8
Total	8002,8	3941,7	4061,1	8142,9	4017,1	4125,8	8151,0	4023,3	4127,7	8060,7	3982,0	4078,7

T2-B00 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario B-00-2005 «haut» Effectifs en milliers

Age	2000			2005			2010			2015		
	Total	Hommes	Femmes									
0- 4	397,9	204,4	193,5	372,4	191,4	181,0	398,5	204,5	194,0	412,1	211,5	200,6
5- 9	422,1	217,2	204,9	397,0	204,4	192,7	389,8	201,2	188,6	415,3	214,1	201,3
10-14	427,3	219,8	207,4	432,9	222,3	210,6	410,5	212,0	198,5	403,7	209,1	194,6
15-19	417,1	214,6	202,5	441,3	226,4	214,9	449,3	230,8	218,5	427,5	220,9	206,6
20-24	416,5	209,8	206,7	445,1	224,2	220,9	476,0	241,2	234,9	484,0	245,8	238,2
25-29	470,5	232,5	238,0	470,5	233,5	237,0	503,6	250,5	253,2	534,7	267,3	267,4
30-34	574,0	283,7	290,3	524,9	261,3	263,6	529,1	264,0	265,2	561,8	280,5	281,3
35-39	619,7	312,6	307,1	608,4	303,8	304,5	563,7	283,4	280,2	568,2	285,8	282,4
40-44	559,1	283,3	275,9	633,4	319,5	313,8	625,7	314,5	311,2	583,4	295,2	288,2
45-49	501,1	251,5	249,6	563,5	284,7	278,8	636,7	321,5	315,2	630,4	317,6	312,8
50-54	493,6	247,7	246,0	496,4	248,8	247,6	559,3	282,2	277,1	630,9	318,2	312,7
55-59	443,9	221,6	222,2	480,3	239,8	240,5	485,3	242,4	242,9	547,3	275,2	272,0
60-64	352,1	170,1	181,9	423,1	208,9	214,2	462,5	229,0	233,5	469,4	232,9	236,5
65-69	314,5	145,8	168,8	327,5	154,3	173,2	401,1	194,3	206,8	441,0	214,5	226,5
70-74	274,0	118,3	155,7	288,3	129,4	158,8	304,4	139,3	165,1	376,6	177,8	198,9
75-79	229,2	91,5	137,7	240,0	98,6	141,3	256,0	110,0	146,0	273,9	120,4	153,5
80-84	150,1	54,9	95,1	182,1	67,3	114,7	194,3	75,2	119,2	211,5	86,1	125,4
85-89	94,7	29,2	65,5	98,8	32,5	66,3	124,4	42,3	82,1	137,1	49,5	87,7
90-94	38,0	9,5	28,5	45,1	12,0	33,1	51,5	14,8	36,7	67,4	20,5	46,8
95+	8,7	1,7	7,0	12,7	2,5	10,2	18,0	3,5	14,5	23,0	5,1	17,9
Total	7204,1	3519,7	3684,4	7483,6	3665,6	3818,0	7839,9	3856,6	3983,3	8199,2	4047,8	4151,5

T2-B00 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario B-00-2005 «haut» Effectifs en milliers

Age	2020			2030			2040			2050		
	Total	Hommes	Femmes									
0- 4	425,4	218,4	207,1	426,2	218,8	207,5	437,3	224,4	212,8	459,7	235,9	223,8
5- 9	425,4	219,3	206,1	442,3	228,0	214,3	441,1	227,4	213,7	463,5	238,9	224,6
10-14	426,0	220,4	205,7	448,2	231,9	216,3	450,9	233,2	217,6	462,3	239,1	223,2
15–19	418,1	216,6	201,5	448,4	232,2	216,2	466,5	241,5	225,0	466,2	241,3	224,8
20-24	456,4	233,0	223,4	465,7	238,3	227,5	488,1	249,8	238,3	492,5	252,0	240,5
25-29	531,1	266,2	265,0	494,5	249,1	245,4	521,9	263,2	258,8	540,9	272,9	268,0
30-34	580,2	290,6	289,6	551,4	277,7	273,6	560,0	282,5	277,5	581,9	293,7	288,2
35-39	590,5	296,6	293,9	605,1	305,4	299,7	573,5	290,8	282,6	599,5	304,1	295,5
40-44	580,9	293,4	287,5	619,1	313,0	306,1	595,8	303,0	292,9	604,5	307,7	296,8
45-49	584,9	296,3	288,6	601,2	303,5	297,7	619,5	314,2	305,3	590,0	300,7	289,3
50-54	622,3	313,2	309,0	572,6	289,1	283,5	611,8	309,2	302,5	591,4	300,7	290,6
55-59	614,7	309,0	305,7	561,2	283,4	277,8	576,9	290,0	286,8	597,3	301,8	295,5
60-64	528,3	263,9	264,4	584,6	292,0	292,6	536,5	268,5	268,0	575,9	288,5	287,4
65-69	448,3	218,8	229,6	567,6	279,3	288,3	517,2	255,8	261,4	532,2	261,7	270,5
70-74	415,9	197,5	218,4	479,7	231,0	248,7	532,6	257,0	275,6	488,1	235,7	252,4
75–79	342,7	156,0	186,6	391,7	181,5	210,1	501,6	235,8	265,9	457,9	216,8	241,1
80-84	230,0	96,5	133,5	329,0	146,4	182,7	390,4	178,4	212,0	438,0	202,1	236,0
85-89	153,2	59,1	94,0	222,5	94,9	127,6	269,2	119,4	149,9	356,7	161,9	194,8
90-94	77,5	25,9	51,6	104,4	40,8	63,6	167,2	71,5	95,7	214,2	94,9	119,3
95+	31,7	8,0	23,7	51,6	17,0	34,6	94,4	36,7	57,7	146,9	60,4	86,5
Total	8483,6	4198,6	4285,0	8967,0	4453,1	4513,9	9352,4	4652,5	4699,9	9659,4	4810,8	4848,6

T2-C00 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario C-00-2005 «bas» Effectifs en milliers

Age	2000			2005			2010			2015		
	Total	Hommes	Femmes									
0- 4	397,9	204,4	193,5	361,5	185,8	175,7	323,1	165,9	157,1	306,5	157,4	149,1
5- 9	422,1	217,2	204,9	396,0	203,8	192,2	371,3	191,6	179,7	333,1	172,0	161,1
10-14	427,3	219,8	207,4	432,1	221,9	210,3	403,1	208,2	194,9	377,1	195,4	181,8
15–19	417,1	214,6	202,5	440,1	225,8	214,4	441,1	226,7	214,4	410,6	212,4	198,2
20-24	416,5	209,8	206,7	442,1	222,7	219,4	457,8	232,8	225,0	453,8	231,5	222,3
25-29	470,5	232,5	238,0	466,9	231,6	235,2	475,5	237,1	238,4	485,4	243,9	241,5
30-34	574,0	283,7	290,3	521,9	259,7	262,2	501,9	250,2	251,7	505,2	252,7	252,5
35-39	619,7	312,6	307,1	606,1	302,6	303,5	542,2	272,1	270,0	517,7	259,8	257,9
40-44	559,1	283,3	275,9	631,6	318,5	313,1	609,1	305,5	303,6	543,5	274,0	269,4
45-49	501,1	251,5	249,6	562,2	283,9	278,2	623,7	314,2	309,6	598,8	300,4	298,4
50-54	493,6	247,7	246,0	495,3	248,1	247,1	549,1	276,4	272,7	605,0	303,6	301,4
55-59	443,9	221,6	222,2	479,2	239,2	240,1	476,5	237,5	239,0	526,0	263,2	262,8
60-64	352,1	170,1	181,9	422,2	208,4	213,8	454,1	224,4	229,7	451,1	222,7	228,3
65-69	314,5	145,8	168,8	326,7	153,8	172,9	393,6	190,0	203,6	423,5	204,6	218,9
70-74	274,0	118,3	155,7	287,6	129,1	158,5	298,3	136,1	162,3	361,1	169,1	192,0
75-79	229,2	91,5	137,7	239,3	98,3	141,0	250,3	107,3	143,0	260,4	113,5	146,9
80-84	150,1	54,9	95,1	181,5	67,1	114,3	188,9	72,9	115,9	198,6	80,1	118,5
85-89	94,7	29,2	65,5	98,4	32,4	66,0	119,9	40,7	79,2	126,2	44,8	81,4
90-94	38,0	9,5	28,5	44,8	11,9	32,9	49,0	13,9	35,1	60,3	17,7	42,6
95+	8,7	1,7	7,0	12,6	2,5	10,1	16,6	3,2	13,4	19,4	3,9	15,4
Total	7204,1	3519,7	3684,4	7448,2	3647,3	3800,8	7545,1	3706,8	3838,2	7563,2	3723,0	3840,3

T2-C00 Population résidante permanente par sexe et âge au 31 décembre selon le scénario C-00-2005 «bas» Effectifs en milliers

Age	2020			2030			2040			2050		
	Total	Hommes	Femmes									
0- 4	299,1	153,6	145,5	275,4	141,5	133,9	241,9	124,3	117,5	221,8	114,0	107,8
5- 9	315,6	162,9	152,7	299,6	154,8	144,8	267,6	138,4	129,2	239,5	124,0	115,5
10-14	338,9	175,6	163,3	314,6	163,2	151,4	291,5	151,4	140,1	258,7	134,5	124,1
15–19	383,3	198,8	184,4	329,2	171,0	158,2	313,8	163,1	150,6	282,3	146,9	135,3
20-24	419,6	215,2	204,4	356,8	183,3	173,5	333,7	171,5	162,2	310,7	159,7	151,0
25-29	473,5	238,4	235,1	413,2	209,2	204,0	364,3	184,1	180,2	347,6	175,6	172,0
30-34	508,4	255,5	252,9	463,3	234,4	228,9	405,1	205,0	200,1	381,4	193,0	188,4
35-39	516,9	259,7	257,1	507,0	256,7	250,3	449,2	228,7	220,6	402,8	205,1	197,7
40-44	516,4	259,9	256,5	518,4	262,6	255,8	475,0	242,3	232,7	418,7	214,0	204,7
45-49	532,8	268,5	264,2	505,2	254,7	250,5	496,3	252,1	244,3	440,1	224,8	215,3
50-54	578,9	289,6	289,3	487,6	244,7	243,0	490,9	247,9	242,9	449,1	228,4	220,7
55-59	577,0	287,9	289,1	487,9	244,4	243,5	462,2	231,3	230,9	454,7	229,2	225,6
60-64	496,7	246,0	250,6	518,4	256,2	262,2	432,6	214,3	218,3	437,5	218,1	219,4
65-69	420,9	203,3	217,6	507,0	245,3	261,7	424,8	206,6	218,2	402,6	195,3	207,3
70-74	389,3	182,5	206,8	427,6	201,3	226,3	446,2	210,0	236,2	371,1	174,7	196,4
75–79	317,4	142,4	175,0	343,8	154,7	189,1	418,0	189,0	229,0	350,9	159,8	191,1
80-84	207,8	85,4	122,5	278,8	118,8	160,0	313,3	134,9	178,4	330,8	143,2	187,7
85-89	134,1	50,0	84,1	177,4	70,6	106,8	199,0	80,6	118,4	248,8	102,3	146,5
90-94	64,6	20,2	44,5	74,9	25,8	49,1	106,2	39,3	66,8	125,7	48,1	77,6
95+	24,0	5,2	18,8	30,2	7,8	22,4	42,8	12,9	29,9	54,1	17,4	36,7
Total	7515,1	3700,6	3814,5	7316,4	3600,9	3715,5	6974,1	3427,7	3546,4	6528,8	3208,2	3320,6

T3-A00 Indicateurs démographiques au 31 décembre selon le scénario A-00-2005 «moyen» Effectifs en milliers

	2000	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Variation annuelle en %	0,6	0,7	0,6	0,4	0,2	0,1	- 0,1	- 0,2
Solde migratoire pour 1000 habitants	2,8	5,2	4,5	3,3	1,9	1,8	1,8	1,9
Solde naturel pour 1000 habitants	2,2	1,6	1,0	0,9	0,6	- 0,9	- 2,4	- 3,4
Nombre d'hommes pour 100 femmes	95,5	96,0	96,5	96,8	97,1	97,4	97,5	97,6
Proportion d'étrangers, en %	19,8	20,7	21,2	21,7	21,6	21,1	20,9	20,8
Proportion de personnes de moins de 15 ans, en %	17,3	16,0	14,9	14,3	14,0	13,6	12,9	12,7
Proportion de personnes de 65 ans ou plus, en %	15,4	16,0	17,3	18,9	20,3	24,4	27,0	27,9
Proportion de personnes de 80 ans ou plus parmi les personnes								
de 65 ans ou plus, en %	26,3	28,3	28,6	28,3	28,2	31,6	35,3	41,9
Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes								
de 20 à 64 ans	37,6	35,3	33,5	31,9	31,3	32,1	32,1	31,7
Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes								
de 20 à 64 ans	25,0	25,7	28,0	30,7	33,5	42,6	48,9	50,9
Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus								
pour 100 personnes de 20 à 64 ans	62,6	61,0	61,4	62,6	64,8	74,7	81,0	82,6

T3-B00 Indicateurs démographiques au 31 décembre selon le scénario B-00-2005 «haut» Effectifs en milliers

	2000	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Variation annuelle en %	0,6	0.9	1,0	0,8	0,6	0,5	0,4	0,3
Solde migratoire pour 1000 habitants	2,8	6,6	6,9	5,4	3,5	3,4	3,2	3,1
Solde naturel pour 1000 habitants	2,2	2,6	2,6	2,8	2,7	1,5	0,5	- 0,3
Nombre d'hommes pour 100 femmes	95,5	96,0	96,8	97,5	98,0	98,7	99,0	99,2
Proportion d'étrangers, en %	19,8	20,8	21,4	22,0	21,8	21,0	20,2	19,6
Proportion de personnes de moins de 15 ans, en %	17,3	16,1	15,3	15,0	15,1	14,7	14,2	14,3
Proportion de personnes de 65 ans ou plus, en %	15,4	16,0	17,2	18,7	20,0	23,9	26,4	27,3
Proportion de personnes de 80 ans ou plus parmi les personnes								
de 65 ans ou plus, en %	26,3	28,4	28,8	28,7	29,0	33,0	37,3	43,9
Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes								
de 20 à 64 ans	37,6	35,4	34,0	33,1	33,3	34,9	35,3	35,8
Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes								
de 20 à 64 ans	25,0	25,7	27,9	30,6	33,4	42,5	48,6	50,9
Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus								
pour 100 personnes de 20 à 64 ans	62,6	61,1	61,9	63,7	66,7	77,4	84,0	86,7

T3-C00 Indicateurs démographiques au 31 décembre selon le scénario C-00-2005 «bas» Effectifs en milliers

	2000	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Variation annuelle en %	0,6	0.4	0,1	- 0,0	- 0,2	- 0,4	- 0,6	- 0.7
Solde migratoire pour 1000 habitants	2,8	3,9	2,0	1,1	-	-	-	-
Solde naturel pour 1000 habitants	2,2	0,5	- 0,7	- 1,3	- 1,8	- 3,6	- 5,7	- 7,2
Nombre d'hommes pour 100 femmes	95,5	96,0	96,6	96,9	97,0	96,9	96,7	96,6
Proportion d'étrangers, en %	19,8	20,7	21,3	21,7	21,7	21,7	22,1	22,8
Proportion de personnes de moins de 15 ans, en %	17,3	16,0	14,5	13,4	12,7	12,2	11,5	11,0
Proportion de personnes de 65 ans ou plus, en %	15,4	16,0	17,4	19,2	20,7	25,1	28,0	28,9
Proportion de personnes de 80 ans ou plus parmi les personnes								
de 65 ans ou plus, en %	26,3	28,3	28,4	27,9	27,6	30,5	33,9	40,3
Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes								
de 20 à 64 ans	37,6	35,2	32,8	30,5	28,9	28,6	28,5	27,5
Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes								
de 20 à 64 ans	25,0	25,7	28,1	30,9	33,7	43,2	49,9	51,7
Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus								
pour 100 personnes de 20 à 64 ans	62,6	61,0	60,9	61,4	62,7	71,8	78,4	79,2

T4-A00 Niveau de formation de la population de nationalité suisse au 31 décembre selon le scénario A-00-2005 «moyen»

	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Niveau de formation (femmes: de 25 à 62 ans; hommes: de 25 à 64 ans), en %							
Degré secondaire I	11,7	9,9	8,5	7,4	5,9	5,5	5,2
Degré secondaire II	58,8	58,4	57,5	56,5	53,9	51,7	51,0
Degré tertiaire	29,5	31,7	34,0	36,1	40,2	42,9	43,8
Niveau de formation des hommes de 25 à 64 ans, en %							
Degré secondaire I	6,7	5,8	5,1	4,6	3,9	3,8	3,8
Degré secondaire II	52,9	52,4	51,4	50,5	48,8	47,7	47,2
Degré tertiaire	40,3	41,8	43,5	44,9	47,3	48,5	49,0
Niveau de formation des femmes de 25 à 62 ans, en %							
Degré secondaire I	16,7	13,9	11,9	10,2	7,9	7,1	6,6
Degré secondaire II	64,3	64,2	63,3	62,3	59,0	55,6	54,6
Degré tertiaire	19,0	21,9	24,8	27,5	33,2	37,3	38,8

T4-B00 Niveau de formation de la population de nationalité suisse au 31 décembre selon le scénario B-00-2005 «haut»

11,7 58,8 29,5	9,8 58,4	8,5 57,5	7,3 56,3	5,5	4,7	3,9
58,8	58,4	•	•		4,7	3,9
	·	57,5	56.3			
29,5			55,5	52,6	48,0	44,8
	31,8	34,1	36,4	41,9	47,3	51,3
6,7	5,8	5,1	4,6	3,8	3,5	3,4
52,9	52,4	51,4	50,3	47,4	44,2	41,4
40,3	41,8	43,5	45,1	48,8	52,3	55,2
16,7	13,9	11,8	10,0	7,3	5,7	4,4
64,3	64,2	63,3	62,2	57,7	52,0	48,3
19,0	21,9	24,8	27,8	35,0	42,3	47,3
	6,7 52,9 40,3 16,7 64,3	6,7 5,8 52,9 52,4 40,3 41,8 16,7 13,9 64,3 64,2	29,5 31,8 34,1 6,7 5,8 5,1 52,9 52,4 51,4 40,3 41,8 43,5 16,7 13,9 11,8 64,3 64,2 63,3	29,5 31,8 34,1 36,4 6,7 5,8 5,1 4,6 52,9 52,4 51,4 50,3 40,3 41,8 43,5 45,1 16,7 13,9 11,8 10,0 64,3 64,2 63,3 62,2	29,5 31,8 34,1 36,4 41,9 6,7 5,8 5,1 4,6 3,8 52,9 52,4 51,4 50,3 47,4 40,3 41,8 43,5 45,1 48,8 16,7 13,9 11,8 10,0 7,3 64,3 64,2 63,3 62,2 57,7	29,5 31,8 34,1 36,4 41,9 47,3 6,7 5,8 5,1 4,6 3,8 3,5 52,9 52,4 51,4 50,3 47,4 44,2 40,3 41,8 43,5 45,1 48,8 52,3 16,7 13,9 11,8 10,0 7,3 5,7 64,3 64,2 63,3 62,2 57,7 52,0

T4-C00 Niveau de formation de la population de nationalité suisse au 31 décembre selon le scénario C-00-2005 «bas»

	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Niveau de formation (femmes: de 25 à 62 ans; hommes: de 25 à 64 ans), en %							
Degré secondaire I	11,7	9,9	8,5	7,5	5,9	5,5	5,2
Degré secondaire II	58,8	58,4	57,5	56,5	53,9	51,6	50,9
Degré tertiaire	29,5	31,7	33,9	36,0	40,2	42,9	43,9
Niveau de formation des hommes de 25 à 64 ans, en %							
Degré secondaire I	6,7	5,8	5,1	4,6	3,9	3,8	3,8
Degré secondaire II	52,9	52,4	51,4	50,5	48,8	47,6	47,1
Degré tertiaire	40,3	41,8	43,4	44,9	47,3	48,6	49,1
Niveau de formation des femmes de 25 à 62 ans, en %							
Degré secondaire I	16,7	13,9	11,9	10,2	7,9	7,1	6,6
Degré secondaire II	64,3	64,2	63,4	62,3	59,0	55,5	54,5
Degré tertiaire	19,0	21,9	24,7	27,4	33,1	37,4	38,9

T5-A00 Population active au 31 décembre, selon le scénario A-00-2005 «moyen», en milliers

Année	Population act	ive				Population active en équivalence plein temps						
	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers		
4005	2025	2242	4740	2074	055	2442	2406	4227	2625	770		
1995	3925	2213	1713	3071	855	3413	2186	1227	2635	778		
2000	4039	2228	1811	3167	872	3486	2186	1301	2709	777		
2005	4199	2277	1922	3272	926	3630	2229	1401	2793	837		
2010	4357	2346	2011	3365	993	3779	2285	1494	2886	893		
2015	4449	2388	2061	3403	1045	3870	2317	1553	2932	937		
2020	4459	2387	2071	3399	1059	3886	2307	1579	2938	948		
2025	4416	2360	2056	3358	1058	3854	2270	1584	2908	946		
2030	4341	2318	2023	3291	1050	3791	2220	1571	2853	938		
2035	4280	2284	1996	3242	1038	3741	2182	1559	2814	927		
2040	4239	2261	1978	3217	1023	3710	2158	1552	2797	913		
2045	4195	2239	1956	3188	1007	3674	2136	1538	2775	899		
2050	4137	2210	1926	3143	994	3622	2108	1514	2735	887		

T5-B00 Population active au 31 décembre, selon le scénario B-00-2005 «haut», en milliers

Année	Population ac	tive				Population ac	tive en équivalen	ce plein temps		
	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
1995	3925	2213	1713	3071	855	3413	2186	1227	2635	778
2000	4039	2228	1811	3167	872	3486	2186	1301	2709	777
2005	4211	2284	1927	3280	931	3639	2233	1406	2798	841
2010	4453	2401	2052	3438	1015	3856	2325	1531	2943	913
2015	4645	2501	2145	3547	1099	4027	2399	1627	3042	985
2020	4746	2550	2197	3620	1126	4113	2423	1690	3107	1006
2025	4804	2576	2229	3668	1137	4155	2423	1732	3143	1013
2030	4827	2585	2242	3687	1140	4163	2408	1755	3151	1012
2035	4857	2599	2258	3721	1136	4183	2404	1779	3177	1007
2040	4901	2619	2282	3775	1126	4218	2414	1805	3223	996
2045	4945	2643	2303	3831	1114	4255	2430	1826	3271	984
2050	4978	2662	2316	3875	1103	4279	2444	1835	3306	973

T5-C00 Population active au 31 décembre, selon le scénario C-00-2005 «bas», en milliers

Année	Population active					Population active en équivalence plein temps					
	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers	
1995	3925	2213	1713	3071	855	3413	2186	1227	2635	778	
2000	4039	2228	1811	3167	872	3486	2186	1301	2709	777	
2005	4187	2270	1917	3264	923	3620	2224	1396	2787	833	
2010	4263	2297	1966	3284	979	3703	2248	1454	2821	881	
2015	4255	2287	1968	3243	1011	3713	2238	1475	2804	909	
2020	4172	2237	1935	3158	1014	3658	2191	1467	2746	912	
2025	4027	2155	1871	3025	1002	3545	2111	1433	2644	901	
2030	3850	2059	1791	2868	982	3402	2017	1384	2518	884	
2035	3696	1975	1721	2737	959	3276	1936	1340	2412	864	
2040	3572	1907	1665	2636	937	3174	1870	1303	2329	845	
2045	3448	1842	1607	2532	916	3068	1806	1262	2242	827	
2050	3311	1770	1541	2412	899	2948	1736	1212	2136	812	

T6-A00 Indicateurs de la population active au 31 décembre selon le scénario A-00-2005 «moyen»

	2000	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Population active (en milliers)	4039	4199	4357	4449	4459	4341	4239	4137
Variation annuelle de la population active (en %)	1,4	1,0	0,5	0,3	-0,1	-0,3	-0,2	-0,3
Taux d'activité global (en %)	56,1	56,2	56,6	56,4	55,7	53,3	52,0	51,3
Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans (en %)	81,2	80,8	81,4	82.0	82,2	82,7	83,3	83,2
Taux d'activité des personnes de 15 ans et plus (en %)	67,8	67,0	66,6	65,8	64,8	61,7	59.7	58,8
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs	,	•	•	•	•	•	•	
de 20 à 64 ans	29,9	30,9	33,3	36,4	39,6	50,1	57,0	59,4
Population active en équivalence plein temps (EPT) (en milliers)	3486	3630	3779	3870	3886	3791	3710	3622
Variation annuelle de la population active en EPT (en %)	1,2	1,1	0,6	0,4	0,0	-0,3	-0,2	-0,3
Taux d'activité global en EPT (en %)	48,4	48,6	49,1	49,1	48,6	46,6	45,5	44,9
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 64 ans (en %)	70,9	70,5	71,4	72,2	72,6	73,4	74,2	74,1
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 99 ans (en %)	58,5	57,9	57,8	57,3	56,5	53,9	52,3	51,5
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs en EPT	,	•	•	•	•	•	•	,
de 20 à 64 ans	34,1	35,2	37,8	41,1	44,6	56,2	63,7	66,5

T6-B00 Indicateurs de la population active au 31 décembre selon le scénario B-00-2005 «haut»

	2000	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Population active (en milliers)	4039	4211	4453	4645	4746	4827	4901	4978
Variation annuelle de la population active (en %)	1,4	1,3	1,0	0,7	0,3	0,1	0,2	0,1
Taux d'activité global (en %)	56,1	56,3	56,8	56,7	55,9	53,8	52,4	51,5
Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans (en %)	81,2	80,8	81,7	82,6	83,0	83,4	83,9	84,0
Taux d'activité des personnes de 15 ans et plus (en %)	67,8	67,0	67,0	66,7	65,9	63,1	61,1	60,2
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs								
de 20 à 64 ans	29,9	30,8	33,1	35,9	39,0	49,2	55,9	58,5
Population active en équivalence plein temps (EPT) (en milliers)	3486	3639	3856	4027	4113	4163	4218	4279
Variation annuelle de la population active en EPT (en %)	1,2	1,3	1,0	0,7	0,3	0,0	0,2	0,1
Taux d'activité global en EPT (en %)	48,4	48,6	49,2	49,1	48,5	46,4	45,1	44,3
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 64 ans (en %)	70,9	70,6	71,6	72,6	73,1	73,5	73,8	73,7
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 99 ans (en %) Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs en EPT	58,5	57,9	58,1	57,8	57,1	54,4	52,6	51,7
de 20 à 64 ans	34,1	35,2	37,6	40,7	44,1	55,5	63,2	66,3

T6-C00 Indicateurs de la population active au 31 décembre selon le scénario C-00-2005 «bas»

	2000	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Describition action (on william)	4020	4407	4262	4255	4470	2050	2572	2244
Population active (en milliers)	4039	4187	4263	4255	4172	3850	3572	3311
Variation annuelle de la population active (en %)	1,4	0,7	0,1	-0,2	-0,5	-0,9	-0,7	-0,9
Taux d'activité global (en %)	56,1	56,2	56,5	56,3	55,5	52,6	51,2	50,7
Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans (en %)	81,2	80,7	81,1	81,5	81,5	81,8	82,5	82,3
Taux d'activité des personnes de 15 ans et plus (en %)	67,8	66,9	66,1	65,0	63,6	59,9	57,9	57,0
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs								
de 20 à 64 ans	29,9	30,9	33,6	36,9	40,3	51,5	58,9	61,2
Population active en équivalence plein temps (EPT) (en milliers)	3486	3620	3703	3713	3658	3402	3174	2948
Variation annuelle de la population active en EPT (en %)	1,2	0,8	0,2	-0,1	-0,4	-0,8	-0,6	-0,9
Taux d'activité global en EPT (en %)	48,4	48,6	49,1	49,1	48,7	46,5	45,5	45,2
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 64 ans (en %)	70,9	70,5	71,2	71,8	72,1	73,1	74,1	74,1
Taux d'activité en EPT des personnes de 15 à 99 ans (en %)	58,5	57,8	57,4	56,7	55,7	52,9	51,4	50,8
Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 actifs en EPT								
de 20 à 64 ans	34,1	35,3	38,1	41,7	45,3	57,4	65,2	67,7

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion N° à composer

Service de renseignements individuels 032 713 60 11

info@bfs.admin.ch

L'OFS sur Internet www.statistique.admin.ch

Communiqués de presse: information rapide

concernant les résultats les plus récents www.news-stat.admin.ch

Publications: information approfondie 032 713 60 60 (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom) order@bfs.admin.ch

Banque de données (accessible en ligne) 032 713 60 86

www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch →Services →Les publications de Statistique suisse.

Population

Liste des publications récentes de I>OFS dans le domaine Population:

Démos. Bulletin d'information démographique. N° 1/2006. Indicateurs démographiques de l'enfance et des relations entre générations, Neuchâtel 2006 N° de commande: 239-0601, ISBN: 3-303-01220-2

Démos. Bulletin d'information démographique. N° 4/2005. Travail familial, modèles d'activité rémunérée et répartition du travail domestique, Neuchâtel 2006 N° de commande: 239-0504, ISBN: 3-303-01218-0

Démos. Bulletin d'information démographique. N° 3/2005. Evolution de la ségrégation professionnelle en Suisse en fonction du sexe et de la nationalité de 1970 à 2000, Neuchâtel 2005

N° de commande: 239-0503, ISBN: 3-303-01214-8

Démos. Bulletin d'information démographique. N° 2/2005. Naissances adolescentes en Suisse, 1969-2004, Neuchâtel 2005

N° de commande: 239-0502, ISBN: 3-303-01212-1

Les nouveaux scénarios de l'évolution de la population de la Suisse présentés dans cette publication envisagent pour les prochaines décennies des évolutions démographiques et de la population active plus dynamiques que dans la précédente série de scénarios publiée en 2001. On constate cependant que le vieillissement démographique pour l'ensemble des nouveaux scénarios est encore plus marqué que dans les anciens scénarios.

De meilleures possibilités de concilier travail et famille, le renforcement de la formation et l'arrivée d'une maind'œuvre qualifiée pourraient être autant de facteurs clés permettant de conserver une croissance démographique et économique. Une telle évolution ne pourra toutefois avoir lieu que si l'économie et la société réussissent à s'adapter au phénomène du vieillissement. En présentant les évolutions futures les plus plausibles, ainsi que des variantes simulant l'effet d'interventions sur les principales composantes de l'évolution démographique, cette publication fournit quelques pistes de discussion quant aux aménagements socioéconomiques nécessaires pour faire face à ce nouveau défi pour la Suisse.

N° de commande 202-0500

Commandes

Tél.: 032 713 60 60 Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

11 francs (TVA excl.)

ISBN 3-303-01222-9